

Projet de Rapport sur

**La politique de la France au Rwanda
(1973 - 1994)**

26 août 1994

La politique de la France au Rwanda (1973-1994)

Avant-propos.

Brève chronologie des événements depuis 1959.

1. Bref rappel historique.

- 1.1. La structure politique et sociale avant la colonisation.
- 1.2. La politique des colonisateurs allemand et belge.
- 1.3. L'influence des Eglises.
- 1.4. La révolution, la République, l'indépendance.
- 1.5. La première République et le coup d'Etat de juillet 1973.

2. Une double dérive : le régime Habyarimana, et le soutien français à ce régime.

- 2.1. Les raisons d'un engagement croissant de la France.
- 2.2. La dérive raciste et totalitaire du régime Habyarimana.
- 2.3. Avatars de la coopération civile franco-rwandaise.
- 2.4. La coopération militaire : secret, désinformation, nostalgie.
- 2.5. Le rôle de l'Elysée.
- 2.6. Syndrome de Fachoda et hostilité au FPR.
- 2.7. Inflexions tardives : la France et les accords d'Arusha.

3. La France et le génocide

- 3.1. L'indifférence à l'émergence d'un "nazisme africain".
- 3.2. Le non-respect des accords d'Arusha.
- 3.3. L'attentat du 6 avril 1994.

Les indices : La "boîte noire" de l'avion. Le missile. Les tireurs et le problème du savoir-faire. Le lieu du tir.

Le contexte et les mobiles : Les dissensions éventuelles chez les partisans du "Hutu power". Les occupants de l'avion.

La capacité d'organisation. Le lien avec le déclenchement des massacres. Les mobiles du FPR.

- 3.4. Le déclenchement des massacres.
- 3.5. L'exode français d'avril 1994.
- 3.6. Le soutien au gouvernement intérimaire.
 - La reconnaissance de facto.
 - La poursuite des livraisons d'armes.
- 3.7. Le retour : l'opération Turquoise.
 - La reprise en main diplomatique.
 - La démonstration militaire.
 - Les arrière-pensées géopolitiques.
 - L'opération-rachat et l'alibi humanitaire.
 - Les non-objectifs : désarmer les milices, débrancher Radio-génocide.
 - L'acceptation de l'ONU.
 - L'ambiguïté sur le terrain.
- 3.8. Génocide et crimes contre l'humanité : des réalités gênantes.

Conclusion : Le drame rwandais, révélateur d'une politique chaotique.

Annexes

- Annexe 1. La politique de la France au Rwanda, vue par les médias.
- Annexe 2. La position des Eglises.
- Annexe 3. Les positions africaines.
- Annexe 4. Les positions européennes.
- Annexe 5. La position américaine.
- Annexe 6. La position de l'ONU.
- Annexe 7. Bribes de témoignages sur le déclenchement des tueries.

Avant-propos

La première partie (le rappel historique) a été établie par Claudine Vidal, avec le concours de Marc Le Pape. Sa concision même a nécessité un très rigoureux exercice de synthèse, fruit d'une longue recherche, nourrie de l'audition de nombreux témoins. Les 2^e et 3^e parties, la conclusion et les annexes, ont été préparées par François-Xavier Verschave : le parti choisi a été de livrer au lecteur davantage d'éléments. Les annexes, en particulier, ouvrent des champs d'investigation voisins : nous avons bien conscience que certaines ne font guère plus que les ouvrir.

S'agissant d'événements très récents, on s'est beaucoup appuyé sur les enquêtes de la presse et les témoignages recueillis par un certain nombre de journalistes. Dans un contexte où la désinformation n'a pas manqué, cette méthode demande beaucoup de précautions. On l'a encore observé durant la crise rwandaise, la presse peut charrier le meilleur et le pire.

La fiabilité des enquêtes et la validité des témoignages dépendent de l'acuité critique des journalistes qui les publient, et des motifs éventuels qu'ils peuvent avoir de déformer la réalité. Bref, de même que le journaliste recoupe ses sources, nous nous sommes attachés à vérifier la qualité de l'information fournie par chacun de ceux auxquels nous avons le plus fréquemment recouru. Ceux-ci appartiennent, en France, à des organes de presse de différentes opinions : la convergence de leurs analyses est un élément de confiance. Nous avons aussi beaucoup utilisé la presse belge, qui n'avait ni les mêmes sources, ni les mêmes "intérêts" - ainsi qu'un certain nombre d'articles d'autres pays.

Nos principaux points d'appui dans la presse ont été : Stephen Smith, Alain Frilet et Jean Guisnel de *Libération*, Patrick de Saint-Exupéry et Renaud Girard du *Figaro*, Jean Chatain et Michel Muller, de *L'Humanité*, Franck Johannès du *Journal du Dimanche*, Laurent Bijard et François Schlosser, du *Nouvel Observateur*, Colette Braeckman du *Soir*, Marie-France Cros de *La Libre Belgique*. Nous avons utilisé aussi, plus ponctuellement, les reportages d'autres journalistes de qualité - et il en est bien d'autres dont nous n'avons pas lu les écrits. Il nous est arrivé également de citer tel ou tel article plus tendancieux, quand les faits ou propos évoqués résistaient à cette tendance - ou s'il s'agissait de refléter un(e) mode de pensée.

Nous nous sommes enfin servis d'interviews et articles de chercheurs africanistes comme Jean-François Bayart, Jean-Pierre Chrétien, Jean-Christophe Ferney et André Guichaoua - ainsi que de divers rapports et documents.

A confronter ce corpus finalement assez impressionnant, nous avons eu l'impression de saisir plusieurs des fils conducteurs de cette tragédie contemporaine, dans laquelle la France s'est impliquée - et de mieux désigner certaines zones d'ombre. Le ton n'est pas toujours resté neutre : la recherche en sciences humaines et la complaisance au génocide sont, de notre point de vue, incompatibles.

Brève chronologie des événements depuis 1959¹

Le Rwanda est, depuis l'indépendance, le théâtre de violents affrontements politiques marqués par toute une série de massacres et de persécutions dirigés contre les populations civiles tutsies.

- 1959-61 Révolution sociale et politique rwandaise, dans le contexte des luttes pour l'Indépendance, marquée par la prise du pouvoir par le parti PARMEHUTU, se réclamant d'un pouvoir hutu (majoritaire).
- 1959-63 Exil d'environ 200 000 Tutsis, notamment vers l'Ouganda, le Burundi et le Zaïre.
- Décembre 63 Attaque d'exilés tutsis, suivie de représailles massives (massacres et nouveaux exils).
- Février 1973 Nouvelles vagues de persécutions anti-tutsi, notamment dans les écoles et l'Université, suivies en juillet de la même année par un coup d'Etat militaire. Prise du pouvoir par Juvénal Habyarimana.
- 1978 Nouvelle Constitution. Tout Rwandais est alors de plein droit, à la naissance, membre du parti unique, le Mouvement Républicain National pour le Développement (MRND).
- 1988-89 Réélection du Président Habyarimana à près de 99%.
Amplification de la crise économique et politique : premières famines, scandales financiers, montée du mécontentement, arrestations de journalistes tutsis et hutus opposés au régime.
- Octobre 1990 Attaque du Front Patriotique Rwandais (FPR), issu de la 2^e génération des exilés tutsis, notamment ceux dont les parents s'étaient installés en Ouganda - où ils avaient été pourchassés par l'ancien Président Milton Obote.
Liquidation de quelques personnes soupçonnées d'appartenir au FPR et arrestation d'environ 8 000 Tutsis (hommes et femmes) à Kigali, sans aucune charge contre eux. Ils sont libérés plus tard sous la pression internationale.
Premier massacre de Tutsis à Kibilira.
Intervention franco-belgo-zaïroise. Un vif débat au Parlement belge entraîne un retrait rapide du contingent belge. Le maréchal Mobutu envoie 3 000 hommes de sa Division Spéciale Présidentielle. Leurs exactions obligent à négocier un retour accéléré.
- Décembre 90 Diffusion du texte raciste dit des "10 commandements du Hutu", dans la revue *Kangura* publiée à Gisenyi et notoirement soutenue par la belle-famille du Président Habyarimana et l'aile dure du régime.
- Janvier 1991 Le FPR libère la prison de Ruhengeri dans l'ouest du pays et ouvre un nouveau front dans le nord-est (région de Byumba).
Les premiers pogromes de Tutsis commencent, en particulier dans le nord-ouest du pays, d'où sont originaires le Président et les principaux cadres du pays : massacre de la communauté tutsie des Bagogwe par l'armée (FAR), encadrant des émeutiers.
- Février 1991 Conférence des chefs d'Etat de la région à Dar-es-Salam qui prévoit notamment le principe du retour des réfugiés.

1. Jusqu'au 6 avril 1994, cette chronologie reprend pour l'essentiel celle qui accompagne la plainte pour génocide et crimes contre l'humanité déposée par Maîtres William Bourdon, Eric Gillet et Daniel Jacoby auprès du Tribunal de Grande Instance de Paris. Elle a ensuite été établie, pour la période du 7 avril au 22 août 1994, par Marc LE PAPE et Claudine VIDAL.

Juin 1991	<p>Réforme de la Constitution sous la pression de la communauté internationale, avec reconnaissance du multipartisme et de la liberté de la presse.</p> <p>Plusieurs partis d'opposition se créent, notamment le Mouvement Démocratique Républicain (MDR), le Parti Libéral (PL), le Parti Social-Démocrate (PSD), le Parti Démocrate Chrétien (PDC).</p>
Mars 1992	<p>Création de la formation extrémiste la Coalition pour la Défense de la République (CDR).</p> <p>Massacres de Tutsis au sud dans le Bugesera.</p>
Avril 1992	Formation d'un Gouvernement de compromis MRND-opposition, à l'exclusion du FPR, prévoyant notamment de nouvelles élections et le cadre de la transition.
Mai 1992	Début d'attentats terroristes "aveugles" (grenades, bombes), suivis de manifestations violentes des jeunes MRND, qui s'organisent sous forme de milices.
Juin 1992	Création d'un front commun des partis de l'opposition démocratique avec le FPR, prévoyant le cadre d'un accord de paix.
Juillet 1992	Premiers accords d'Arusha et conclusion d'un cessez-le-feu.
Août 1992	Massacres de Tutsis dans la région de Kibuye, perpétrés par les milices.
Octobre 1992	<p>Le sénateur belge Kuypers dénonce le rôle des "escadrons de la mort" (les réseaux Zéro) et la politique raciste du régime Habyarimana.</p> <p>Manifestations violentes du CDR et des milices MRND.</p> <p>Assassinat d'un journaliste indépendant.</p>
Novembre 92	<p>Le Président invite les militants du MRND à combattre le "<i>chiffon de papier</i>" des accords d'Arusha.</p> <p>Léon Mugesera, membre du Bureau Politique du MRND, prône ouvertement la liquidation des Tutsis.</p> <p>Assassinat dans le nord du pays du frère canadien François Cardinal, connu pour s'opposer aux massacres.</p>
Décembre 92	Pogromes de Tutsis et d'opposants hutus dans la région du Président à Gisenyi.
Janvier 1993	<p>Signature du protocole d'Arusha sur le maintien de l'Etat de droit, la fin des massacres et la constitution d'un Gouvernement de transition à base élargie, avec le FPR.</p> <p>Violences des milices pro-gouvernementales Interahamwe à Kigali et dans le reste du pays.</p>
Février 1993	Nouvelle offensive du FPR, visant selon ses responsables à faire cesser les massacres et mettre en oeuvre les premiers accords d'Arusha.
Mars 1993	<p>Accord à Dar-es-Salam entre le Gouvernement rwandais et le FPR. L'accord prévoit un cessez-le-feu, la reprise des pourparlers à Arusha et le départ des troupes étrangères.</p> <p>Une commission d'enquête internationale, conduite notamment par la Fédération Internationale des Droits de l'Homme (FIDH), dénonce les pratiques de génocide au Rwanda et la responsabilité au plus haut niveau des autorités rwandaises dans ces massacres.</p> <p>Résolution 812 du Conseil de Sécurité de l'ONU, visant à mettre en place une force internationale d'interposition.</p> <p>Début du retrait des troupes françaises et retour du FPR sur ses positions d'avant février 1993.</p>

Mai 1993	<p>Signature des accords d'Arusha sur la constitution d'une armée nationale unifiée avec les Forces Armées Rwandaises et les combattants du FPR.</p> <p>Assassinat d'Emmanuel Gapyisi, leader hutu du MDR, principal parti d'opposition au MRND.</p> <p>Accord FPR-Gouvernement sur le retour des déplacés de guerre.</p>
Juin 1993	<p>Création d'un nouveau Gouvernement de transition présidé par Agathe Uwilingiyimana (MDR), mais ne comprenant pas encore les membres du FPR prévus dans les accords d'Arusha.</p>
Août 1993	<p>Signature de l'ensemble des accords d'Arusha.</p> <p>Début des émissions racistes et incendiaires de la Radio Télévision Libre des Mille collines (RTL), dirigée notamment par Séraphin Rwabukumba (beau-frère du Président Habyarimana et membre des réseaux Zéro), Ferdinand Nahimana (ancien Président de l'Université et principal idéologue du régime) et Gaspard Gahigi (ancien rédacteur en chef du journal du MRND).</p>
Décembre 93	<p>Fin du retrait des troupes françaises et mise en place de la Mission des Nations-Unies pour l'Assistance au Rwanda (MINUAR).</p>
Janvier 1994	<p>Blocage des accords d'Arusha, avec le refus par la fraction présidentielle de mettre en place le Gouvernement de transition élargi au FPR.</p>
Février 1994	<p>Assassinat du leader hutu du PSD, Félicien Gatabazi.</p>
6 avril 1994	<p>Kigali - Destruction de l'avion transportant le président du Rwanda, Juvénal Habyarimana et le président du Burundi, Cyprien Ntaryamira.</p>
7 avril 1994	<p>Kigali - Début des massacres Kigali. Assassinat du Premier ministre rwandais, Agathe Uwilingiyimana, de plusieurs ministres et responsables politiques appartenant au Parti social démocrate, au Mouvement démocratique républicain, au Parti Libéral.</p> <p>Kigali - Massacres de Rwandais tutsis, de ceux qui les protègent et des partisans d'une politique de conciliation nationale.</p> <p>Extension hors de Kigali des massacres de Tutsis et de ceux qui les protègent. Massacres dans les paroisses de Zaza (10 et 12 avril), Kabarondo (13 avril), Nyarubuye (14 avril), Kibungo (15 avril), Shangi (17 avril) ...</p>
9 avril 1994	<p>Kigali - La France et la Belgique envoient des troupes et commencent l'évacuation des expatriés.</p> <p>Kigali - Le gouvernement français organise l'évacuation sur Bangui puis Paris de la famille Habyarimana.</p>
12 avril 1994	<p>Offensive à Kigali des forces du FPR contre l'armée de l'ancien régime.</p> <p>La France, la Belgique... ferment leurs ambassades. Exode du personnel diplomatique. Quelques Européens refusent de quitter le Rwanda.</p>
19 avril 1994	<p>Butare - Arrestation et disparition du préfet de Butare qui refusait de laisser faire les tueurs de l'ancien régime.</p>
21 avril 1994	<p>New-York - Le Conseil de Sécurité réduit de 2 700 à 450 le nombre des casques bleus et des observateurs présents au Rwanda.</p>
17 mai 1994	<p>New-York - Le Conseil de Sécurité vote le déploiement de 5 500 casques bleus au Rwanda et impose un embargo sur les armes à l'encontre du Rwanda.</p>
22 mai 1994	<p>Kigali - Succès militaire du Front patriotique rwandais. Les forces armées de l'ancien gouvernement rwandais perdent le contrôle de l'aéroport.</p>

25 mai 1994	Genève - La Commission des Droits de l'Homme des Nations unies vote une résolution indiquant que " <i>des actes à caractère de génocide ont pu survenir</i> ", décide l'envoi au Rwanda d'un rapporteur (René Degni-Ségui) pour enquêter sur les violations du droit humanitaire international.
27 mai 1994	Kigali - Les forces de l'ONU procèdent à une première évacuation de rescapés, réfugiés dans l'hôtel des Mille collines depuis le début des massacres.
8 juin 1994	Kabgayi - le FPR annonce que trois évêques et dix prêtres catholiques ont été tués par leurs gardiens, soldats du FPR.
10 juin 1994	Kigali (où les massacres de Tutsis n'ont pas cessé depuis le 7 avril) - Massacre des 170 réfugiés de la paroisse Saint-André. Il reste près de 3 000 réfugiés à l'église de la Sainte-Famille.
11 juin 1994	Paris - Le Quai d'Orsay déclare que la communauté internationale devra prendre de nouvelles initiatives, si les combats et les exactions se poursuivent.
16 juin 1994	Paris - " <i>Il faut parler de génocide au Rwanda...</i> " (Alain Juppé, ministre des Affaires étrangères, <i>Libération</i> , 16 juin). Kigali - Les casques bleus constatent, dans l'église de la Sainte Famille, la poursuite de rafles et d'exécutions de réfugiés par les milices de l'ancien régime rwandais.
22 juin 1994	New-York - Sur proposition de la France, le Conseil de sécurité autorise une intervention armée humanitaire au Rwanda. La résolution ne prévoit pas la poursuite des responsables du génocide. Bruxelles, New-York, Kigali - L'intervention française est condamnée par le FPR et les partis démocratiques rwandais.
23 juin 1994	Cyangugu - Entrée officielle des forces françaises au Rwanda.
28 juin 1994	Genève - Publication du rapport des Nations Unies sur le génocide des Tutsis et les massacres de Hutus au Rwanda.
4 juillet 1994	Kigali - L'armée de l'ancien régime est refoulée de Kigali et de Butare, contrôlées désormais par le FPR. Kibuye, Gikongoro, Cyangugu - La France crée une zone militaire et humanitaire au sud-ouest du Rwanda.
13 juillet 1994	Goma - Début d'un exode massif de Rwandais vers le Zaïre.
15 juillet 1994	Washington - Les Etats-Unis ne reconnaissent plus les autorités gouvernementales issues de l'ancien régime rwandais.
17 juillet 1994	Gisenyi - Le FPR s'empare de Gisenyi, atteint la frontière du Zaïre, met fin à son avancée militaire.
19 juillet 1994	Kigali - Un gouvernement d'union nationale est formé à Kigali. Goma - Le choléra parmi les réfugiés : annonce de l'épidémie. Il y a 13 à 14 000 victimes entre le 19 et le 25 juillet.
28 juillet 1994	Le Secrétaire général des Nations unies annonce la création d'une commission d'enquête chargée d'identifier les responsables des actes de génocide commis au Rwanda.
31 juillet 1994	Kigali - Arrivée d'un détachement de l'armée américaine.
21 août 1994	Kibuye, Gikongoro, Cyangugu - Fin de l'opération Turquoise.

1. Bref rappel historique.

1.1. La structure sociale avant la colonisation².

L'histoire politique et sociale de la région rwandaise ne peut être guère connue jusqu'à dater des années 1750, période à partir de laquelle les documents oraux donnent des informations acceptables par la critique historique. La deuxième partie du XVIII^e siècle connaît en effet des événements qui laissèrent des traces dans la mémoire collective. Le premier événement consiste en une révolution écologique : la fixation de populations jusqu'alors itinérantes, les agriculteurs se déplaçant à mesure qu'ils épuisaient leurs brûlis, les pasteurs (venus après les agriculteurs en un temps qu'il serait imprudent de dater en l'état actuel des connaissances) menant leurs troupeaux à la recherche de pâturages. Les uns et les autres se fixent, côte à côte, durant ce demi-siècle, défrichent, créent des terroirs-collines et une économie agro-pastorale (les Nyiginya) qui supprime ses rivaux et contrôle des corps d'armées localisés dont la tâche est de consolider la sédentarisation face aux agressions.

Durant le XIX^e siècle, à partir du Rwanda central (entre Kigali et Gitarama), la dynastie s'efforce d'étendre et de consolider ses conquêtes. Lorsqu'en 1892, le premier Européen (un explorateur allemand) pénètre au Rwanda, la situation politique du royaume diffère grandement selon les régions. Si la prééminence mystique du roi est à peu près reconnue sur une aire qui correspond grosso modo au pays actuel, l'autorité politique proprement dite s'exerce très inégalement : lointaine et souvent remise en cause dans les régions nordiques (Byumba, Ruhengeri, Gisenyi, Kibuye), qui continuent à être organisées selon un système clanique et se contentent de verser des tributs symboliques à la Cour, en voie d'implantation à l'est (Kibungo) et au sud-ouest (Cyangugu) forte au centre et au sud (Kigali, Gitarama, Nyanza, Butare).

Les grands chefs du royaume sont issus de la lignée dynastique et des lignées qui ont donné des reines-mères : ils commandent des armées correspondant à des territoires bien définis. Les conflits politiques, incessants, consistent en une lutte sans merci entre le roi et ses chefs d'armée, toujours désireux d'indépendance. Les guerres se déroulent principalement contre le Burundi et contre les régions du nord et du nord-ouest.

Les lignées royales et les lignées qui leur sont apparentées sont tutsies, elles possèdent de grands troupeaux bovins et la vache est exaltée comme le bien par excellence. Quant aux pasteurs, de lignées obscures, et les agriculteurs hutus, ils sont soumis les uns et les autres à l'autorité des chefs nommés par le roi.

Le dualisme ethnique n'existait pas sous la forme qu'il prendra au XX^e siècle. Le clivage social essentiel était celui qui séparait la noblesse - soit l'entourage dynastique, se considérant comme une aristocratie et possédant l'essentiel des pouvoirs - des simples sujets, qu'ils fussent agriculteurs ou pasteurs. Les Hutus riches possédaient des vaches "de leur houe" (acquises en échange de produits vivriers), les Tutsis pratiquaient également l'agriculture mais privilégiaient l'élevage (l'inégalité en fortune pastorale était très grande : des quelques têtes de bétail possédées par le petit éleveur à plusieurs troupeaux pour les grands personnages du royaume). L'appartenance (par filiation paternelle) à une lignée d'origine hutue, ou d'origine tutsis, était clairement établie par la généalogie, mais cette distinction n'empêchait ni les mariages, ni les échanges économiques. Lignages tutsis et hutus appartenaient à des clans communs, participaient ensemble aux rituels dynastiques et aux rites de l'initiation au *kubandwa* (culte célébré dans toute la zone interlacustre), étaient enfin incorporés dans les mêmes armées.

2. Pour une présentation générale de ces divers aspects, voir *Le problème de la domination étatique au Rwanda*, Histoire et économie, *Cahiers d'Etudes africaines*, 53, 1973. Plusieurs chercheurs font le point des recherches effectuées durant les années soixante sur la période précoloniale.

1.2. La politique des colonisateurs allemand et belge³.

Dès 1898, l'Allemagne proclame sa souveraineté sur le Rwanda qui devient Protectorat en 1907, elle le perd en 1919 au profit de la Belgique. En 1900, les premières missions des Pères Blancs sont fondées à Save et à Zara.

La politique allemande au Rwanda eut une influence politique déterminante. Elle consolida tout d'abord le roi Musinga et la reine-mère, affaiblis par une dure lutte de succession qui faisait rage depuis 1896, en éliminant les prétendants au trône et leurs alliés. Elle imposa, dans le Nord, l'autorité des chefs nommés par le roi. Elle facilita l'installation des Pères Blancs qui établirent leurs missions aux points stratégiques.

La Belgique instaura une administration indirecte dans la forme - elle conservera la monarchie - mais très directive en pratique. Elle destitua le roi Musinga en 1931 pour le remplacer par l'un de ses fils, qui régna sous le nom de Mutara Rudahigwa. La politique coloniale belge transforma profondément la société ancienne. Alors que celle-ci était loin d'être politiquement homogène, durant les deux premières décennies du mandat belge, les administrateurs procédèrent à l'unification administrative du royaume. Ce dernier fut divisé en chefferies et sous-chefferies, à la tête desquelles ils placèrent exclusivement les héritiers des lignées qui formaient l'entourage dynastique. De cette façon, ils créèrent une classe privilégiée : classe au sens moderne du terme, du monopole qui leur avait été conféré sur les pouvoirs administratifs, l'accès à l'instruction occidentale et les moyens de s'enrichir.

Les pouvoirs judiciaires - notamment, les juridictions dites coutumières - furent également contrôlés par des Tutsis, si bien que de jurisprudences en jurisprudences, un droit foncier et un droit pastoral furent élaborés qui favorisaient les pasteurs. C'est ainsi, qu'en deux générations, d'une part les dominants (indigènes) étaient Tutsis, d'autre part les pasteurs, dans leur ensemble, étaient avantagés par la généralisation d'un contrat qui leur permettait de concéder du bétail bovin en usufruit à des agriculteurs Hutus qui, en retour, travaillaient pour eux. Autrefois, ce contrat (il est connu sous le nom d'*ubuhake*) n'existait qu'entre Tutsis et impliquait un clientélisme politique, non une extorsion de travail en faveur du supérieur. En une trentaine d'années, ce contrat finit par amalgamer les formes anciennes de la dépendance personnelle (hommage au supérieur, acceptation de sa volonté, attitudes et rituels verbaux de soumission) et l'exploitation du dépendant (c'est pourquoi on a pu parler, à juste titre, de servage pastoral). Il eut une influence déterminante sur la construction sociale et mentale des entités Tutsi et Hutu. Une carte d'identité fut établie durant cette période : elle mentionnait la qualité de Tutsi pour tout individu possédant plus de 10 vaches, de sorte que des descendants d'éleveurs, pauvres en bétail, furent enregistrés comme Hutu, tandis que de riches agriculteurs, détenant un cheptel suffisant, se faisaient inscrire comme Tutsi.

Enfin, les colonisateurs, habitués à penser en termes d'inégalité raciale, considérèrent que Hutus et Tutsis appartenaient à deux races différentes, la seconde supérieure à la première. Ils donnèrent du Rwanda précolonial une image falsifiée : celle d'un système politique centralisé, d'une administration unifiée et d'une partition séculaire de la société entre dominants tutsis et dominés hutus. L'intelligentzia tutsie de l'époque adhéra à ces représentations et contribua à les diffuser. La projection, dans un passé mythique, de pseudo-personnalités ethniques, auxquelles étaient attribuées des rôles fixes (conquérants/conquis, maîtres/serviteurs, nobles/serfs, etc.) avait été longuement forgée par divers acteurs sociaux (européens et rwandais) au mépris de l'objectivité historique, elle n'en pesa pas moins très lourdement sur l'antagonisme entre Tutsis et Hutus qui, durant la colonisation, accédèrent à un pouvoir occidentalisé. Cette image confirmait les premiers dans l'idée de leur supériorité, donnait aux seconds la conviction qu'ils étaient spoliés depuis des siècles.

3. Cf. Gudrun HONKE, *Au plus profond de l'Afrique, Le Rwanda et la colonisation allemande, 1885-1919*, Peter Hammer Verlag, 1990 ; et Filip REYNTJENS, *Pouvoir et droit au Rwanda, droit public et évolution politique, 1916-1973*, Tervuren, 1985.

1.3. L'influence des Eglises⁴.

L'Eglise catholique fut de très loin la plus influente au Rwanda. En 1900, les missions protestantes ne s'intéressaient pas à cette région, si bien que les Allemands laissèrent le champ libre aux Pères Blancs qui, en 1913, avaient fondé 11 missions, stratégiquement réparties. L'Eglise évangélique créa deux missions en 1907, mais la Belgique ne l'autorisa pas à continuer ses activités au Rwanda.

Durant la colonisation allemande, les Pères Blancs et le Résident impérial établirent de nombreux accords pratiques. Par contre, les relations entre le roi, son entourage et les missionnaires étaient franchement mauvaises. L'autorité royale, faible, devait faire face à des frondes politiques incessantes, les famines sévissaient. Dans ce contexte troublé, les Missions qui avaient une excellente gestion économique de leurs terres, attiraient des orphelins et des jeunes gens issus de familles démunies, qui furent leurs premiers catéchumènes, si bien qu'en 1913, les 10 000 chrétiens recensés par les Pères formaient une Eglise de pauvres, considérée avec méfiance par l'aristocratie de la Cour. Ces premiers chrétiens vivaient en rupture avec leur propre milieu, tandis que les chefs les considéraient comme des insoumis.

Durant la première Guerre mondiale, la plupart des Pères Blancs, d'origine française, prirent parti, suscitérent toutes sortes d'obstacles à l'administration allemande et s'opposèrent directement au roi. Dès 1917, la victoire belge assurée, l'alliance effective entre les Pères Blancs et les Belges, l'obligation qui fut faite à Musinga de décréter la liberté de religion ébranlèrent les chefs : quelques uns se convertirent, d'autres envoyèrent un fils à l'école des Pères. En 1931, Musinga fut destitué et remplacé par l'un de ses fils, un chrétien, Mutara Rudahigwa. Le mouvement de conversion, chefs tutsis en tête, devint si massif que les Pères l'appelèrent "La Tornade". Le Rwanda fut solennellement consacré au Christ-roi en 1946.

Jusqu'en 1930, l'Eglise assumait, par contrat, l'éducation : ses écoles séparaient classes d'élèves tutsis et d'élèves hutus. La politique qui consistait à former une élite, destinée à gouverner, recrutée exclusivement parmi les descendants de l'aristocratie tutsie (ce qui ne veut pas dire parmi les descendants d'éleveurs, à cette époque, personne ne faisait l'amalgame) avait été conçue par certains supérieurs missionnaires, ils en convainquirent l'administration belge et soutinrent cette option par le biais de l'enseignement destiné aux laïcs comme aux religieux. Avant la Seconde Guerre, les chefs étaient catholiques et tutsis, les prêtres les mieux placés dans la hiérarchie catholique étaient également tutsis, l'Eglise était une Eglise d'Etat.

Qu'en était-il réellement de la conversion ? Il y eut, dans le premier quart du XX^e siècle de véritables convertis, qui embrassèrent totalement la foi catholique ; plus tard, les jeunes enfants scolarisés devinrent catholiques ; l'Eglise mena une intense campagne de dénigrement des pratiques rituelles autochtones, qualifiées de "dégoûtantes". Cependant, la masse paysanne n'adhéra qu'en apparence à la foi catholique, la culte des ancêtres et l'initiation au kubandwa persistèrent, mais ils étaient célébrés en cachette.

Il reste que si les Missions jugeaient que l'élite politique et religieuse devait être tutsie, elles formèrent aussi des séminaristes et des clercs hutus et cette fraction sociale joua plus tard un grand rôle dans les événements qui précédèrent la décolonisation. Au début des années 1950, clergé hutu et tutsi, de même que l'ensemble des "évolués" éprouvaient en commun un même sentiment d'oppression culturelle et politique à l'égard du clergé européen et des autorités coloniales. Cependant, très rapidement, la fraction sociale des évolués se scinda en une élite tutsie et une contre-élite hutue, qui, l'une et l'autre, allaient se donner des moyens d'expression et des éléments d'organisation.

4. Cf. notamment Ian LINDEN, *Church and revolution in Rwanda*, Manchester University Press, 1977.

1.4. La révolution, la République, l'indépendance⁵.

En 1956, des élections sont organisées pour la première fois sur la base du suffrage universel (masculin), pour élire des conseillers de sous-chefferies ; des Hutus (appuyés par des Européens et certains Tutsis) demandent à être représentés - de façon séparée - au Conseil de gouvernement général (qui ne comprenait que des Tutsis). Le roi s'y refuse, arguant qu'il n'y a pas de différence entre Tutsis et Hutus. Le 24 mars 1957, paraît le "Manifeste des Bahutu", long texte s'attaquant au système donnant la suprématie politique et sociale aux Tutsis : parmi les neuf signataires, G. Kayibanda, futur Président de la République. Entre de nombreuses revendications, les signataires s'opposent à la suppression des cartes d'identité ethnique, suppression qui masquerait le "monopole raciste" (c'est à dire tutsi) qui existe de fait.

Les chefs, les autorités coutumières, les notables et une partie du clergé tutsi refusèrent de reconnaître qu'ils occupaient, en tant qu'ethnie, une position dominante. Le Conseil supérieur taxa les signataires d'ennemis du pays aux idées communistes et demanda la radiation des mentions ethniques sur les documents officiels. L'attitude générale de la classe privilégiée, interdisant toute possibilité de dialogue et de compromis, pesa très lourd sur la suite des événements.

En février 1959, l'Eglise constatait que richesses, pouvoirs politique et judiciaire étaient monopolisés par les Tutsis, condamnait cette inégalité et admettait qu'une classe sociale défavorisée se groupe en associations pour défendre ses intérêts.

Le décès subit du roi Mutara Rudahigwa (25 juillet 1959) précipite les événements. Trois jours plus tard, à ses funérailles, un petit groupe fait acclamer son successeur, Kigeri Ndahindurwa, et l'impose au Gouverneur du Rwanda. Durant toute cette année, Tutsis et Hutus créent leurs partis politiques qui, tous, publient leurs programmes. En novembre (1er), un sous-chef hutu est molesté par des Tutsis, des troubles sanglants se développent immédiatement, de très nombreuses habitations de Tutsis sont incendiées, surtout dans le nord du pays. Le nombre des morts, suite aux affrontements entre bandes des deux côtés, fut évalué à près de 300. La Belgique nomme le commandant Logiest résident civil "spécial" au Rwanda. En juin 1960, des élections communales donnent une très large majorité (70,4 %) au Parmehutu (Parti du Mouvement de l'émancipation hutu), le roi quitte le Rwanda. Les partis hutus réclament des élections législative, mais l'ONU (20.12.1960) les renvoie à une date ultérieure.

Le 23 janvier 1961, afin de calmer l'effervescence qu'avait suscitée la décision de l'ONU, le résident général Harroy accorde le régime d'autonomie interne et en confère les pouvoirs au conseil et au Gouvernement provisoire du Rwanda (dont la composition reflétait le score électoral des différents partis). Le 28 janvier 1961, tous les bourgmestres et conseillers communaux sont convoqués à Gitarama par le ministre de l'Intérieur, la République est proclamée, un gouvernement est formé. Le colonel Logiest, qui avait établi son cantonnement à Gitarama, veilla à ce que l'opération se déroule dans le calme. Les élections législatives qui eurent enfin lieu le 25 septembre (au suffrage universel masculin et féminin) confirmèrent la prééminence du Parmehutu qui gagna 35 sièges sur 44, et, le 26 octobre, Grégoire Kayibanda était élu Président de la République. Le 1er juillet 1962, le Rwanda accédait à l'indépendance.

Ainsi, l'Eglise la première, puis la Résidence, après avoir si longtemps favorisé la suprématie de la classe dominante tutsie, avaient, en l'espace de quelques années, transformé leurs positions et soutenu très efficacement l'accession au pouvoir du mouvement hutu. L'administration belge, étapes par étapes, quitte à se heurter à l'ONU, avait su prendre nombre de dispositions institutionnelles et organisationnelles conduisant à la victoire des leaders hutus.

Les années cinquante furent décisives à l'égard des relations ethniques entre les catégories sociales occidentalisées. Les rivalités entre "évolués" hutus et tutsis, devenues ouvertement antagonistes, commencèrent à s'exprimer en termes de "races", notions d'origine occidentale, qui n'existaient pas dans l'ancienne société. La terminologie en termes raciaux (selon un schéma expliquant que les envahisseurs "hamites" avaient conquis et asservi les agriculteurs "bantous") et l'imagerie historique (une dynastie tutsie régnant depuis neuf siècles) inspirèrent des écrits violents de part et d'autre.

5. Voir notamment NKUNDABAGENZI F. (Ed.), *Rwanda politique 1958 - 1960*, Bruxelles, C.R.I.S.P., 1962.

1.5. La première République et le coup d'Etat de juillet 1973⁶.

La Première République dura douze ans jusqu'à ce qu'un coup d'Etat militaire place le général Juvénal Habyarimana au pouvoir. Sur un plan politique, cette période vit l'exacerbation de l'autorité présidentielle, la mise en coupe réglée du pays par les hommes forts du Parmehutu (devenu parti unique en 1965), la division entre politiciens du nord et politiciens du centre sud. A mesure que ces tendances se durcissaient, le pouvoir, par ses discours et ses pratiques, traitait la minorité tutsie en ennemi interne potentiel ; par ailleurs l'usage de la violence (arrestations, emprisonnements, liquidations) devenait de plus en plus la règle.

Durant les années soixante, le régime devint de plus en plus policier, en 1968, l'unique journal du pays fut interdit. L'oppression culturelle au sens large du terme était très lourde : la plupart des pratiques artistiques traditionnelles étaient censurées, elles risquaient de rappeler le régime monarchique déchu, l'Eglise condamnait de son côté tout ce qui pouvait rappeler de près ou de loin les rites religieux autochtones, les auteurs occidentaux modernes faisaient aussi l'objet d'interdits nombreux, car susceptibles de favoriser une propagande communiste (officiellement interdite par la Constitution.

En 1961, de nombreux Tutsis (300 000) avaient préféré se réfugier dans des pays voisins et certains d'entre eux pensaient à la revanche. La première attaque armée partit du Burundi le 23 décembre 1963 et se solda par un échec. Il s'ensuivit l'immédiate liquidation des leaders des partis pro-tutsis : dans certains préfectures, les autorités déclenchèrent le massacre aveugle des Tutsis, il y eut des milliers de victimes. Ces événements provoquèrent un nouveau départ d'exilés vers les pays limitrophes.

Ces violences empoisonnent évidemment les relations interethniques. Il reste que la paysannerie du centre et du sud d'adhérait que très peu aux schémas justifiant les haines ethniques - elle ressentait plutôt les déceptions d'une indépendance qui l'avait laissée aussi pauvre qu'avant - ce qui n'était pas le cas des régions du Nord (Ruhengeri et Gisenyi) où la présence tutsie avait été imposée, seulement à la fin du XIX^e siècle et maintenue par la colonisation. Mais ce sont principalement les milieux occidentalisés qui furent les plus sensibles à la cristallisation des haines racistes : il est vrai que la concurrence entre les deux catégories rivales y était particulièrement aiguë. Aussi, lorsque la Présidence incita à des troubles ethniques à partir des établissements d'enseignement scolaire, élèves, étudiants, enseignants, employés, d'origine tutsie furent molestés et chassés par leurs collègues hutus. Cet épisode provoqua une nouvelle vague d'exilés, principalement des jeunes qui avaient perdu tout espoir de vivre en paix au Rwanda. Il reste que la violence ethnique ne masqua aucun des conflits politiques et sociaux qui s'aggravaient, si bien que le coup d'Etat du 5 juillet 1973 mit fin, sans effusion de sang, à la Présidence de G. Kayibanda. Les principaux politiciens du centre et du sud furent arrêtés, beaucoup moururent en prison : le gouvernement "nordiste" de Juvénal Habyarimana avait désormais les mains libres.

6. Cf. André GUICHAOUA, *Le problème des réfugiés rwandais et des populations banyarwanda dans la région des grands lacs africains*, HCR, Genève, mai 1992 ;
Claudine VIDAL, *Sociologie des passions*, Karthala, Paris 1991.

2. Une double dérive : le régime Habyarimana, et le soutien français à ce régime.

2.1. Les raisons d'un engagement croissant de la France.

Nombre d'observateurs, de par le monde, s'échinent à trouver ces raisons. Nous présenterons quelques hypothèses. Aucune ne paraîtra suffisante, ni vraiment *raisonnable* - on a parlé de "*raison du prince*" et de "*dé-raison d'Etat*"⁷. Les opérateurs privilégiés des relations franco-africaines s'adonnent en effet à des **rationalités très particulières**, de caractère privé - ou "patrimonial", selon l'expression de Jean-François Médard. Qu'importe si l'environnement économique et politique se dégrade ! Dans une atmosphère pré-républicaine se nouent des alliances interfamiliales⁸. Leurs intrigues, qui dégèrent parfois en confusion totale (les Giscard et les Bokassa), mêlent leurs aléas aux relations internationales. Jean-Christophe Mitterrand s'est fait l'ardent promoteur de tels liens, souvent inextricables, avec maintes familles au pouvoir en Afrique : au Togo, au Gabon, au Cameroun, au Rwanda, pour ne citer que les exemples les plus patents. Quand cela tourne mal, il se peut qu'il n'y ait "*plus d'autre choix que la fuite en avant*"⁹.

Au système de domination coloniale, Jacques Foccart a substitué un lien néo-colonial (cf. 2.5), qui s'exerce avec d'autant moins de frein lorsqu'on a pu "*installer des dictatures et une corruption généralisée*". Le revers de la médaille, c'est que les tenants de ce lien font eux-mêmes "*l'objet de pressions, avec de l'argent issu de caisses noires de certains pays africains [...] : des fonds qui ont surtout servi à financer les partis politiques français et les campagnes électorales*"¹⁰. Beaucoup moins riche que le Gabon, le Rwanda n'a sans doute guère alimenté les partis français. Mais l'affairisme, dans les trafics péri-zaïrois (or, pierres précieuses, drogue, armes) y est suffisamment vivace pour que d'autres types de compromissions¹¹ s'y soient établis - d'où peut-être l'escamotage panique des archives de l'ambassade de France à Kigali. Ces attaches ont pu peser dans l'engagement au Rwanda - ou le non-désengagement. Elles n'excluent pas nécessairement l'affection : il semble qu'"*une réelle amitié unissait François Mitterrand à Juvénal Habyarimana*"¹².

Pour Colette Braeckman, "*ce ne sont pas les richesses naturelles de ce petit pays surpeuplé qui auraient pu justifier son importance aux yeux de Paris, mais plutôt sa situation stratégique : le Rwanda permet de surveiller le flanc est de l'immense et très riche Zaïre et il aurait été question d'y installer une base militaire relayant Bangui et Djibouti*"¹³. Laurent Bijard estime que cet intérêt stratégique pourrait être

7. Cf. l'article de Jean-Christophe FERNEY, *La France au Rwanda : raison du prince, dé-raison d'Etat ?*, in *Politique africaine* d'Octobre 1993. "Il semble qu'il faille abandonner l'idée d'une quelconque rationalité diplomatique et plutôt chercher un ensemble de petites causalités, mesquines et convergentes, au premier rang desquelles figure l'association de méconnaissances des réalités fondamentales locales et des représentations justificatrices erronées".

8. "Les relations franco-africaines sont alors essentiellement fondées sur des liens de famille. Quand la France s'adresse à un président africain, ce n'est pas un Etat qui parle à un autre, c'est un homme qui s'adresse à un "ami". (Patrick de SAINT-EXUPERY, in *Le Figaro*, 03/06/94).

9. Selon l'analyse d'un journaliste néerlandais en poste à Paris, Marc CHAVANNES, *Les dessous de l'intervention au Rwanda*, in *NRC Handelsblad*, traduit par *Courrier International* du 07/07/94.

10. Citations extraites du chapitre *La patrimonialisation des relations franco-africaines : échanges politiques, économiques et sociaux*, contribution de Jean-François MEDARD à l'ouvrage collectif *La Corruption dans les régimes pluralistes*, sous la direction d'Yves MENY et Donatella DELLAPORTA, à paraître aux éditions Actes Sud. Antoine GLASER et Stephen SMITH, auxquels se réfère abondamment Jean-François MEDARD, avaient, dans *Ces Messieurs Afrique* (Calmann-Lévy, 1992), tiré de savoureux portraits de quelques as du patrimoine.

11. Ces dernières années, "plus de 60% du cannabis (de 500 kilos à une tonne selon les années) saisi au Burundi provenait du pays voisin" (le Rwanda). Les réfugiés qui ont manifesté le 24 juin à Kigali "brandissaient des pancartes accusant notamment Jean-Christophe Mitterrand d'être un "marchand de drogues" [...]. Les manifestants voulaient signifier que le fils du président de la République française était impliqué dans l'exploitation de vastes champs de cannabis appartenant à l'ancien président, le général Juvénal Habyarimana, dans la grande forêt de Nyungwe, au sud-ouest du pays. Dans la presse belge, on insinue que si les troupes françaises sont intervenues dans la préfecture de Gikongoro, située dans la "zone humanitaire sûre", et que si les commandos de la Légion étrangère patrouillent dans la forêt de Nyungwe, c'est également pour faire disparaître toute trace de ces activités." (*La Dépêche internationale des drogues*, août 1994). Ces "insinuations" ne sont certes pas prouvées. Mais la question n'est pas soulevée dans n'importe quel organe de presse, ni par n'importe qui : elle est posée à la fin d'un éditorial, *Ombres sur un sanctuaire* (11/07/94), par la journaliste du *Soir* Colette BRAECKMAN - dont la vigilance professionnelle a permis, par exemple, le démontage de la manipulation de Timisoara.

Dans un autre domaine, "on évoque jusque dans les couloirs du Quai d'Orsay une "dette" que Paris aurait contractée envers Kigali - intermédiaire supposé d'une livraison d'armes secrète vers le Golfe." (Vincent HUGUEUX, *Rwanda : la mort crie victoire*, in *Le Vif-L'Express* du 03/06/94).

12. C'est ce qu'affirme Marie-Pierre SUBTIL, dans son article *La France s'efface*, in *Le Monde* du 07/06/94. Elle attribue à cette amitié le fait que "le 7 avril au matin, au lendemain de l'explosion de l'avion du président rwandais, la première consigne de l'Élysée au Quai d'Orsay fut la suivante : assurez l'évacuation de la veuve et de la famille proche du président". Patrick de SAINT-EXUPERY (in *Le Figaro* du 03/06/94) met des guillemets : "Le président rwandais, Juvénal Habyarimana, était un "ami" de François Mitterrand. Pour cette raison, il fut écouté et apprécié à Paris sans réserves", jusque dans ses diatribes contre les rebelles du FPR, ces "Khmers noirs de l'Afrique".

13. *Quatre années de compagnonnage entre Paris et Kigali*, in *Le Soir*, 18/06/94.

la motivation cachée de l'opération Turquoise : "*Le Rwanda apparaissait le mieux placé pour servir un redéploiement des troupes françaises. Escalade idéale entre la côte ouest de l'Afrique et de nouvelles bases programmées dans l'océan Indien*"¹⁴.

Il semble pourtant que ce type de considération ait été second¹⁵. La France n'était pas au Rwanda en 1959, elle n'en connaissait rien : elle y est venue très progressivement, par les affaires et la francophonie. Puis elle s'est prise au jeu d'évincer l'ancien colonisateur belge - comme au Zaïre, comme l'Espagne en Guinée équatoriale¹⁶, comme le Portugal en Angola -, dans la perspective d'une sorte d'"Afrique latine", d'une Françafrique de la complaisance contre le Commonwealth du business, plus distant politiquement¹⁷. Ce qui n'est pas sans recouper les zones et modes d'influence catholiques et protestants¹⁸.

Dégradée économiquement et politiquement, cette Françafrique est en perte de vitesse, face notamment au Nigéria, à l'Afrique du Sud et à certains pays d'Afrique de l'Est. Les chefs d'Etat des pays du "champ" perdent de leur prestige et, de plus en plus, de leur légitimité vis-à-vis de populations assaillies de difficultés. Jusqu'au début de cette année, la parité du CFA et les accords de défense constituaient en quelque sorte des assurances tous risques contre l'irresponsabilité économique et politique. La crédibilité de cette protection est atteinte, et on réclame avec insistance de la France qu'elle en manifeste à nouveau, coûte que coûte, la fiabilité. "*Il suffit d'écouter le silence gêné des dirigeants d'Afrique francophone face à cette tragédie [rwandaise]. Un silence assourdissant dont la signification est limpide : tous ou presque redoutent comme un précédent une victoire des opposants du Front Patriotique Rwandais. Il y a quelques jours à Paris, les ambassadeurs de ces mêmes pays réunis toutes portes closes autour de responsables français l'ont clairement fait savoir : quelle différence y a-t-il entre le FPR et les Casamançais basés en Guinée-Bissau, les Touaregs repliés en Libye, les Togolais implantés au Ghana ou les Tchadiens installés au Soudan ? Aucune, à leurs yeux. Qu'ils représentent des régimes autoritaires vieillissants ou de jeunes démocraties, les excellences se sont montrées unanimes : pas question d'apporter aux rebelles du Front la moindre caution. "La France nous a imposé la dévaluation, qu'elle empêche au moins la déstabilisation", s'est écrié un ambassadeur*"¹⁹.

Il renvoyait ainsi au maître-mot des autorités françaises : la "stabilité". Le ministre de la Coopération l'a martelé tout le long du printemps et de l'été 1993 : au Sénat, à l'Assemblée, aux ambassadeurs, ... Dans ce contexte, les candidats à l'alternance, fussent-ils parés de toutes les vertus, ont peu de chances de se faire entendre²⁰. Or le FPR²¹ avait tout pour déplaire : des dirigeants anglophones, et

14. *La genèse d'un désastre*, in *Le Nouvel Observateur*, 28/07/94.

15. Ou qu'elle ait nourri les plans à long terme du lobby militaro-africaniste, certes très influent, mais pas au point d'inverser le primat du court terme dans la gestion de la politique africaine par la "cellule" de l'Élysée.

16. Eviction minutieusement décrite par Muriel POMPONNE dans *Le Monde diplomatique*, juillet 1994.

17. Le quotidien britannique *The Economist* illustre cette "French touch" dans un article *Contrats, cadeaux, champagne et diplomatie musclée* (cité par *Courrier International* du 18/08/94). Il donne la parole à l'ancien conseiller de l'Élysée pour les Affaires africaines : "La France est plus romantique que l'Angleterre", estime Jean-Christophe Mitterrand, parlant de ce qui fut sa mission. "La culture française correspond mieux à celle des Africains que la culture anglaise. C'est notre côté méditerranéen. Nous avons des liens beaucoup plus personnels". "Les Français comprennent les Africains", confirme un Britannique qui travaille depuis des années avec l'Afrique occidentale. "Ils savent les flatter, arriver avec une bouteille de champagne sous le bras...".

18. Sans aller jusqu'à l'enthousiasme militant de l'archevêque de Kigali, les autorités catholiques ont témoigné de beaucoup de bienveillance, puis de tolérance vis-à-vis de la "révolution hutue". Les prises de position de Rome durant la tragédie rwandaise ont été pour le moins hésitantes, à l'inverse de celles du Conseil Oecuménique des Eglises (COE), et tout particulièrement du protestantisme. Le COE conteste directement la géopolitique française : "*La perspective de la France n'est pas fondée sur une analyse approfondie de la réalité au Rwanda et dans les pays voisins*" (Communiqué du 21/06/94). Le Conseil de la CEVAA (Confédération de 47 Eglises protestantes), réuni du 20 au 30 juin 1994, a estimé nécessaire d'élargir le problème. Dans une lettre au Président Mitterrand, il "*attire l'attention du gouvernement français sur les risques graves que fait courir à la paix le soutien que le gouvernement français continue d'apporter à des régimes dictatoriaux et corrompus comme au Togo, au Cameroun et au Zaïre*" et "*demande que le mode de présence de la France dans ces pays soit radicalement changé*".

19. François SOUDAN, in *Jeune Afrique* du 02/06/94. A l'appel de cet ambassadeur africain répond comme en écho l'hypothèse inquiète d'un diplomate français : "*Si nous manquions à notre parole [l'accord de défense avec le Rwanda, qui en fait n'en était pas un, mais qui a fini par passer pour tel...], notre crédibilité à l'égard des autres Etats africains avec lesquels nous avons passé de semblables accords serait sérieusement entamée et nous risquerions de voir ces pays se tourner vers d'autres soutiens*". (Cité par Alain FRILET, *La France prise au piège de ses accords*, in *Libération* du 18/05/94). Une perspective tellement inenvisageable que, bien entendu, on choisit d'honorer notre parole - en l'occurrence d'aider militairement, jusqu'à son complet effondrement, un pouvoir génocidaire...

20. "*Le FPR a tenté de changer cette perception [très hostile des responsables français] en multipliant les envois d'émissaires à Paris. "Il y a, chez vous, un mystérieux blocage quelque part", m'affirmait dans la brousse, il y a une semaine, Paul Kagame. "Nous avons beau répéter à Paris notre attachement à la francophonie et à la coopération avec la France, rien n'y faisait. Vos dirigeants s'acharnaient à soutenir le régime du président Habyarimana, qui avait*

une alliance avec le contre-exemple vivant du lien néo-colonial, l'opposé (et l'opposant...) d'un Mobutu : le Président ougandais Yoweri Museveni²². Celui-ci et ses alliés FPR, "qu'aucun lien de copinage ou de corruption ne liait aux réseaux parisiens"²³ sont donc démonisés. S'il faut choisir entre eux et le maréchal Mobutu, qui pille le Zaïre depuis trente ans en y cultivant l'anarchie, les scrupules s'envolent. On redécouvre son "rôle stabilisateur dans la région", sa "fidélité francophone". On lève les sanctions décidées en commun avec les Etats-Unis et la Belgique : "Nous avons besoin de Mobutu pour tenir le Zaïre et pour faire face à Yoweri Museveni", précise un officiel français²⁴, lorsque sera consommée la déroute du régime Habyarimana - vécue comme la chute d'un avant-poste, pour ne pas dire un "domino". Le coq sort ses ergots, le "syndrome de Fachoda" (cf. 2.6) a encore frappé.

Tentant de justifier sa politique contre "les accusations portées par les représentants de la Fédération internationale des droits de l'homme", la Présidence de la République, dans un communiqué officiel en date du 18 juin 1994, posait des questions significatives : "Ceux qui critiquent aujourd'hui, quatre ans après, cette décision [d'envoyer des troupes françaises en soutien au régime de Kigali] considèrent-ils qu'il fallait laisser cette intervention [du FPR] s'accomplir ? Si telle avait été la décision des autorités françaises, que n'eût-on entendu sur l'abandon par la France de ses amis africains²⁵ ?" On se demande alors, inévitablement, qui, et pourquoi, a décidé que le régime Habyarimana devait être compté au nombre des "amis de la France".

"Quand j'ai pris mes fonctions, reconnaît aujourd'hui un haut responsable²⁶, je me suis interrogé sur la présence française au Rwanda. Il m'a été expliqué que le Burundi et le Rwanda avaient rejoint la "famille franco-africaine". Une famille où, sous la bannière de la francophonie, prospéreraient les réseaux d'influence et d'affaires²⁷. Mais les éléments les plus lucides des cercles décisionnaires²⁸ savent bien que l'efficacité de cet amalgame appartient largement au passé : le mélange entre trois objectifs légitimes - la défense et promotion de la langue française, l'influence politique et le dynamisme commercial²⁹ -, soutenu par un corps expéditionnaire, s'avère de plus en plus contre-

21. Gérard PRUNIER a fourni dans *Politique africaine* d'Octobre 1993 d'instructifs *Eléments pour une histoire du Front patriotique rwandais*.

22. Sans idéaliser celui-ci, il faut quand même signaler le contraste avec les régimes qu'il a renversés (ceux d'Amin Dada et Milton Obote) : presse libre, conseils élus par la population à cinq niveaux, rétablissement financier, démobilisation d'un tiers de l'armée. "Dans une région des Grands Lacs plus secouée que jamais de convulsions, l'Ouganda, si longtemps pays martyr, fait aujourd'hui figure d'îlot de stabilité" (Olivier ROGEAU, *L'ombre de l'Ouganda*, in *Le Vif-L'Express* du 08/07/94).

23. François SCHLOSSER, *Rwanda : la France est-elle coupable ?*, in *Le Nouvel Observateur* du 30/06/94.

24. Propos recueillis par Stephen SMITH, in *Libération* du 04/06/94.

25. Si l'on suit ce raisonnement, les centaines de milliers de Tutsis assassinés entre le 7 avril 1994 (où les soldats français présents reçurent consigne de ne pas les protéger) et le 22 juin (arrivée de Turquoise, alors que le régime génocidaire a quasi achevé l'extermination dans les zones qu'il contrôle) ne comptaient pas parmi ces "amis africains" dont l'abandon eût été mal perçu...

26. Cité par Patrick de SAINT-EXUPERY, *La France lâchée par l'Afrique*, in *Le Figaro* du 22/06/94.

27. "L'Elysée et les réseaux d'influence gaulliste cherchent toujours à maintenir une tête de pont francophone dans l'est de l'Afrique, ce qui contrarie les projets d'union économique des pays de la région", observe un homme d'affaires belge installé à Kampala, expliquant ainsi l'obstination française au Rwanda (Cité par Olivier ROGEAU, *L'ombre de l'Ouganda*, in *Le Vif-L'Express* du 08/07/94).

28. Notamment aux Affaires Etrangères et au Trésor.

29. On ne parle pas de l'objectif de **défense et promotion des droits de l'homme**, qui pourrait correspondre à l'illustration d'une certaine image de la France. Il suffit qu'une brèche soit ouverte en ce sens, dans les textes ou les discours, français ou internationaux, officiels ou non-gouvernementaux, pour que l'ensemble des poids lourds de la Françafrique entonnent le refrain du "réalisme" et de la "spécificité africaine". Ceux qui évoquent cet objectif passent pour des naïfs, et ne font généralement pas carrière.

L'ambassadeur de France à Kigali, Georges Martres, sera, quant à lui, prolongé à son poste à la demande du président Habyarimana. Le 15 février 1991, dans un interview à *Kangura* - l'organe raciste para-gouvernemental qui venait de publier les "10 commandements du Hutu" -, il justifiait par "la situation exceptionnelle" les problèmes relatifs aux droits de l'homme. Plutôt que d'inviter les autorités rwandaises à y remédier, il leur suggérait d'améliorer la qualité de leur information, ce qui permettrait de "démentir certaines allégations apportées par des chancelleries occidentales" (cf. *L'Humanité* du 02/07/94). "En 1992, raconte un haut fonctionnaire de la Coopération, des exactions ont eu lieu dans des villages proches de l'un de nos camps militaires. Nous ne pouvions donc ignorer l'ampleur des massacres. Je suis allé vérifier sur place. De retour à l'ambassade de France, à Kigali, on m'a seulement dit : "Vous n'aviez pas l'autorisation de vous rendre là-bas". (Jean-François JULLIARD, in *Le Canard enchaîné* du 23/06/94). Le même ambassadeur, en janvier 1993, qualifiera de "rumeurs" les accusations de la Commission internationale d'enquête (cf. Stephen SMITH, *Rwanda : un ancien des escadrons de la mort accuse*, in *Libération* du 21/06/94).

On ne parle pas davantage de l'objectif du **développement**. "La caractéristique principale de cette gestion des relations franco-africaines, c'est que les peuples en sont totalement absents. Le peuple français, évidemment, dont l'agrément général à une politique de solidarité avec le Tiers-Monde est détourné par l'institution de ce bureau d'aide sociale à potentats, politiciens et affairistes nécessiteux. Les peuples africains, qui n'ont droit qu'aux miettes du festin" (Anne-Sophie BOISGALLAIS et François-Xavier VERSHAVE, *L'aide publique au développement*, Syros, 1994, p. 55). Avant l'arrivée de Georges Serres (puis de Didier Robert) aux côtés de Bruno Delaye, il était impossible de rencontrer, dans la multitude des conseillers élyséens, une seule personne qui ait en responsabilité le développement des pays du Sud.

productif³⁰. Le temps est révolu - même si l'on en observe quelques rémanences - de la francophonie post-coloniale, des bataillons de voix à l'ONU (pour quelle utilité réelle, d'ailleurs ?), des contrats mirifiques endossés par les syndics corrompus de pays désormais insolubles.

Alors, plutôt que d'expliquer indéfiniment un engagement, ne faut-il pas aussi insister sur la **difficulté**, voire l'incapacité, **d'un désengagement** - dans un contexte d'affaiblissement stratégique³¹ ? Quand il répond aux questions : "*A quoi attribuez-vous ce comportement de longue date [de soutien militaire au régime Habyarimana contre le FPR] ? Il n'y a guère d'intérêts économiques français au Rwanda ?*", Paul Kagame, le leader du FPR, ne dément pas la lucidité qu'on lui prête : "*Je crois que la France a commencé par un faux pas et qu'elle ne veut pas admettre qu'elle a eu tort. [...] C'est vrai, la France n'a pas chez nous d'intérêts spécifiques. Alors peut-être sommes-nous une pièce, un rouage de sa politique générale en Afrique. Sur ce continent, le gouvernement français a soutenu beaucoup de régimes incroyables. Y compris donc, au Rwanda, avec un gouvernement qui a massacré tant de gens*³²".

2.2. La dérive raciste et totalitaire du régime Habyarimana.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que la "Révolution sociale" de 1959, instaurant la domination hutue en même temps que la I^{ère} République, n'avait pas pacifié le pays. Venu au pouvoir grâce à l'exacerbation des tensions issues de cette révolution, le général Juvénal Habyarimana aurait pu s'en tenir à son discours inaugural : "*Nous ne pouvons plus supporter une politique de discrimination ethnique*³³". A la discrimination des Tutsis, il ajoute en réalité l'éviction des Hutus du sud au bénéfice de ceux du Nord - ceux plus précisément de sa région d'origine, le Bushiru (région de Gisenyi et Ruhengeri). Une extension qui aura de terribles conséquences : fragilisant la base du nouveau pouvoir (qui apparaît non plus comme le protecteur de la "majorité naturelle", mais celui d'un clan), suscitant de nombreux opposants politiques Hutus, elle le contraindra en 1990 à choisir entre le retrait et la fuite en avant.

Ce régime avait mal commencé : une cinquantaine de responsables du gouvernement renversé en 1973, emprisonnés, meurent de mauvais traitements dans les mois qui suivent le coup d'Etat. Ensuite, le nouvel homme fort du Rwanda durcit l'application du *numerus clausus* dans les universités et les administrations, en fonction de la représentativité de chacune des "ethnies". "*Les Tutsis sont progressivement évincés des positions avantageuses, comme le seront bientôt les Hutus ne venant pas de la région natale du président. Le régime du général Habyarimana leur refusant le droit au retour sous de fallacieux prétextes (le pays serait trop pauvre et trop petit pour les accueillir), les exilés tutsis créent en 1979 l'Alliance rwandaise pour l'unité nationale (ARUN), qui se transforme en 1987 en Front patriotique rwandais*³⁴".

Cette mauvaise option politique, malheureusement assez commune en Afrique, est aggravée dans les années quatre-vingts par une double **crise, économique et démographique**. La première n'est pas non plus très originale : chute des cours des matières premières, explosion d'un endettement causé par le financement de projets non rentables, ou l'évaporation de ce financement, généralisation du "self-service public", privilèges accordés à l'économie de rente au détriment de l'économie productive, ... La crise démographique, elle, est pire qu'ailleurs, en raison d'une densité exceptionnelle (271 habitants au km² en 1991), qui rend impossible l'enracinement social traditionnel dans la petite propriété rurale. Les jeunes déclassés, sans travail et sans perspective, se multiplient en ville : ils seront l'enjeu politique de la crise, puis les exécutants de la tragédie.

A la fin des années quatre-vingts, "*la base du régime s'était rétrécie comme peau de chagrin*". Le **petit cercle du pouvoir** - l'*akazu* ("maisonnée") - est "*aux prises avec la rébellion armée en même temps que*

30. La journaliste bruxelloise Colette BRAECKMAN s'interroge par exemple : "*Peut-on sérieusement imaginer que la défense de la francophonie puisse coïncider avec la protection d'un régime digne des nazis ? Aucune loi Toubon ne pourra jamais réparer un tel outrage à l'esprit même de la langue française.*" (in *Le Soir*, repris par *Courrier international* du 30/06/94).

31. "*Il faut craindre cependant que, vu la faiblesse relative de l'enjeu rwandais sur la scène internationale, des réflexes élémentaires, rodés en matière de politique africaine, aient joué, si l'on peut dire paresseusement. Face à un continent de plus en plus chaotique, la seule stratégie consisterait à tenir des bases militaro-humanitaires permettant de circonscrire les "luttres tribales" en accord avec les pouvoirs en place, sans qu'il soit utile d'analyser les politiques menées par les dits pouvoirs.*" (Jean Pierre CHRETIEN, *Le Rwanda et la France : la démocratie ou les ethnies*, in *Esprit* de mars 1993, p. 190-195).

32. Propos recueillis par Jean CHATAIN, in *L'Humanité* du 06/05/94.

33. Déclaration radiodiffusée lors du coup d'Etat du 5 juillet 1973, citée par Antoine de RAVIGNAN, *Chronique d'une guerre oubliée*, in *Campagnes solidaires* de Janvier 1991.

34. Frédéric FRITSCHER, *Un pays habité par l'horreur*, in *Le Monde* du 24/06/94.

*discrédité sur le plan des droits de l'homme*³⁵". Le vent de démocratisation et sa traduction françafricaine - le discours de La Baule -, le prennent en porte-à-faux. Divers facteurs psychosociologiques et culturels³⁶ lui font choisir un **totalitarisme radical**, dont les analogies avec l'hitlérisme ont pu le faire qualifier de "*nazisme tropical*³⁷" : propagande audiovisuelle raciste, insidieuse et omniprésente, troupe d'élite (le Garde présidentielle, telle les SS) et milices (les Interahamwe et les Impuzamugambi, tels les SA), satellisation de certains partis démocratiques, ... et, pour finir, le génocide. Ajoutons que les Tutsis étaient désignés par les idéologues du régime comme une variante des Juifs, les Falasha³⁸, et que les prodromes de l'extermination se tramèrent dans un bâtiment appelé, par dérision, "*la synagogue*³⁹". Mais cette comparaison vaut surtout pour désigner l'intégration du projet d'extermination à un programme politique, et elle pourrait avoir l'inconvénient de masquer les modalités tout à fait spécifiques de la conception et de l'exécution de ce projet.

La conception d'une "solution finale" au "problème tutsi" date, semble-t-il, de la première attaque du FPR en octobre 1990 - et coïncide donc, malencontreusement, avec l'installation de plusieurs centaines de parachutistes français. L'ancien membre des "escadrons de la mort" (les "réseaux Zéro"⁴⁰), Janvier Afrika, a rejoint en 1989 "*un groupe d'une trentaine d'hommes*". Ces fidèles se nommaient *Inyanga*, les "purs". Leur tâche : être des gardiens vigilants du régime, à l'époque une dictature ordinaire à parti unique. Selon lui, "*c'est seulement après l'attaque du Front patriotique en octobre 1990 que nous avons organisé des tueries de masse*⁴¹".

Gérard Prunier émet l'hypothèse que l'*akazu* aurait voulu resservir "*une vieille tactique*" utilisée par le régime de Kigali dans les années soixante, juste après l'Indépendance et l'instauration de la République. Des groupes de guérilleros tutsi royalistes, surnommés les *Inyenzi* (cancrelats), se livraient à des incursions périodiques dans le pays. "*On tuait un certain nombre de Tutsis, on arrêtait d'autres, de préférence des gens riches et éduqués. Par le biais de contacts familiaux à l'étranger, le message passait et les attaquants modéraient ou arrêtaient leurs opérations. Cette fois-ci, devant la nouveauté tant du FPR, plus résolu, moins lié à "l'intérieur", plus impitoyable aussi car la forge ougandaise avait trempé de manière terrible la résolution de ses membres, que devant la nouveauté de la situation intérieure, à savoir l'existence de profondes divisions intra-hutu, le système ne fonctionna plus du tout. Loin de là. Les massacres aboutirent même au résultat exactement inverse puisqu'ils furent utilisés par les éléments extrêmes du régime pour relancer la guerre et bloquer toute possibilité de solution négociée*⁴²". La vieille recette du "massacre homéopathique" s'avérait non seulement périmée, à tous points de vue, mais, sur un terrain profondément dégradé, mortelle. Cette explication a l'avantage de ne pas surestimer les capacités humaines du machiavélisme. Mais il arrive que certains soient exceptionnellement doués, et il y en eut peut-être au Rwanda.

A la fin de 1990, donc, le "Hutu power"⁴³ s'engage sans freins dans une descente aux enfers⁴⁴. "*Le 10 décembre 1990, le journal rwandais Kangura, une publication extrémiste hutue financée par des*

35. Stephen SMITH, *Le racisme tropical, mode de gouvernement*, in *Libération* du 28/05/94.

36. Que nous n'analyserons pas ici. Par ailleurs, aucun de ces facteurs ne rendra jamais compte des choix politiques d'un Hitler et de la fascination qu'ils ont exercé sur le peuple allemand.

37. Jean-Pierre CHRETIEN, *Un nazisme tropical*, in *Libération* du 26/04/94. Ne supportant plus d'être enfermés par la grille ethnique ("*une fausse science, chargée de darwinisme social, malheureusement reprise par bien des Etats africains à des fins autoritaires*", Elikia M'bokolo), beaucoup d'Africains ne voient pas pourquoi on leur refuserait le droit, pour le meilleur ou pour le pire, à des références et des explications *politiques*. Mais l'emploi de ce qualificatif de "nazisme" demeure très controversé : nous le discuterons en 3.1. et dans la conclusion.

38. Tel Léon MUGESERA, dirigeant du MRND, lors du meeting à Gisenyi le 22 novembre 1992. Cité par *L'Humanité* du 28/06/94.

39. Selon le témoignage de Janvier Afrika (ou Africa) cité par Mark HUBAND, in *The Weekly Mail and Guardian* de Johannesburg (repris par *Courrier international* du 30/06/94) et Stephen SMITH, in *Libération* du 21/06/94. Ce témoignage-clé, de l'un des anciens chefs des réseaux Zéro, a fait l'objet de nombreux recoupements et vérifications sur place. Il "*avait décrit par le menu les massacres organisés, leur déroulement et l'emplacement des fosses communes. C'est ainsi que, parfois, sous la fenêtre du bourgmestre, les enquêteurs avaient déterré les cadavres des victimes*" (Stephen SMITH, *ibidem*).

40. Cette expression ne désigne pas, comme on pourrait le penser, l'objectif : "Zéro Tutsi !". Elle a été inventée par un intellectuel et dramaturge d'origine hutue, Christophe Mpfizi, qui a fait une lettre ouverte au Président Habyarimana où il dénonçait les réseaux fascistes de l'*akazu* en les appelant "réseaux Zéro" - par référence explicite au "*degré zéro de l'écriture*" de Roland Barthes. La lettre a beaucoup circulé, et l'expression a fait florès.

41. D'après Stephen SMITH, *Rwanda : un ancien des escadrons de la mort accuse*, in *Libération* du 21/06/94.

42. Gérard PRUNIER, article cité.

43. Ce slogan ralliait une nébuleuse d'adeptes d'un racisme radical, disons même éradicateur, qui a phagocyté le régime Habyarimana.

44. Nous décrivons dans la suite de cette partie la dérive vers le génocide des partisans du "Hutu power". Leur paranoïa meurtrière s'est aussi nourrie de certaines agressions réelles : il est vraisemblable que le FPR a commis, de son côté, des séries d'attentats plus ou moins aveugles pour accroître la tension et mobiliser ses partisans. Stephen

proches du président Juvénal Habyarimana, publiait les "10 commandements du Hutu". Un texte raciste qui légitimait "l'autodéfense contre la minorité tutsie"⁴⁵. "Détail gênant, "en dernière page de ce même numéro figure un portrait de François Mitterrand, avec comme légende un dicton local selon lequel "les grands amis, on les rencontre dans les difficultés"⁴⁶."

"De février 1991 à janvier 1992", les membres des futurs réseaux Zéro suivent des périodes d'instruction paramilitaire, "quatre mois au total", "dans une base au centre de Kigali" où "l'autorité militaire française avait ses quartiers". Selon Janvier Afrika, les instructeurs auraient été des "militaires français"⁴⁷.

Il faut une façade démocratique ? On introduit le multipartisme, à l'été 1991... mais l'ex-parti unique, le MRND, crée avec des jeunes désœuvrés la tristement célèbre milice Interahamwe ("ceux qui combattent ensemble"⁴⁸). Selon Janvier Afrika, certains Interahamwe sont initiés au maniement des armes par des militaires français, dans la base de Kigali déjà évoquée ; d'autres sont envoyés se former en Égypte⁴⁹.

Dans les campagnes, on constitue et on arme des milices paysannes. "Pour lutter contre le FPR, l'état-major des Forces armées rwandaises (FAR) inventait le concept de l'autodéfense populaire. Dans un rapport secret daté du 26 août 1991 et transmis aux "autorités locales", le colonel commandant la région de Mutara dans le nord du pays, expliquait : "L'autodéfense populaire doit se diluer dans la masse jusqu'à la plus petite entité administrative (commune). L'instruction des volontaires pourra être assurée par des militaires des Forces armées rwandaises"⁵⁰. " Il n'était pas en soi inévitable que ces groupes d'autodéfense deviennent l'un des principaux exécutants des massacres de 1994. Mais, "en distribuant ces armes, le gouvernement a jeté de l'huile sur le feu, en incitant les paysans à se défendre, avant même d'être attaqués"⁵¹. D'autant qu'on leur adressera bientôt des listes d'ennemis à abattre.

Une fois "instruits", les "escadrons de la mort" vont passer à l'attaque. "Des réunions régulières ont eu lieu dans la maison du capitaine Pascal Simbikangwa, fonctionnaire de la présidence rwandaise et

SMITH l'affirme, dans son article *Habyarimana, retour sur un attentat non élucidé* (in *Libération* du 29/07/94). Il se fonde sur les éléments objectifs d'une *Etude sur le terrorisme au Rwanda depuis 1990*, rédigée sous le contrôle de gendarmes français encadrant la police nationale rwandaise - étude très partielle, qui passe sous silence les massacres commis par le radicalisme hutu. Mais un certain nombre d'indices matériels, et les confidences de l'un ou l'autre responsable, empêchent d'écarter que le Front patriotique ait commis de tels attentats - dont l'ampleur reste à établir. Depuis le début de ce siècle, plusieurs centaines de mouvements ont pratiqué le terrorisme, et il n'y a eu que trois véritables génocides (dont les deux premiers, l'arménien et le juif, sans prétexte terroriste). La violence du FPR a sûrement alimenté la haine, mais celle-ci rencontre habituellement des limites qu'au Rwanda on s'est employé à faire sauter. C'est de la confection de cette bombe qu'il est ici question.

45. Dominique LAGARDE, *Rwanda, le fascisme des Mille Collines, ou le génocide annoncé*, in *Info-Matin* du 02/06/94.

46. *L'Humanité* du 02/07/94.

47. Témoignage cité par Mark HUBAND, *Des tueurs bien encadrés*, in *The Weekly Mail and Guardian* de Johannesburg (repris par *Courrier international* du 30/06/94). Il peut paraître hasardeux de mentionner une accusation qui n'est formulée aussi précisément (à notre connaissance) que par ce seul témoin. Cependant :

- bien d'autres éléments de ce très long témoignage ont été vérifiés sur place ou recoupés par la Commission d'enquête internationale de janvier 1993, puis par le journaliste Stephen Smith ; la fiabilité des propos de Janvier Afrika a été chaque fois démontrée ;

- plusieurs témoignages attestent d'inquiétantes proximités de personnes (instructeurs français et Garde présidentielle - dont émanent les milices Interahamwe), comme de lieux (bases des militaires français et certains des endroits où furent pratiqués tortures et assassinats) ;

- l'état d'esprit "extrémiste" d'une partie du détachement français, engagé à fond dans la lutte "anti-subversive", est admis, en privé, par divers responsables.

L'armée française connut jadis, dans la lutte contre les "rebelles", des dérapages massifs, que l'amnistie empêcha de juger. On n'a jamais vraiment su comment, en Algérie, la pratique de la torture avait pu devenir systématique. Le débat n'a pas eu lieu sur la mise en place de contre-mesures et d'antidotes sérieux, face à d'inévitables tentations. La formation des "Ninjas" de la Garde présidentielle équato-guinéenne, ou l'indulgence plaidée par le procureur au procès du commandant Paul Serves, eu égard au "contexte centrafricain" (cf. notes de 2.4), ne sont pas vraiment rassurantes. Et le type de dénégation de l'ambassadeur Georges Martres à un haut fonctionnaire troublé - "vous n'aviez pas l'autorisation de vous rendre là-bas" - fonctionne presque comme un aveu.

48. "Ce nom se réfère aux périodes de travail communal organisées dans les années soixante-dix et quatre-vingts pour des projets de développement communautaire. Des connotations positives de "ceux qui travaillent ensemble", l'appellation glissa à celles, négatives de "ceux qui attaquent ensemble". Le choix de ce nom est clairement destiné à désigner la participation à la milice comme une tâche civique". (African Rights, *Rwanda. Who is killing, who is dying, what is to be done*, pré-rapport, mai 1994, p. 31-32). Un glissement sémantique qui évoque le slogan : "La joie par le travail", au fronton des camps d'extermination nazis.

49. *ibidem*.

50. Jean-Philippe DESBORDES, *Comment ont été armées les milices paysannes*, in *Info-matin* du 04/07/94.

51. Propos d'un haut fonctionnaire français en poste à Kigali jusqu'au mois d'avril 1994. Cité par Jean-Philippe DESBORDES, article cité.

*beau-frère du colonel Elie Sagatwa, lui-même secrétaire particulier et beau-frère du chef de l'Etat*⁵²". Dans cette maison, la fameuse "synagogue", une vingtaine de dignitaires du régime préparent "des opérations d'intimidation, des incendies ou des "chasses poursuites". Selon Janvier Afrika, le président Habyarimana était le "chef" du "réseau Zéro" et, parfois, participait personnellement aux réunions⁵³".

Janvier Afrika enchaîne sur la description de ce qu'une commission d'enquête internationale⁵⁴ qualifiera dès février 1993 "d'actes de génocide" (des prémisses, donc) : "Au début 1992, nous avons perpétré notre premier massacre. Près de 70 d'entre nous ont été envoyés à Ruhengeri tuer des Tutsis du clan Bagogwe. Nous en avons massacré environ 10 000 en un mois, à partir de notre base du camp militaire de Mukamira, à Ruhengeri. Deux semaines plus tard, on nous envoyait à Bugesera, où nous avons liquidé environ 5 000 personnes⁵⁵". Selon African Rights, le massacre de Bugesera a représenté une sorte de répétition générale, et permis de tester "deux innovations majeures : la mise en condition de la population par Radio-Rwanda, et l'utilisation sur une grande échelle des milices Interahamwe". Durant les quatre mois qui ont précédé, "des hommes politiques extrémistes ont soigneusement préparé le terrain, par des réunions publiques et la distribution de tracts incendiaires. Le signal fut donné le 3 mars par un message de Radio-Rwanda, puis les bandes de miliciens et de soldats en uniforme battirent la région à la recherche des Tutsis. L'armée désarmait les Tutsis, tandis que les miliciens les tuaient⁵⁶".

Ainsi s'instaure un nouveau "service public de massacre de Tutsis et d'opposants hutus. La méthode : le "massacre provoqué". Munis de voitures de service et de bons d'essence, de machettes et de bidons, des hommes de main débarquent dans une commune ou une région - la "cible" désignée - pour y inciter la population locale, souvent avec le concours du bourgmestre ou d'autres autorités, à des "nettoyages" : des pogromes anti-tutsis ou des tueries d'opposants⁵⁷". Lors d'une réunion à la "synagogue", le 1er septembre 1992, "le Président a affirmé qu'il était indispensable de trouver tous les opposants politiques. Ceux qui refusaient de participer à l'extermination des Tutsis [...] étaient tous considérés comme appartenant au FPR⁵⁸".

Les partisans du Président obtempèrent. Le 22 novembre 1992, le MRND tient un rassemblement à Gisenyi. L'un de ses dirigeants, Léon Mugesera, déclare : "Ecoutez bien ceci : nous demandons instamment qu'on fasse une liste de tout ce monde [l'"ennemi de l'intérieur", tutsi mais aussi hutu], que tous ces gens soient traduits en justice. [...] Si ce n'est pas fait [...], nous nous occuperons nous-mêmes de massacrer cette bande de salauds. C'est dit dans l'Evangile, vous le savez, que le serpent vient de mordre et que vous le laissez traîner parmi vous, c'est vous qui périrez⁵⁹". Ce discours est suivi de massacres dans la région.

L'armée n'avait pas attendu. Une réunion, regroupant "différents responsables militaires", s'était tenue le 4 décembre 1991 sous la présidence de Juvénal Habyarimana. On a retrouvé une directive secrète du ministère de la Défense et de l'état-major de l'armée rwandaise, datée du 21 septembre

52. Témoignage de Janvier Afrika, recueilli par Stephen SMITH, *Rwanda : un ancien des escadrons de la mort accuse*, in *Libération* du 21/06/94.

53. Stephen SMITH, *ibidem*.

54. La Commission internationale sur les violations des droits de l'homme au Rwanda a séjourné au Rwanda du 7 au 21 janvier 1993. Elle était composée de quatre organisations humanitaires : la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH), Africa Watch (département de Human Rights Watch), le Centre international des droits de la personne et du développement, et l'Union interafricaine des droits de l'homme. Son rapport, publié le 22 février 1993, concluait : "Des actes de génocide de grande ampleur, commis au su et au vu des autorités, sont demeurés impunis à ce jour." On a vu, quelque 13 mois plus tard, les dramatiques conséquences de cette impunité prolongée... et de l'indifférence ou la négligence qui ont suivi la publication de ce rapport.

Sauf au Rwanda : "avant même la publication [...], des informateurs, des membres d'organismes locaux pour la défense des droits de l'homme mais, aussi, de simples... chauffeurs ont été menacés de mort, persécutés et tués." (Stephen SMITH, *ibidem*).

55. Propos recueilli par Mark HUBAND, article cité.

56. African Rights, pré-rapport cité, p. 31.

57. Stephen SMITH, *Rwanda : un ancien des escadrons de la mort accuse*, in *Libération* du 21/06/94.

Brigitte MAISTRE, responsable du projet Rwanda de Médecins du Monde, évoque des opérations de ce genre. Dans des agglomérations réputées "modérées", comme Butare ou de petites villes au sud de Kigali, arrivent des camions entiers de miliciens qui investissent l'endroit. Le lendemain le carnage commence. "On avait visité une ville dans laquelle ne restaient que des femmes, des vieillards et des enfants parce que tous les maris avaient été tués". (in *La Chronique d'Amnesty International*, juillet 1994).

58. Témoignage de Janvier Afrika, qui dit avoir participé à cette réunion de chefs de milices. Jugé trop tiède, il a été arrêté et emprisonné à la sortie. Selon lui, Agathe Habyarimana participait à la réunion (D'après Mark HUBAND, article cité). Agathe Habyarimana aurait aussi pris part personnellement à "la "coordination préparatoire" d'une descente sanglante contre les Tutsis de Gongwe et, plus tard, ceux de Bugesera" (Stephen SMITH, in *Libération* du 21/06/94).

59. Sic. Cité par Michel MULLER, *Deux ans avant, l'extermination était programmée*, in *L'Humanité* du 28/06/94.

1992, qui se réfère aux conclusions de cette réunion. Destinée aux commandants de secteurs, eux-mêmes chargés d'en faire une large diffusion, elle désigne "l'ennemi principal", "le Tutsi de l'intérieur ou de l'extérieur, extrémiste ou nostalgique du pouvoir", et décrit "les milieux où se rencontrent les extrémistes" : "les milieux religieux ; les professeurs ; les milieux d'affaires ; les zones de déplacés tutsis de 1959, plus particulièrement les centres urbains"⁶⁰. L'ennemi secondaire "est toute personne qui apporte son concours à l'ennemi principal"⁶¹, bref les Hutus d'opposition. Ce type de directive va inspirer la confection des listes qui guideront les débuts du génocide (avant que la rage meurtrière ne s'étende même aux enfants). "La liste des personnes à éliminer comptait 60 noms fin 1992, 500 en avril 93. Le 20 février 94 à midi, mon parent le général Nsabimana, chef d'état-major de l'armée, m'a montré une liste de 1 500 noms rien que pour Kigali", précise une haute personnalité modérée⁶².

Les milices sont considérablement renforcées. A celles de la mouvance MRND, les Interahamwe, s'ajoutent celles du CDR⁶³, les Impuzamugambi ("ceux qui n'ont qu'un seul but") "plus de 50 000 hommes au total"⁶⁴. Elles recrutent dans "une jeunesse à demi-scolarisée, déboussolée et manipulable à coups d'argent, de bière et de chanvre indien"⁶⁵, mais aussi parmi les réservistes. Ces cohortes de miliciens "reçurent une formation accélérée à la fin de 1993 et au début de 1994, de même qu'un certain nombre de réfugiés du Burundi se trouvant notamment dans le camp de Gako, près de Butare. Les militaires de la Garde présidentielle, qui avaient ouvert un camp de formation à Mutara, entraînent aussi de 200 à 300 hommes par préfecture, enseignant comment manier le fusil et la grenade, désignant les "ennemis" à liquider"⁶⁶. Les armes à feu et les grenades, de toutes provenances, inondent les villes et les campagnes par des canaux divers (y compris les marchés). "Dans une lettre pastorale publiée en décembre 1993, l'évêque de Nyundo dénonça publiquement ces distributions d'armes à la population. Dans une commune voisine de Gisenyi, on a compté 50 000 fusils pour 140 000 habitants"⁶⁷.

Restait à attiser la haine. Radio-Rwanda cultivait bien le racisme officiel, sous l'impulsion notamment de Ferdinand Nahimana, ancien Président de l'Université, intellectuel devenu fanatique. Mais cette propagande était justement trop officielle - trop "fonctionnaire", et trop incompatible avec l'exercice imposé des négociations d'Arusha. Ferdinand Nahimana doit quitter Radio-Rwanda, et il conçoit alors, avec quelques radicaux proches ou apparentés de l'épouse du Président⁶⁸, une innovation fulgurante en matière de communication militante⁶⁹ - dont la "performance" est sans doute le principal facteur de l'ampleur du génocide. Une loi opportune sur la liberté de la presse permet, en août 1993, la création d'une radio "libre", officiellement "commerciale", Radio Télévision

60. Extraits produits par Michel MULLER, article cité.

61. Cité par le rapporteur spécial nommé par la Commission des droits de l'homme de l'ONU, René Degni-Segui, qui considère ce document comme particulièrement significatif pour la qualification de "génocide". Rapport du 28/06/94, publié à Genève par la Commission des droits de l'homme de l'ONU.

62. Jean BIRARA, ancien gouverneur de la Banque nationale du Rwanda. Cité par Marie-France CROS, in *La Libre Belgique* du 24/05/94.

63. Coalition pour la Défense de la République, regroupant des ultras du "hutu power", créée en 1992, notamment par Jean Barahinyura. Ce politicien hutu longtemps brouillé avec le régime, un temps exilé en Allemagne, avait publié des pamphlets extrêmement violents contre la personne du général Habyarimana, et même rejoint un moment le FPR. "Converti" par les services rwandais, il devint l'apôtre d'un virulent racisme anti-tutsi (D'après Gérard PRUNIER, article cité). Le CDR permettait au MRND présidentiel de sauver les apparences et de rester un interlocuteur acceptable des négociations d'Arusha.

64. C. BRAECKMAN et A. GUILLAUME, *Il suffisait de jeter la mèche*, in *Le Soir* du 01/06/94. Jean BIRARA parle de 50 000 hommes pour les seuls Interahamwe. Cité par Marie-France CROS, in *La Libre Belgique* du 24/05/94.

65. Jean-Pierre CHRETIEN, *Un nazisme tropical*, in *Libération* du 26/04/94.

66. C. BRAECKMAN et A. GUILLAUME, article cité.

67. Ibidem.

68. "Ses bailleurs de fonds sont : Joseph Nzirorera, apparatchik du MRND [...], l'épouse de l'ex-chef de l'Etat, Agathe Kanziga, le beau-frère d'Habyarimana, Séraphin Rwabukumba, actuellement en France, patron de la société d'import-export "La Centrale", et le beau-père de l'un des fils Habyarimana, Félicien Kabuga, commerçant de son état. Un autre actionnaire de la station est l'ancien directeur de Radio Rwanda, l'"historien" Ferdinand Nahimana, idéologue extrémiste hutu [...]. Le dirigeant du parti extrémiste CDR, Jean-Bosco Barayagziwa, haut fonctionnaire aux Affaires étrangères, compte aussi parmi les personnalités influentes dans RTL" (François MISSER *Radio-la-mort*, in *Témoignage chrétien*, 03/06/94). Le président de la station, et son principal financeur, Félicien Kabuga, est Tutsi, ce qui lui vaudra d'être lui-même menacé par certaines des milices que sa radio aura déchaînées... Il enverra contre elles d'autres groupes armés, au racisme moins immédiat, puis préférera prudemment, dès le 13 juin, s'exiler en Suisse avec sa famille. On verra plus loin (annexe 4) qu'il y sera ménagé.

69. "Pour moi, la guerre du Rwanda n'est pas un conflit médiéval ou tribal, mais bel et bien un conflit du troisième millénaire. [...] La guerre, conçue par les militaires, n'est plus menée par eux mais par les civils, utilisés par les médias locaux comme moyens de combat. On retrouve le même phénomène avec la Serbie : au nom de la peur entretenue, on envoie les civils tuer l'ennemi désigné. Il faut casser cet engrenage de la terreur psychologique. On n'a pas encore assez compris le rôle capital et l'efficacité des médias comme agents de guerre. Il n'y a pas de missiles Patriot pour briser net leur effet. Riposter au pilonnage de Radio Mille Collines exige d'énormes moyens" (Françoise BOUCHET-SAULNIER, responsable du droit humanitaire à Médecins Sans Frontières, in *Télérama* du 27/07/94).

Le rapporteur spécial René Degni-Segui insiste beaucoup sur le rôle de RTL.

des Mille Collines (RTL), qui émettrait essentiellement en langue nationale, le kinyarwanda. Installée "juste en face du palais présidentiel", elle dispose de "gros moyens". "Les débuts de la station sont florissants, grâce notamment à une excellente programmation musicale". "L'audience atteint très vite des sommets, surtout auprès des jeunes. Ça balance sur RTL et dans tous les taxis de Kigali. Ça balance aussi, très vite, dans des émissions politiques de plus en plus virulentes, auxquelles le Président assiste très régulièrement - en spectateur seulement : il n'y a qu'une rue à traverser. La même que traversent les câbles reliant directement la station à la présidence, et qui fournissent gracieusement l'électricité à la radio". La station est gardée par des Interahamwe, et des gardes présidentiels "en dehors de leurs heures de service"⁷⁰.

En quelques semaines, les studios deviennent un extraordinaire centre de propagande. On y organise la "résistance" aux accords d'Arusha, avec des accents de haine. "En langue kinyarwanda⁷¹, les appels au meurtre collectif se font de plus en plus pressants : "Allez, sortez, il faut me réchauffer !", demande le commentateur. Puis, après les incendies et tueries locales, l'incitation à la violence devient à la fois plus explicite et plus générale : "La tombe n'est qu'à moitié pleine. Qui nous aide à la remplir ?" Ainsi passe-t-on au projet d'extermination⁷²". En avril 1994, "c'est au cri d'un slogan de la station, "Power !" - entendez "Hutu power !" -, que les machettes et les gourdins" abattront "Tutsis et opposants"⁷³".

2.3. Avatars de la coopération civile franco-rwandaise.

"La coopération franco-rwandaise [...], c'est d'abord une aide aux populations de l'ordre de 100 millions de francs en 1992 dans des secteurs aussi variés que le café, le riz, les forêts. C'est encore la présence d'organisations non gouvernementales (ONG) et de collectivités locales françaises. La France était en 1993, avec la Belgique, le premier partenaire du Rwanda. Mais nombreux étaient ceux qui coopéraient avec ce pays : Allemagne, Etats-Unis, Suisse, Canada", plaidait, début juin, le ministre de la Coopération Michel Roussin⁷⁴. Qu'en fut-il ? Il ne nous est pas possible de fournir ici une étude exhaustive de cette relation de coopération - dont les travers présentent beaucoup de traits communs avec ceux de l'ensemble de l'aide publique au développement (APD)⁷⁵. Nous nous bornerons à fournir des éléments de contexte, et de relativisation du propos ministériel.

Le montant annoncé, 100 millions de francs, est faible (un quatre centième de l'APD), et il ne représente qu'un vingtième environ de l'aide internationale (352 millions de dollars⁷⁶ en 1992). Dans les 95% restants, les institutions multilatérales devançant nettement les aides bilatérales de la Belgique, des autres pays cités par Michel Roussin, mais encore de la Chine, du Japon, etc. L'importance de l'aide multilatérale et la multiplicité des pays donateurs sont en principe plutôt favorables : de fait, en 1990, 18% de l'aide sont théoriquement affectés aux priorités du développement humain (éducation élémentaire, soins de santé primaires, eau potable, assainissement, planification familiale et nutrition)⁷⁷ et c'est un exploit en Afrique subsaharienne (pour l'APD française, le taux moyen est inférieur à 4%⁷⁸).

Mais l'aide internationale avait déjà contribué à la forte dégradation, dans les années quatre-vingts, de son terrain d'intervention rwandais. Dans un pays encore très rural⁷⁹ et peu monétarisé, les stratégies du développement de la Banque Mondiale ont suscité des projets d'utilité douteuse⁸⁰. Ses

70. François MISSER et Valérie PERONNET, *Radio machette*, in *Télérama* du 29/06/94.

71. "Il est frappant de relever que les émissions [...] diffèrent significativement selon qu'elles sont émises en français ou en kinyarwanda [...]. Inoffensives dans le premier cas, elles deviennent extrêmement agressives dans le second. La RTL n'hésite pas à appeler à l'extermination des Tutsis" (René DEGNI-SEGUI, rapport cité).

72. Stephen SMITH, *Le racisme tropical, mode de gouvernement*, in *Libération* du 28/05/94.

73. François MISSER et Valérie PERONNET, *Radio machette*, in *Télérama* du 29/06/94.

74. In *Le Figaro* du 03/06/94.

75. Sur ce sujet, cf. entre autres Anne-Sophie BOISGALLAIS et François-Xavier VERSCHAVE, *L'aide publique au développement*, Syros, 1994 ; Sylvie BRUNEL, *Le gaspillage de l'aide publique*, Seuil, 1993 ; Jean-Jacques GABAS, *L'aide contre le développement*, Economica, 1989.

76. Source : PNUD, *Rapport mondial sur le développement humain 1994*, Economica, 1994, p. 179.

77. En 1989-91. Ibidem.

78. En 1989-91. Source : PNUD, ibidem, p. 209.

79. En 1992, 94% de la population rwandaise vivait en milieu rural, contre 70% en moyenne dans l'Afrique subsaharienne. 90% de la main d'oeuvre travaillait encore dans l'agriculture. Source : PNUD, ibidem, pp. 161 et 175.

80. Luc THIRRIOT (*Dette et crise au Burundi*, manuscrit, 1994) a analysé les 36 projets financés par la Banque Mondiale, de 1978 à 1993, dans le pays voisin et "cousin", le Burundi. Eu égard à la priorité de "lutte contre la pauvreté" énoncée par le Président de la Banque, 8 de ces projets sont clairement identifiés comme positifs (routes, urbanisme, électricité, alimentation en eau), 6 sont clairement identifiés comme négatifs ou inutiles (l'échec est patent, notamment, dans le secteur agricole, en raison de la trop grande distance culturelle entre les experts étrangers et les populations "aidées"), 22 sont discutables ou difficiles à évaluer.

prêts "bonifiés"⁸¹ ont suscité un endettement devenu rapidement insupportable : la dette nette du Rwanda, quasi nulle en 1980 (4 millions de dollars) atteignait 795 millions de dollars en 1992, soit plus de la moitié d'un PNB en chute libre (- 33% entre 1989 et 1992, du fait de la guerre civile)⁸².

Cette "aide" *"se traduit toujours par le paiement de services coûteux d'experts étrangers ou l'embauche de salariés locaux à des niveaux de salaires largement supérieurs à ceux généralement proposés dans le pays. Ce phénomène renforce l'émergence d'une bureaucratie urbaine qui servira de vitrine au modèle occidental dans le pays"*. Il participe *"à l'accentuation des disparités entre groupes sociaux"*⁸³, et à une *"occidentalisation du monde"*⁸⁴ d'autant plus déstabilisante que les campagnes rwandaises en avaient été longtemps protégées. Au total, l'aide internationale représentait en 1992 plus d'un sixième du PNB. La France a aisément inscrit son aide bilatérale dans la voie tracée par la Banque Mondiale : elle en est un important actionnaire et contributeur ; ses entreprises ou ses experts bénéficient, plus que proportionnellement, des commandes initiées par les projets de la Banque.

Dans un pays où l'*akazu* était de plus en plus préoccupée de sa survie politique et de son propre enrichissement, et de moins en moins des besoins de la population, la pluralité des donateurs était devenue source d'incohérences, et non de synergies. *"La coopération internationale [...] révèle ici toute son inefficacité. Belges, Français, Allemands, Canadiens, Chinois, Japonais - sans parler de diverses organisations régionales ou internationales comme la Banque Mondiale ou la Communauté économique européenne -, se partagent le pays en "tranches" de développement"*⁸⁵. *"Il n'est aucun pays qui compte autant d'assistants au développement (coopérants, volontaires, experts) par kilomètre carré que le Rwanda, pays le plus choyé par l'aide extérieure"*, écrivait Alain Hanssen⁸⁶, alors que sévissait une paupérisation croissante, qui va pour une frange de la population jusqu'à la famine⁸⁷. En 1990, 34% des Rwandais n'avait pas accès à l'eau potable (2% de plus qu'à la fin des années 70), et 18,5% des enfants mouraient avant l'âge de 5 ans.

*"La plus grande partie de la richesse nationale ou de l'aide étrangère, supposée servir au développement du pays, est confisquée par une poignée de personnes très haut placées, notamment les hautes personnalités militaires, qui sont parmi les dignitaires les plus corrompus du régime actuel. La lettre ouverte de l'ancien Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Rwanda, publiée récemment dans La Libre Belgique, permet de réaliser l'ampleur de cette corruption. La somme détournée par deux personnalités citées dans cette lettre correspond [...] à environ 10% de l'aide annuelle au développement"*⁸⁸.

Les 100 millions de l'aide française ont donc de fortes chances d'avoir subi le sort commun de la coopération interétatique, plutôt distante des *"populations"* évoquées par Michel Roussin. On remarquera au passage que cette somme représentait environ la moitié du coût de la coopération militaire (cf. 2.4), et que l'offre d'un Falcon 50 au Président Habyarimana, sur le budget de la rue Monsieur, a coûté l'équivalent d'un an de cette coopération franco-rwandaise⁸⁹.

81. Rappelons que l'aide est en grande partie constituée par l'*élément-don* des prêts bonifiés, c'est-à-dire la valeur actualisée des réductions d'intérêts, différés, et autres "facilités". Cette aide stimule donc l'endettement. Et lorsque le prêt a été détourné ou mal utilisé, il s'agit carrément d'un fardeau, puisqu'il faut continuer à rembourser un "cadeau" volatilisé.

82. D'après Luc THIRRIOT, manuscrit cité. Le PNB par habitant avait déjà décliné, en moyenne, de 2,4% par an dans la décennie 80 (source : PNUD, Rapport cité, p. 195). Cette dégradation économique n'est bien sûr pas étrangère à ce qui va suivre.

83. Ibidem.

84. Selon le titre de l'ouvrage de Serge LATOUCHE, *L'occidentalisation du monde*, La Découverte, 1988.

85. Danièle HELBIG, *Le Rwanda entre guerre civile et réformes politiques*, in *Le Monde diplomatique* de Novembre 1990.

86. In *Le désenchantement de la Coopération*, L'Harmattan, 1989.

87. La moyenne des apports caloriques journaliers est l'une des plus faibles au monde : 80% des besoins en 1989-90, ce qui veut dire que des centaines de milliers de personnes ont nettement moins. Source : PNUD, Rapport 1994 cité, p. 167.

88. *Rwanda, L'autre pays de l'apartheid*, in *Bulletin du CRIDEV* de Mai 1991.

89. *"On sait désormais avec précision dans quelles circonstances Habyarimana avait obtenu - à sa demande - un Falcon 50, en 1990. C'est François Mitterrand qui, passant outre l'avis défavorable de son ministre de l'Economie et des Finances Pierre Bérégovoy, décida de lui accorder ce cadeau. Coût : 100 millions de francs, puisés dans les réserves spéciales du ministère de la Coopération."* (*Jeune Afrique* du 04/08/94). *"Les tractations étaient conduites par un membre éminent du cabinet de François Mitterrand (François de Grossouvre), assisté d'un homme de la "cellule élyséenne". L'intermédiaire choisi par le chef de l'Etat rwandais était le docteur Bebe Calo, Africain né en Belgique, qui eut plusieurs fois maille à partir avec la justice pour abus de confiance et escroquerie au début des années 80"* (Hervé GATTEGNO et Corinne LESNES, *Rwanda : l'énigme de la "boîte noire"*, in *Le Monde* du 28/06/94).

Celle-ci se composait d'abord de 34 coopérants techniques et les 28 enseignants⁹⁰ (à comparer aux 500 à 700 militaires) : un nombre croissant, à l'encontre de la tendance générale de la coopération franco-africaine, et qui marque une volonté d'"investissement" dans ce pays sensible. L'expérience inviterait cependant à vérifier si certains de ces techniciens, voire enseignants, n'avaient pas des fonctions fort éloignées d'un objectif de développement.

Hors les salaires et charges de ces coopérants, deux exemples indiqueront quel type d'usage politique l'on peut faire, à l'occasion, des crédits de la coopération civile. La rémunération des trois membres français de l'équipage du Falcon 50 "*coûtait environ 3 millions de francs par an*", pris en charge par le budget de la Coopération. Pour on ne sait quelle raison (des scrupules ?), cette rémunération traduisait par une société protéiforme, la SATIF (alias ASI), "*qui a pu déjà, par le passé, rendre d'autres services discrets à la Coopération*"⁹¹. En avril 1994, apprend-on officiellement, "*le ministère de la Coopération de la République française apporte à la République rwandaise, qui lui en fait la demande, une aide budgétaire exceptionnelle d'un montant de 200 000 F. Cette aide budgétaire financera des actions urgentes en faveur des réfugiés rwandais*". Il s'agit en fait (via une dotation à la Direction du Développement !) de pourvoir aux menus frais d'Agathe Habyarimana et de sa famille - dont son frère Protais, dit "Monsieur Z", un des chefs présumés des "Réseaux Zéro"⁹².

Au Rwanda même, la coopération civile a difficilement résisté aux invitations à privilégier la région du Président : elle a transféré une partie de l'Université de Butare à Ruhengeri, et installé dans cette même région l'école de gendarmerie.

Ne généralisons pas. L'intelligence, l'imagination, l'intégrité, la générosité, le sens du bien public d'un certain nombre de fonctionnaires, dans les administrations françaises ou détachés à l'étranger, fait qu'une partie des fonds de la coopération interétatique échappe quand même à ce genre de logique. La Caisse Française de Développement a ainsi mis en place les AIPB (Aides aux Initiatives Productrices de Base). Il y en eut deux au Rwanda en 1992, pour un montant total de 512 000 francs⁹³.

Ce n'est évidemment pas avec de tels montants qu'on pouvait aider un pays à faire face au plus fort taux mondial de croissance démographique (3,9% par an sur la période 1989-2000)⁹⁴. Alors, sans pratiquement aucune aide de l'Etat, des ONG et des collectivités locales⁹⁵, françaises et étrangères, s'étaient mises à la tâche et tentaient, avec leurs moyens limités, de corriger des déséquilibres grandissants. Le bilan de leur action est bien sûr mitigé, et elles ne firent pas toutes preuve de clairvoyance politique. Mais elles témoignèrent généralement d'une relation fondée sur la dignité.

2.4. La coopération militaire : secret, désinformation, nostalgie.

En juillet 1975 est signé un **simple accord d'assistance militaire**⁹⁶, fixant "*le cadre dans lequel la France distribue une aide en armements*". Cet accord est "*longtemps resté modeste, à hauteur de quelque 4 millions de francs par an en moyenne*"⁹⁷.

Lorsqu'en 1990, depuis l'Ouganda, le FPR envahit le nord du Rwanda, Juvénal Habyarimana téléphone à Jean-Christophe Mitterrand⁹⁸, au 2 rue de l'Elysée, pour lui demander le soutien militaire de la France. On s'accorde sur l'envoi des quelques centaines de parachutistes qui devraient suffire à **stopper** cette attaque. Cet envoi de troupes, fort peu connu en France, bloqua effectivement **l'avancée du FPR**⁹⁹. Mais il soulignait la faiblesse de l'armée rwandaise.

90. Source : Assemblée Nationale.

91. D'après Hervé GATTEGNO et Corinne LESNES, article cité.

92. D'après Alain FRILET et Sylvie COMA, *Paris, terre d'asile de luxe pour dignitaires hutus*, in *Libération* du 18/05/94.

93. Source : Assemblée Nationale.

94. Source : Banque Mondiale.

95. Le partenariat de longue haleine mené au Rwanda par une ville comme Castres, dans le cadre de Cités Unies France, est un exemple d'un autre type de relations Nord-Sud.

96. Et non un accord de défense. La Présidence joue sur la méconnaissance de la distinction entre les deux types d'accords pour tenter de légitimer, a posteriori, les envois de troupes en 1990 et 1993. François Mitterrand a réaffirmé cette "continuité" dans le solennel entretien du 14 juillet 1994 : "*C'est en 1975, six ans avant mon arrivée à l'Elysée, que le gouvernement français a signé avec le président du Rwanda un traité d'assistance militaire qui a continué à s'appliquer*".

97. *Neuf accords militaires entre Paris et Kinshasa*, in *Le Monde* du 22/06/94.

98. Un témoin se trouvait à ce moment dans le bureau de Jean-Christophe Mitterrand, et a entendu sa part du dialogue.

99. Stephen SMITH fut le premier à révéler, dans le journal *Libération* (*La guerre secrète de l'Elysée en Afrique de l'Est*, 11/06/92), l'ampleur de l'engagement français : l'intervention d'un agent de la DGSE, à bord d'un hélicoptère de combat, avait permis de neutraliser une colonne de ravitaillement.

Paris conçoit alors une aide militaire "particulièrement importante, souvent discrète, parfois clandestine. A son maximum, elle a été jusqu'à concéder en permanence à l'armée gouvernementale rwandaise quelque cent cinquante coopérants ou conseillers militaires" - outre les unités de parachutistes cantonnées à Kigali, plus de 500 soldats - "et pas moins de 20 millions de francs en matériels militaires par an (soit 40 millions avec les soldes versées)"¹⁰⁰.

"Les matériels livrés par la France - certains équipements faisant l'objet de cessions gratuites - aux FAR [...] furent très divers, depuis des automitrailleuses légères jusqu'à des hélicoptères Gazelle ou des avions Noratlas et Guerrier, en passant par des pièces d'artillerie de campagne. Au pire des affrontements entre le FPR et l'armée du président Habyarimana, il est arrivé que des soldats français servent eux-mêmes ces canons"¹⁰¹. "C'est vrai qu'en février 1992, on y a été très fort" admet un responsable qui a eu accès à tous les documents¹⁰² - profitant de l'occasion pour tester du matériel expérimental, "des blindés légers de montagne ainsi que des hélicoptères de combat dotés d'une douzaine de roquettes de chaque côté"¹⁰³. Le terrain rwandais fut utilisé par l'armée comme "une sorte de bac à sable grandeur nature", ce qui peut contribuer à expliquer son "entêtement" à soutenir l'engagement rwandais¹⁰⁴.

Aux livraisons d'armes françaises s'ajoute le **financement d'achats complémentaires**, en provenance surtout d'Afrique du Sud et d'Egypte¹⁰⁵. Human Rights Watch a fait état, ainsi, d'une garantie de 6 millions de dollars apportée par le Crédit Lyonnais à un contrat en date du 30 mars 1992, entre le Rwanda et l'Egypte, pour l'achat de fusils automatiques, mortiers, mines terrestres et explosifs : on n'imagine pas que cet établissement bancaire nationalisé, déjà plombé, se soit engagé autrement qu'en service commandé dans cette caution à haut risque¹⁰⁶.

"La décision clairement politique de formation des Forces armées rwandaises, ordonnée intuitu personae par le chef de l'Etat, n'amène pas le moindre état d'âme chez les responsables militaires français"¹⁰⁷. "Les rebelles, venus d'Ouganda, n'étaient-ils pas "évidemment" manipulés par les anglophones ? [...] Il fallait aider ce brave Juvénal Habyarimana, lui procurer armes et munitions, former une armée qui lui permette de bouter hors de ce coin d'Afrique les fâcheux. On le fit. Sans réserves, sans la moindre analyse politique, c'était le fait du prince"¹⁰⁸. Les effectifs de l'armée rwandaise passent de 5 000 à 35 000 hommes. La Garde présidentielle de 1 500 hommes¹⁰⁹ - "constituée sur les modèles zairois et togolais"¹¹⁰, avec un recrutement limité au clan et à la région présidentiels, en l'occurrence les Bakiga du Bushiru - bénéficie d'un équipement et d'un traitement privilégiés.

100. Jacques ISNARD, *Une aide militaire intense et souvent clandestine*, in *Le Monde* du 23/06/94. L'auteur de l'article sous-estime de 5 à 10 fois le coût annuel d'une troupe de plus de 500 soldats d'élite.

101. Ibidem.

102. Cité par Patrick de SAINT-EXUPERY, *La France lâchée par l'Afrique*, in *Le Figaro* du 22/06/94.

103. D'après Colette BRAECKMAN, *Rwanda : forcing français*, in *Le Soir* du 21/06/94.

104. Jean-Christophe FERNEY, article cité.

105. L'Egypte est une plaque tournante du trafic d'armes - en provenance notamment d'Europe de l'Est. Juvénal Habyarimana était lié au président Moubarak. Par ailleurs, selon le milicien repent Janvier Afrika, "un grand nombre d'Interahamwe ont été envoyés en Egypte pour y recevoir un entraînement" (Cité par Mark HUBAND, *Des tueurs bien encadrés*, in *The Weekly Mail and Guardian* de Johannesburg, repris par *Courrier international* du 30/06/94).

Arm Scor, l'entreprise d'Etat sud-africaine de fabrication d'armes, "réalisait ces derniers temps un chiffre de ventes annuel moyen de 175 millions de dollars, dont 86 millions avec le seul Rwanda" (Ernest GLINNE, député européen, *Qui livre des armes au Rwanda ?*, in *La Libre Belgique* du 30/05/94). Le président de ce groupe, Tielman de Vaal, "a reconnu que les ventes d'armes légères se sont poursuivies avec l'Etat africain jusqu'en septembre de l'année dernière. "Nous avons arrêté nos ventes, a-t-il ajouté en guise d'excuse, trois mois avant que le Rwanda ne soit classé comme pays instable. Durant cinq ans, le gouvernement rwandais a toujours bien payé, et cash. Mais, à moins de me faire licencier sur le champ, il m'est impossible de vous dire avec quelles devises". (Frédérique SPRANG, *L'Afrique du Sud vendait des armes à Kigali*, in *Le Journal du Dimanche* du 17/07/94).

106. Le Crédit Lyonnais dément la caution, mais non le mouvement de fonds sur le compte de l'ambassade d'Egypte à Londres... Frank SMYTH, auteur de l'étude *Arming Rwanda : The Arms and Human Rights Abuses in the Rwandan War* (disponible auprès de Human Rights Watch), affirme la prise de risque de l'établissement nationalisé. Il ajoute : "de fait, le crédit accordé pour l'achat [de ces armes] représentait une aide militaire secrète de la France au Rwanda." (in *The Nation* (New York), traduit par *Courrier international* du 05/05/94).

107. Jean GUISEL, *L'opération Turquoise laisse des bleus à l'armée*, in *Libération* du 21/07/94.

108. Patrick de SAINT-EXUPERY, *Paris-Kigali : le virage de 1993*, in *Le Figaro* du 03/06/94.

109. Estimation minimum d'African Rights, pré-rapport cité, p. 33. L'effectif officiel était de 700.

110. Jean-Pierre CHRETIEN, *Rwanda : la responsabilité de la France*, in *Politique africaine*, Juillet 1994. Dans *Le Monde diplomatique* de Juillet 1994, Muriel POMPONNE montre à l'oeuvre un autre "produit" récent et inquiétant de la coopération militaire française : les "Ninjas" de la garde présidentielle - ou plutôt de la milice dictatoriale - équatorienne.

On réactive aussi, sans doute, les vieux schémas de la "lutte anti-subversive". Le 10 novembre 1991, Me Eric Gillet, de la Fédération internationale des droits de l'homme, publie un rapport où il "affirme que ce sont des officiers français qui conduisent les interrogatoires musclés des combattants du FPR¹¹¹". Janvier Afrika, l'ancien membre des "Réseaux zéro", précise : "Les militaires français nous ont appris à capturer nos victimes et à les attacher. Cela se passait dans une base au centre de Kigali. C'est là qu'on torturait, et c'est là également que l'autorité militaire française avait ses quartiers. [...] Dans ce camp, j'ai vu les Français apprendre aux Interahamwe à lancer des couteaux et à assembler des fusils. Ce sont les Français qui nous ont formés - un commandant français¹¹² - pendant plusieurs semaines d'affilée, soit au total quatre mois d'entraînement entre février 1991 et janvier 1992". Immédiatement après, les "Réseaux zéro" s'attaquent aux Tutsis du clan Bagogwe, dans la région de Ruhengeri : "nous en avons massacré environ 10 000 en un mois¹¹³". Jean Carbonare, l'un des membres de la commission internationale d'enquête de 1993, témoigne pour sa part : "J'ai eu deux grands chocs dans ma vie. Le premier, lorsque j'ai découvert qu'en Algérie on avait institutionnalisé la torture. Le deuxième, en janvier 1993, quand j'ai vu des instructeurs français dans le camp militaire de Bigogwe, situé entre Gisenyi et Ruhengeri. C'est là qu'on amenait des civils par camions entiers. Ils étaient torturés et tués, puis enterrés dans une fosse commune que nous avons identifiée près du cimetière de Gisenyi¹¹⁴".

Ce n'est pas l'effet que de dérives subalternes¹¹⁵. Une **profonde connivence** s'établissait entre officiers français et rwandais. Début 1992, le ministère français de la Défense avait détaché le lieutenant-colonel Chollet à un rôle-clé : conseiller "pour l'organisation de la défense et le fonctionnement de l'institution militaire" auprès du général Habyarimana¹¹⁶, on peut dire qu'"il exerçait le commandement opérationnel de l'armée rwandaise¹¹⁷". Après la signature des accords d'Arusha, l'"establishment militaire" ne manquait pas de faire savoir son opposition à l'embargo sur les armes qui devait en résulter¹¹⁸. Engagé avec son clan (l'*akazu*) et son parti (le MRND) dans une mobilisation multiforme contre l'application de ces accords, Juvénal Habyarimana savait "pouvoir toujours compter sur le soutien de l'important lobby militaro-africaniste français¹¹⁹". Selon Jean-François Bayart, "des responsables militaires français semblent avoir suggéré au régime Habyarimana, et à son entourage, que les accords d'Arusha n'étaient ni bons ni inéluctables. Même s'ils n'ont pas voulu cet épouvantable génocide, on peut se demander s'ils n'ont pas fait germer l'idée, chez les ultras du régime, qu'il fallait à tout prix saboter ces accords¹²⁰".

"On a mis sur la touche les plus extrémistes de notre politique passée, en effet totalement pro-hutu", avouait un responsable français, évoquant le général Jean-Pierre Huchon et son entourage, à la mission militaire du ministère de la Coopération¹²¹ : c'est donc qu'ils avaient pris part au jeu - et

111. D'après Claude KROES, in *L'Humanité* du 22/11/91. Ce journal a accompli sur la tragédie rwandaise un remarquable travail d'enquête, avec dès avril 1994 un reporter sur place, Jean CHATAIN. Cela lui a permis de révéler très tôt l'ampleur des massacres, et de montrer leur caractère organisé. Ses informations ont souvent été reprises - plus à l'étranger qu'en France, où l'engagement politique de ce journal pouvait servir de prétexte à écarter des révélations gênantes. Cf. le numéro spécial du 05/08/94, *Rwanda : solidarité et vérité*.

112. Janvier Afrika évoque aussi "deux militaires français".

113. Cité par Mark HUBAND, *Des tueurs bien encadrés*, in *The Weekly Mail and Guardian* de Johannesburg, repris par *Courrier international* du 30/06/94. Cf. aussi Stephen SMITH, *Rwanda : un ancien des escadrons de la mort accusé*, in *Libération* du 21/06/94.

114. in *Le Nouvel Observateur* du 04/08/94.

115. L'exécutif français devrait savoir aussi que la présence militaire française en Afrique induit de curieux raisonnements. Le commandant du 2^e REP Paul Serves a été récemment condamné à 4 ans de prison. Il avait donné (transmis ?) l'ordre de ne pas faire de prisonniers, lors d'une expédition de la Légion contre les braconniers d'une réserve de chasse du Président centrafricain. L'ordre a été exécuté. L'affaire a, exceptionnellement, été jugée. Mais on ne saura pas ce qu'allait faire l'armée française dans cette partie de garde-chasse en pays étranger, ni comment de tels ordres ont pu, au moins jusqu'à ce niveau, paraître aller de soi. "On m'a fait comprendre qu'il valait mieux que l'affaire reste à mon niveau", a confié le commandant. On s'inquiètera surtout du point de vue du procureur : "le contexte centrafricain [...] atténue très largement les responsabilités des uns et des autres". D'après *Libération* des 11 et 12/05/94.

116. D'après Alain FRILET, *La France au piège de ses accords*, in *Libération* du 18/05/94. *L'Humanité* du 30/06/94 publie des extraits de la note verbale précisant la mission de cet officier auprès de l'état-major rwandais : "conseiller sur l'organisation de l'armée rwandaise ; l'instruction et l'entraînement des unités ; l'emploi des forces".

117. Jean-Christophe FERNEY, article cité.

118. Marie-Pierre SUBTIL, *La France s'efface*, in *Le Monde* du 07/06/94.

119. Patrick de SAINT-EXUPERY, *Paris-Kigali : le virage de 1993*, in *Le Figaro* du 03/06/94. Pour ce journaliste, le corporatisme des agents de la présence militaire en Afrique est activé par l'ensemble des avantages, très consistants, qu'ils en tirent : soldes sans comparaison avec celles de métropole, carrière et promotions rapides, reclassement possible dans le conseil lucratif (instruction, achat d'armes, renseignement,...) auprès des chefs d'Etat africains - l'équivalent exotique du "pantouflage" des énarques.

120. Interview à *La Vie* du 07/07/94, *Le Rwanda comme un révélateur*. Un journaliste, interrogeant des responsables militaires français à la fin de 1993, fut très étonné par l'engagement de leurs propos dans le sens de l'extrémisme hutu.

121. D'après Stephen SMITH, *L'armée française malvenue au Rwanda*, in *Libération* du 20/06/94). Jusqu'aux législatives de mars 1993, le général Jean-Pierre Huchon secondait à l'Elysée le général Christian Quesnot, chef de

l'avaient mené ici ou là¹²². Cela n'empêchera pas, lors de l'opération Turquoise, de placer en première ligne, face au FPR, le colonel Thibaut (alias Tauzin¹²³) : cet "ancien" du SDECE a été le conseiller militaire du général Habyarimana de 1990 à la fin 1993¹²⁴, durant toute la période de l'engagement militaire de la France contre le FPR, et alors que les instructeurs français côtoyaient les premiers massacres. Il a été rappelé à plus de diplomatie lorsque, début juillet 1994, il déclara qu'en cas d'offensive du FPR vers les positions françaises, "*nous tirerons dans le FPR, sans état d'âme*¹²⁵", et qu'on ne ferait "*pas de quartier*¹²⁶".

"*Cette "affaire", commente Jacques Isnard, est révélatrice d'un état d'esprit, celui des officiers français qui ont découvert le Rwanda et pratiqué, avant le 6 avril 1994, les Forces Armées Rwandaises (FAR), auprès desquelles ils avaient été détachés. Un nombre non négligeable d'hommes des opérations spéciales connaissaient le Rwanda avant "Turquoise". "La France, demande un colonel, un des leurs, n'abandonne-t-elle pas ses anciens amis ?". Quelques états d'âme, donc, pour ceux qui ont perdu certains de leurs ex-stagiaires des FAR, morts au combat face au FPR. [...] Quelque déception, aussi, pour ceux des Français qui ont entraîné les FAR dans le passé et qui les ont vues se désagréger au fil de leur déroute*¹²⁷".

De l'Indochine à l'Algérie, les troupes "coloniales"¹²⁸ se sont toujours "attachées" au terrain qu'on les envoyait défendre et aux auxiliaires qu'on leur demandait de former. "*Les militaires, reconnaît-on, ont fait du Rwanda une affaire personnelle*¹²⁹". Quoi d'étonnant, alors, si certains militaires activistes ont eu là-bas des stratégies et des attitudes de "solidarité", qui ne sont pas sans rappeler l'engagement passionnel d'une partie de l'armée au côté des militants et des soldats de l'Algérie française ? Autre évocation nostalgique de la gloire des causes perdues : lors de l'opération Turquoise, certains éléments avancés ont baptisé "*les collines entourant Gikongoro [...] Gabrielle, Isabelle, Dominique. Comme les collines entourant le camp retranché de Dien Bien Phu*¹³⁰".

A côté des militaires d'active, visibles ou clandestins, la France envoie en Afrique toutes sortes de gens d'armes, ex-policiers, officiers "retraités", ou mercenaires. Les dictateurs africains sont friands de conseils extérieurs en sécurité. A ce jeu, les anciens de l'Elysée font très fort : Paul Barril - "*recommandé*" auprès de chefs d'Etat africains par François de Grossouvre, le conseiller et ami de François Mitterrand¹³¹ -, avec sa société SECRETS, et Pierre-Yves Gilleron ont "servi" le général Habyarimana¹³². Le premier, rendu célèbre par l'affaire des Irlandais de Vincennes, a montré à nouveau, dans l'exhibition d'une fausse "boîte noire" du Falcon 50 abattu le 6 avril, tout son talent de désinformateur, au service de l'aile dure du régime Habyarimana.

Ce serait anecdotique si, dans le drame rwandais, la désinformation n'avait joué un tel rôle, fourvoyant la quasi-totalité de la classe politique française - bien au-delà du cercle mitterrandien. "*La diplomatie française, renseignée en grande partie par les militaires, s'incline et répercute sans la moindre réserve leur discours*¹³³".

l'état-major particulier du Président. Proche de François Mitterrand, il suivait le dossier rwandais. Au début de la période de cohabitation, il fut nommé à la tête de la mission militaire du ministère de la Coopération - très active au Rwanda jusqu'en mars 1994, mais tenue à l'écart de l'opération Turquoise.

122. Cela contribue à expliquer le retrait si précipité (dès le 14 avril), des militaires français encore sur place au moment de l'attentat du 6 avril (bien placés, en principe, pour modérer les ardeurs des ordonnateurs du génocide, et renforcés le 9 par l'arrivée de 460 collègues) : l'état-major redoutait vivement que certains ne tombent aux mains du FPR (cf. 3.5).

123. Stephen SMITH et Jean GUISEL démontent le "jeu de cache-cache identitaire" de ce spécialiste du renseignement dans *L'impossible mission militaro-humanitaire* (Libération du 19/07/94).

124. D'après Colette BRAECKMAN, *La France résolue à contenir la victoire du FPR*, in *Le Soir* du 05/07/94, et Jean-Philippe DESBORDES, *Qui est ce colonel qui veut casser du FPR ?*, in *Info-Matin* du 07/07/94.

125. Cité par François LUIZET, *La France décide de s'interposer*, in *Le Figaro* du 05/07/94).

126. D'après Jean GUISEL, *Mitterrand et Juppé rectifient le tir*, in *Libération* du 06/07/94).

127. D'après Jacques ISNARD, *Des bonbons et des fusils*, in *Le Monde* du 10/07/94.

128. Dont la tradition se perpétue en Afrique à travers les RICM (Régiment d'Infanterie Coloniale de Marine). Ils furent très présents au Rwanda jusqu'à l'éclat du colonel Thibaut, qui donna le signal de leur relève.

129. Citation d'un haut responsable - anonyme - par Patrick de SAINT-EXUPERY dans son enquête *La France lâchée par l'Afrique*, in *Le Figaro* du 22/06/94.

130. Dominique GARRAUD, *Gikongoro, aux abords de la zone de sécurité*, in *Libération* du 08/07/94. Au journaliste américain Frank SMYTH venu l'interroger, l'attaché militaire français à Kigali, chef de la mission d'assistance militaire, a cru bon d'indiquer : "*La France et les Etats-Unis ont une histoire militaire commune, par exemple au Vietnam.*" (in *The Nation* (New York), traduit par *Courrier international* du 05/05/94).

131. Stephen SMITH, *Habyarimana, retour sur un attentat non élucidé*, in *Libération* du 29/07/94.

132. cf. Hervé GATTEGNO, *La "boîte noire", le Falcon et le capitaine*, in *Le Monde* du 08/07/94.

133. Patrick de SAINT-EXUPERY, *La France lâchée par l'Afrique*, in *Le Figaro* du 22/06/94.

De la fin 1993 jusqu'à l'attentat du 6 avril 1994, il ne reste officiellement en poste au Rwanda qu'un "groupe de 25 coopérants militaires". Cependant "plusieurs témoins ont affirmé avoir reconnu, en février, onze militaires du DAMI [Département d'assistance militaire à l'instruction] qui avaient quitté Kigali en décembre dernier, qui étaient revenus en civil dans la capitale rwandaise et ne faisaient donc pas partie" de ce groupe¹³⁴. Que venaient-ils faire, sinon se mêler à de troubles jeux d'influence ? A vrai dire, le Rwanda était devenu le champ clos de l'affrontement entre services spéciaux de diverses origines, occidentales et africaines, ce qui exacerbait la paranoïa ambiante. La France s'était piquée à ce jeu. La qualité de l'information qu'en tiraient ses décideurs s'en trouvait gravement affectée : le FPR restera ainsi, jusqu'au bout, affublé de l'étiquette "Khmers noirs" - avec la triple connotation négative du cauchemar indochinois, de l'épouvantail communiste, et de la trahison des assaillants nocturnes¹³⁵. Et il est constant qu'une démocratie maîtrise mal une trop grosse concentration de ses agents secrets.

2.5. Le rôle de l'Elysée.

La Constitution de la V^e République confère une prééminence au chef de l'Etat dans le commandement des armées et la conduite de la politique étrangère. Dès l'origine, avec l'installation de Jacques Foccart à l'Elysée, la politique franco-africaine, son déploiement militaire, ses ambitions géopolitiques et sa coopération civile sont au coeur de ce "domaine réservé", une sorte de Saint des Saints accessible à de rares initiés. Cela tient certes à la personnalité de Jacques Foccart - mais de Gaulle, qui en avait fait son principal collaborateur, s'en accommodait très bien. "L'homme de l'ombre"¹³⁶ avait une double obsession : assurer une succession stable à l'Empire, en le plaçant entre les mains d'un "réseau" d'"amis de la France", pourvoir aux financements secrets dont la vie politique est particulièrement nécessitée¹³⁷. Les deux objectifs n'étaient pas incompatibles.

La Françafrique mise en place parut en effet longtemps comme un modèle de stabilité. Les chefs d'Etat "amis de la France" s'enrichissaient dans des proportions encore assez compatibles avec une économie de rente plutôt prospère. La division du monde en deux blocs serrait les rangs géopolitiques. Le souci majoritaire du service public chez les fonctionnaires français, transmis à la fonction publique naissante des anciennes colonies, permettait qu'une part notable des flux d'Aide Publique au Développement (APD) aboutisse à des dépenses utiles d'investissement, d'éducation, de santé : les détournements constituaient la dîme de l'argent du développement, ou un peu plus, mais l'utopie du développement échappait encore partiellement au prisme du bakchich escompté. Quant un chef d'Etat exagérait, ou contrôlait mal les ambitions concurrentes, Paris savait se rétablir auprès de nouveaux amis, ou se les attacher. Les réseaux d'intermédiaires qui animaient cette Françafrique n'étaient pas encore trop nombreux et discordants. L'influence des diverses familles franc-maçonnnes jouait un rôle modérateur - avant de décliner ou d'être supplantée (par les rosicruciens, entre autres).

La plupart de ces éléments stabilisateurs se sont érodés ou ont disparu au fil des deux dernières décennies. La rente des matières premières a chuté avec leurs cours, et elle est mangée par le service de la dette, au point que l'APD devient la rente principale ; dès lors, les nécessités de survie rendent très secondaire le souci du bien public. Plusieurs chefs d'Etat, poussés par les appétits de leurs familles élargies, ont appliqué avec trop de zèle la consigne implicite : "Enrichissez-vous". En même temps, l'explosion démographique rendait de moins en moins supportable la gabegie économique. En France, l'attrait du gâteau françafricain multipliait peu à peu les réseaux et lobbies, aux intérêts contradictoires, tandis qu'en Afrique la fin des blocs et le vent démocratique favorisaient le foisonnement des ambitions et stratégies particulières.

Lorsque François Mitterrand arrive à l'Elysée en 1981, la fin de ce cycle est amorcée. Or il avait été au début : ministre de la IV^e République, chargé à l'occasion de l'Outre-mer, il avait tissé des relations étroites avec nombre de ces "amis de la France", dont en premier chef Houphouët-Boigny. La

134. Colette BRAECKMAN, *Rwanda : l'enquête se poursuit à Bruxelles*, in *Le Soir* du 24/06/94.

135. Des journalistes et humanitaires en mission ont pu vérifier, chez la plupart des militaires de l'opération Turquoise, l'identification réflexe : FPR="Khmers noirs". Quant au thème des attaques nocturnes, il revenait de manière quasi obsessionnelle dans les reportages des journalistes de télévision accrédités - ce qui permettait au passage de faire la publicité des équipements français de vision nocturne, dont étaient dépourvus les malheureux Casques bleus africains...

136. Selon le titre de l'ouvrage de Pierre PEAN, Fayard 1990.

137. Son financement officiel n'apparaîtra que 30 ans plus tard, suite à un certain nombre de scandales en métropole. Or le détournement des flux financiers de la Françafrique, s'il a permis à la plupart des chefs d'Etat africains d'édifier des fortunes parfois colossales, avec la bienveillance du "parrain" français, était en même temps la principale "pompe à finances" des partis au pouvoir. Ce n'est pas encore terminé.

gestion hyper-personnalisée de la politique franco-africaine dont il héritait lui convenait très bien. Il en accentuera même le côté familial et familial, après l'épisode incongru du ministre Jean-Pierre Cot (1981-82)¹³⁸. La marge d'initiative du ministère de la Coopération rejoint les capacités de son successeur Christian Nucci. Pourquoi, là plus qu'ailleurs, instaurer de nouvelles règles du jeu, quand les anciennes sont si confortables ? Un trait cependant, maintes fois observé : si François Mitterrand poussera jusqu'aux limites ce type de gestion, il a assez tôt conscience que cette politique africaine se traduit par un échec sur ce continent ; la coexistence de cette conscience et de cette obstination l'amène à se mettre presque systématiquement en colère dès qu'un ministre, un conseiller ou un interlocuteur de passage veulent aborder cette question. On se garde donc de lui en parler, et le laisse seul avec ses contradictions¹³⁹.

La gestion, assurée par la cellule pour les affaires africaines du 2 rue de l'Élysée¹⁴⁰, se dégrade. Ancien journaliste au Togo, le fils du Président, Jean-Christophe y a trouvé un emploi. Les chefs d'Etat africains découvrent vite l'intérêt de cette filière directe, familiale, pour faire passer leurs nombreuses sollicitations, petites et grandes. D'autant que le personnage apparaît particulièrement malléable et disponible : il facilite le contact avec des hommes d'affaires et de communication, et propose d'efficaces intermédiaires entre le monde politique, les entreprises, et l'administration, tel le député Jeanny Lorgeoux. Ses supérieurs théoriques, Guy Penne puis Jean Audibert, se retirent. Ce dernier, en partant, met vainement en garde François Mitterrand : "*En laissant votre fils à ce poste, vous vous exposez vous-même*".

Effectivement, quelques journalistes¹⁴¹, assez isolés (rares sont les organes de presse sans lien de pouvoir ou de capital avec la Françafrique), lèvent plusieurs scandales¹⁴². François Mitterrand a beau affirmer le 14 juillet 1990 : "*Il n'y a pas de Monsieur Afrique à l'Élysée*¹⁴³", il sera contraint deux ans plus tard¹⁴⁴, dans la perspective de la cohabitation, de remplacer son fils par Bruno Delaye, ancien ambassadeur au Togo. Une toute autre personnalité¹⁴⁵, mais il est déjà trop tard pour le Rwanda.

Le secret a fait le vide : "*Tout ce qu'il y a de meilleur dans l'énarchie, le patronat ou l'université fuit l'Afrique comme la peste à cause du "domaine réservé" et de ce qu'il dissimule : un dysfonctionnement mortel et une abondance ruineuse, compte tenu de l'absence de politique*¹⁴⁶", remarquait Jean-Marc Kalfleche. Les compétences ont fui, et ne sont plus consultées. Faute de tout débat sur les objectifs de la politique franco-africaine (les nombreux rapports successifs sont mis au placard), on s'engluie dans la gestion des affaires courantes, des hautes et basses oeuvres. Le pôle décisionnaire est devenu un point aveugle - d'autant que, faute d'être dirigés, ses relais se sont autonomisés. L'Élysée contrôle de moins en moins les groupes d'intérêts et lobbies que, depuis 1960, il a utilisés, tolérés, ou laissés prospérer : à côté du réseau personnel de Jean-Christophe Mitterrand, les réseaux Foccart et Pasqua (entre autres), Elf¹⁴⁷, Bouygues, Alcatel-Alsthom, Bolloré, le Trésor, le lobby de la francophonie et le

138. "*La conclusion de l'éphémère passage de Jean-Pierre Cot au Ministère de la Coopération est révélatrice d'une inversion des pouvoirs. C'est la "famille" africaine qui a réclamé la réinstallation [à l'Élysée] d'un correspondant privilégié et en a quasiment dessiné le profil : quelqu'un qui comprenne la "mentalité africaine" - en réalité la dérive despotique et prébendière des amis de la France.*" (A.-S. BOISGALLAIS et F.-X. VERSCHAVE, op. cit., p. 54).

139. Que souligne son ancien collaborateur Erik ORSENNA, alias Eric ARNOULT, qui n'a pas peu contribué au discours de La Baule.

140. Où sont régulièrement réunis les responsables politiques et financiers de la "coopération" franco-africaine. "*Chacun des acteurs sait bien que toutes les décisions sensibles sont soumises à l'arbitrage élyséen, et reçoit inversement de nombreuses sollicitations de "Monsieur Afrique" et de son équipe (réduite)*" (A.-S. BOISGALLAIS et F.-X. VERSCHAVE, op. cit., p. 54). Les habitudes ne changent guère en période de cohabitation : les pratiques africaines des partis au pouvoir étant jusqu'ici restées très proches, le gouvernement de cohabitation s'avère un hôte très "coopérant" du "domaine réservé" - moyennant, bien sûr, quelques échanges d'indulgences et de bons procédés.

Plus que d'autres, la gestion de l'affaire rwandaise sera "réservée" : elle "*échappe complètement au Quai d'Orsay ou à la Coopération*" (Jean-Christophe FERNEY, article cité).

141. Dont Pascal KROP, de *L'Événement du Jeudi*, et Stephen SMITH, de *Libération*.

142. Dont la disparition de 195 millions de F. de la Caisse Française de Développement (alors CCCE) dans les caisses du courtier "Sucres et Denrées". Cf. Antoine GLASER et Stephen SMITH, *Ces Messieurs Afrique*, Calmann-Lévy, 1992. Un ouvrage indispensable pour la compréhension des fonctionnements de la Françafrique.

143. Cette incroyable dénégation n'a nulle part été commentée : c'est dire le degré d'indifférence ou d'hypnose des médias sur la question. Que ferait la presse américaine si Bill Clinton déclarait que personne n'est chargé de l'Amérique latine à la Maison Blanche ?

144. En raison notamment de la publication de l'ouvrage d'Antoine GLASER et Stephen SMITH cité ci-dessus, dont le dernier chapitre est consacré à Jean-Christophe Mitterrand.

145. Il avait courageusement protégé le Premier ministre démocratique togolais contre les miliciens du général Eyadema - auquel est très lié Jean-Christophe Mitterrand. Il a tenté par ailleurs de sortir la cellule élyséenne du vide prospectif et stratégique. Mais tout s'y oppose.

146. Jean-Marc KALFLECHE, *De l'abus du domaine réservé*, in *L'Express* n° 1948, novembre 1988.

147. François Mitterrand disait de l'ancien PDG d'Elf, Loïk Le Floch-Prigent, qu'il était son ministre de la Coopération. (En certains pays d'Afrique, on peut se demander si, à l'inverse, le politique ne suit pas la stratégie du décideur économique. "*Aujourd'hui encore, dans des pays comme le Gabon et le Congo, la France se confond avec le nom*

lobby militaro-africaniste poussent chacun leurs pions. Dans la coopération technique et financière comme dans la diplomatie, la conviction et l'intégrité sont découragées. La **déresponsabilisation** et la **dé-moralisation** des acteurs de ce système sont devenus tels, dans des pays parfois au bord de l'explosion - ou de l'implosion -, que n'importe quel accident devient possible.

La responsabilité de François Mitterrand est d'abord là : avoir **laissé dégénérer** ce système pendant 13 ans, avoir laissé son fils Jean-Christophe - associé jusqu'en 1992 avec Gilles Vidal -, tisser des liens de "complicité" avec la plupart des dictateurs africains et leurs familles - et notamment avec le fils du Président rwandais, Jean-Pierre Habyarimana, qu'il accompagnait en divers déplacements. Cette "amitié" prodigue, redoublée par celle des deux Présidents, fait que Jean-Christophe n'hésite pas un instant quand le pouvoir rwandais, menacé¹⁴⁸, appelle la France à venir chasser les "Khmers noirs" envoyés par Museveni. L'armée obtempère à cette décision, confirmée et assumée personnellement par François Mitterrand. Sans boussole politique, elle suivra aveuglément l'ordre initial : "*casser les reins du FPR*¹⁴⁹", sans état d'âme, épousant ainsi la cause, et parfois les délires, des tenants du "Hutu power".

Arrivant à l'Élysée, **Bruno Delaye** ne peut en fait qu'endosser le pardessus rwandais laissé par son prédécesseur, et agréé par le Président de la République. Les avis et conseils externes sont alors quasi inexistantes. L'information de l'Élysée dépend de l'armée et de l'ambassadeur Georges Martres... Jusqu'au printemps 1993¹⁵⁰, la vision des choses ne changera pas : l'engagement dans le processus d'Arusha n'est pas assez déterminé pour contrecarrer la fuite en avant du régime Habyarimana, avalisée par les représentants civils et militaires de la France à Kigali. La responsabilité politique de François Mitterrand est alors de ne pas avoir réagi aux informations qui devaient lui parvenir sur cette dérive¹⁵¹ - ou d'avoir laissé s'installer à l'Élysée un fonctionnement où ce type de nouvelles, désagréable, ne parvenait pas jusqu'à lui.

Plus fondamentalement, on a l'impression que François Mitterrand se met à habiller l'histoire, esquivant instinctivement ce qu'un haut-fonctionnaire, écoeuré, qualifie de "*responsabilité directe, totale et écrasante*¹⁵²". L'ahurissante version des événements donnée sur les deux premières chaînes de télévision française, le 10 mai 1994, pose des questions quasi métaphysiques sur la subtile différence, pour un homme d'Etat, entre tromper et se tromper.

Patrick Poivre d'Arvor : "*On parle de 200 000 morts...*"

François Mitterrand : "*Oui, 200 000 morts. Il s'agit, pour bien fixer les esprits, d'une ancienne colonie belge ; et la Belgique a fait d'excellentes choses, et a gardé, comme pays européen, une sorte de - je ne dirais pas tutelle - mais disons de compagnonnage avec le Rwanda très préférentiel. Mais la France, comme c'est un pays francophone, a constamment été appelée au secours et nous y avons envoyé des soldats, à la fois pour aider à sauvegarder nos compatriotes qui vivent au Rwanda et sauvegarder en même temps - ce que nous avons fait - les Belges et toutes nationalités européennes qui se trouvaient là-bas et qui faisaient appel à nous*¹⁵³. Mais nous n'avons pas envoyé une armée pour combattre, nous

d'Elf, résultat de trente ans d'un tête à tête quasi oedipien avec les pouvoirs locaux" (Aline GERARD, *Elf tourne une page africaine*, in *Le Nouvel Economiste* du 03/06/94).

148. L'offensive du FPR était elle-même très aléatoire, avec un côté "desperado". Mais, "*dans la nuit du 4 au 5 octobre, l'armée rwandaise avait monté une habile mise en scène dans les rues de Kigali pour faire croire à une attaque des rebelles sur la capitale. Des milliers de cartouches furent tirées (sans aucun mort !) [...] pour persuader Paris d'intervenir militairement*" (Gérard PRUNIER, article cité).

149. Au printemps 1993, les résultats accablants du rapport de la Commission internationale d'enquête - qui dénonçait aussi l'implication de l'armée française - furent présentés à Bruno Delaye par l'un des membres de la Commission, Jean Carbonare. Celui-ci, ainsi que d'autres personnes, eut plusieurs rencontres avec Bruno Delaye sur ce sujet, dans un climat non hostile. Mais le jugement sur le FPR resta sans appel. Le très civil "Monsieur Afrique" ajouta même : "*Le FPR, nous lui casserons les reins !*". Une expression martiale qui ne pouvait que refléter le mot d'ordre initial - et que Bruno Delaye a bien sûr par la suite officiellement démentie.

150. Pour la suite, voir infra, 2.7.

151. Il semble que le génocide n'ait jamais occasionné de rupture épistémologique dans le pragmatisme mitterrandien. A propos de Klaus Barbie, dont il ne souhaite pas d'abord l'extradition vers la France, le Président a dit devant Claude Cheysson : "*Les choses ne sont pas blanches, ne sont pas noires, elles sont grises*" [cité par Eric DUPIN, *Mitterrand et l'extrême droite : des pistes pour comprendre*, in *Libération* du 05/09/94]. En 1954, lorsqu'il devint ministre de l'Intérieur, "*François Mitterrand s'est largement appuyé sur l'équipe Bousquet*" (le chef de la police de Vichy) pour constituer son cabinet [Pierre PEAN, *Une jeunesse française, François Mitterrand, 1934-1947*, Fayard, 1994, cité par *Libération* du 02/09/94]. La collaboration de Bousquet et de son équipe à la Shoah n'était donc pas plus rebutante que ne le sera plus tard le soutien de Milosevic au programme de purification ethnique (le Président français entretient notoirement de bonnes relations avec le Président serbe). Quel feu rouge aurait pu alors être perçu dans le lointain Rwanda ?

152. Cité par Vincent HUGUEUX, *Rwanda : la mort crie victoire*, in *Le Vif-L'Express* du 03/06/94.

153. La protection des Français et des étrangers (les pauvres Belges en particulier) a bon dos. Lorsque près de 700 parachutistes français se trouvaient à Kigali (plus que d'expatriés), l'attaché militaire Bernard Cuissac avait servi ce

*n'étions pas là-bas pour faire la guerre*¹⁵⁴. Nous ne sommes pas destinés à faire la guerre partout, même si c'est l'horreur qui nous pend au visage. Nous n'avons pas les moyens de le faire et nos soldats ne peuvent pas être les arbitres internationaux des passions qui aujourd'hui bouleversent et déchirent tant de pays."

2.6. Syndrome de Fachoda et hostilité au FPR.

"Le complexe de Fachoda, la vision anglophones contre francophones, le discours sur le FPR : "Les khmers noirs de l'Afrique, nos ennemis", tout cela, c'est vrai !", reconnaît une source très haut placée à Paris¹⁵⁵. On peut penser que le dernier terme n'est que l'ultime degré de la dégradation du premier en mots d'ordre de propagande. Mais comment peut prospérer un tel complexe, qui relève plutôt du syndrome fantasmatique ?

Résumons : le président ougandais Yoweri Museveni est perçu comme le cheval de Troie des "intérêts anglo-saxons dans la région"¹⁵⁶. Le vice-président du Rwanda et chef militaire du FPR, Paul Kagame, fils d'exilé rwandais élevé en Ouganda, anglophone et ancien stagiaire de l'école de guerre américaine, est accusé d'être le "pion des intérêts anglo-saxons" en Afrique centrale¹⁵⁷, complice ou instrument de Museveni¹⁵⁸. Le FPR a tenté de changer cette perception en multipliant les envois d'émissaires à Paris. Mais, affirme Paul Kagame, "il y a, chez vous, un mystérieux blocage quelque part. Nous avons beau répéter à Paris notre attachement à la francophonie et à la coopération avec la France, rien n'y faisait. Vos dirigeants s'acharnaient à soutenir le régime du président Habyarimana, qui avait pourtant détrôné le français comme langue officielle"¹⁵⁹.

La phobie d'une visée impérialiste des "intérêts anglo-saxons" est très répandue, jusque chez les chercheurs. Pierre-Marie Decoudras¹⁶⁰, exposant ce "syndrome Fachoda" à l'occasion du déclenchement de l'opération Turquoise, en adopte pratiquement la logique. On brosse d'abord à grands traits la situation géopolitique : "Les pays de cette région, Rwanda, Burundi, Centrafrique et Zaïre sont en effet situés aux confins de la zone d'influence anglo-saxonne. L'un de ses fers de lance étant l'Ouganda, dont le soutien traditionnellement accordé à la rébellion FPR est lui aussi indéniable. Or, au moment où le Zaïre est miné de l'intérieur et où la situation politique à Bangui (point d'appui des opérations militaires en Afrique) ne paraît pas des plus stables, il est important pour la France de sauver ce qui peut l'être au Rwanda, et par ricochet au Burundi voisin, également sur le fil du rasoir en permanence"¹⁶¹. N'est-il pas trop tard, à la fin juin 1994 ? "Souvenez-vous du petit nombre de soldats français qui avait suffi à stopper le FPR dans son offensive sur Kigali il y a un an et demi. Les cartes n'ont guère changé, et j'estime que le FPR et les Français devront fatalement passer un compromis. Au total, c'est bien d'une opération militaro-humanitaire couronnée de succès qu'il devrait s'agir"¹⁶². Et le journaliste Henri Vernet de conclure le raisonnement : "Bref, une affaire pas si mauvaise. Et qui permettrait à la France, qui s'est surtout illustrée ces temps derniers par la dévaluation du CFA, de rebondir en Afrique en grand frère"¹⁶³.

Cet exposé est suffisamment significatif de l'arrière-plan idéologique des décisions françaises pour qu'on s'y attarde. On part d'une donnée : la présence militaire à Bangui, comme s'il s'agissait d'une fin et non d'un moyen. On construit un immense glacis alentour en "annexant" les trois anciennes colonies belges du Zaïre, du Rwanda et du Burundi - en omettant de préciser que ce raisonnement

prétexte au journaliste Frank SMYTH, ajoutant, contre tous les observateurs, que les troupes françaises "n'ont pas reçu de mission contre le FPR" (in *The Nation* (New York), traduit par *Courrier international* du 05/05/94). Le même argument avait jadis "couvert" l'expédition sur Kolwezi.

154. Cette affirmation sera contredite par le communiqué de l'Elysée en date du 18/06/94, qui admet la décision d'envoyer des troupes françaises pour ne pas "laisser s'accomplir" l'intervention du FPR. Jean-Christophe FERNEY, dans son article (cité) d'octobre 1993, s'étonnait "que, lors de ses déplacements, François Mitterrand se tienne en permanence informé de la situation militaire rwandaise".

155. Citée par Patrick de SAINT-EXUPERY, *Rwanda : la France lâchée par l'Afrique*, in *Le Figaro* du 22/06/94.

156. Selon un officiel français. Propos recueilli par Stephen SMITH, in *Libération* du 04/06/94.

157. Selon l'enquête de Renaud GIRARD, *Rwanda : les faux pas de la France*, in *Le Figaro* du 19/05/94.

158. Jean-Christophe FERNEY et Gérard PRUNIER démontent cette instrumentalisation dans leurs articles cités de *Politique africaine*, Octobre 1993.

159. Propos recueillis par Renaud GIRARD, *ibidem*.

160. Chercheur au Centre d'études sur l'Afrique noire (CEAN).

161. Résumé par Henri VERNET du tableau géopolitique brossé par Pierre-Marie Decoudras, in *Le Quotidien* du 22/06/94 : *Pourquoi Paris s'engage*.

162. Pierre-Marie DECOUDRAS, cité par Henri VERNET, *ibidem*.

163. *Ibidem*.

implique une alliance avec la calamité zaïroise, Mobutu (pour ne plus parler d'Habyarimana), et une hostilité au vainqueur d'Amin Dada, dont la "gouvernance" est quand même plutôt honorable¹⁶⁴.

On finit par rencontrer l'ex-Empire britannique, dont l'hostilité n'aurait pas cessé depuis Fachoda - on a pourtant été son allié durant deux guerres mondiales, comme du géant anglo-saxon, les Etats-Unis. On amalgame les intérêts britanniques et américains, qui sont sûrement différents (mais ils ont, culturellement, un mode de présence en Afrique assez opposé au nôtre, et la culture, on s'y accroche). On oublie que la Grande-Bretagne est en Europe - ce grand projet mitterrandien - et que la France, hors l'Europe, sera dans l'incapacité d'avoir une présence constructive en Afrique.

Comme du temps des canonnières, on considère qu'il suffit d'envoyer quelques centaines de parachutistes pour régler le sort de quelques millions d'indigènes. Et on rêve que l'Afrique supportera encore longtemps un "grand frère" dont la présence se réduirait à des coups "militaro-humanitaires". Quant à l'existence, déplorée et contestée, de Rwandais anglophones, elle vient - on l'a souvent oublié - de ce que l'ethnisme hutu a chassé leurs parents en Ouganda voici trois décennies.

L'inconvénient de cette microcéphalie géopolitique¹⁶⁵, c'est qu'elle finit par **nourrir les raisonnements et les comportements militaires**. Les diables anglo-saxons deviennent les Khmers noirs, par la grâce des manipulateurs de Kigali. Les rebelles ougandais et rwandais, contre l'ordre établi des Amin Dada et Habyarimana, sont quelque part, forcément, des communistes ou des crypto-communistes - les adversaires de notre armée en Indochine et en Algérie. Le FPR doit être certainement totalitaire, puisqu'il est discipliné et qu'il combat la "majorité naturelle" hutue. Et il pratique le terrorisme, comme jadis le FLN.

Cette dernière imputation n'est pas invraisemblable¹⁶⁶. Reste que, même si l'on récuse leur terrorisme, on ne traite pas de Khmers rouges, noirs ou verts les membres de l'ETA ou de l'IRA (ce qui sous-entendrait qu'ils soient capables d'un "politicide" d'un million de personnes). Si certains responsables locaux d'une lutte anti-terroriste sont tentés par les excès, ce n'est pas à des conseillers ou instructeurs étrangers de renchérir. Dès 1992, des actes de génocide se commettaient à proximité immédiate des mêmes officiers qui, en juillet 1994 - cohabitant en "zone humanitaire sûre" avec leurs élèves rwandais coauteurs de massacres sans précédent -, parleront encore des "*bouchers*"¹⁶⁷ du FPR, et de leur entreprise collectiviste de "*lavage de cerveaux*" : "*les Khmers noirs, quoi !*"¹⁶⁸.

Durant l'opération Turquoise, l'horreur des massacres de Tutsis aura ouvert les yeux à un certain nombre de militaires. Mais qui demeureront minoritaires. Dans l'armée de métier, les légendes et les traditions ont la vie dure, et même l'évidence du génocide a du mal à les inverser : répétées dans les popotes elles deviennent la vérité du milieu¹⁶⁹.

164. Cette hostilité s'étend à la rébellion sud-soudanaise, aidée par l'Ouganda et les Etats-Unis. On aide donc de diverses manières le régime intégriste de Khartoum dans sa "*guerre jusqu'au-boutiste contre les chrétiens et animistes du Sud-Soudan*", en dépit d'exactions innombrables. Le colonel Manton, qui fut de 1980 à 1993 un quasi "pro-consul" à Bangui, s'est beaucoup entremis dans le rapprochement entre la France, le Soudan... et le Zaïre (d'après *Libération* des 16 et 17/08/94, *Quand Pasqua prend la voie soudanaise*, et *France-Soudan, des intérêts bien compris*).

165. Dont l'un des supports est un luxueux périodique, *Lumières noires*, financé par la belle-famille de Baby Doc Duvalier. En janvier 1994, préfaçant un *Spécial Soudan. Une nouvelle approche est nécessaire*, l'éditorialiste Philippe de PRACANS avait clairement défini les fondements "*éthiques*" du choix de nos alliances au Zaïre et au Soudan : "*Il serait bon que la France choisisse ses amis et ses ennemis non plus en fonction de l'air du temps, de la mode ou des campagnes médiatiques anglo-saxonnes savamment relayées par des naïfs, mais dans le cadre de son éthique, de ses intérêts et de son histoire. Je m'explique : c'est à la demande des Canadiens que la France n'avait pas invité Mobutu président d'un Etat souverain au Sommet de Chaillot. C'était peut-être très gratifiant, mais la haine des anglo-saxons pour Mobutu était dictée par le seul intérêt : le Président Mobutu préférant traiter avec les européens, il faut le déstabiliser et le remplacer par un autre plus conciliant. Et la France a marché ! dupe et contente d'aller dans le sens de l'histoire [...]. On veut nous refaire le même coup au Soudan [suit un éloge du régime de Khartoum]*". C'est sans doute dans le cadre de "*son éthique*" que la France a agi au Rwanda, sans que les naïfs aient eu loisir de la corrompre.

166. cf. Stephen SMITH, *Habyarimana, retour sur un attentat non élucidé*, in *Libération* du 29/07/94.

167. Propos d'officiers français rapportés par Stephen SMITH et Jean GUISNEL, *L'impossible mission militaro-humanitaire*, in *Libération* du 19/07/94.

168. Propos tenu le 8 juillet par un officier français, rapporté par Samantha BOLTON, déléguée de MSF à Goma, in *Le Nouvel Observateur* du 28/07/94. Gilles HERTZOG raconte dans *Le Point* du 30/07/94 un dîner avec des officiers de Turquoise : "*le mouvement des "rebelles", comme persiste à l'appeler un officier, n'a pas vraiment la cote*". Et chacun de citer des exactions du FPR, ou de réhabiliter ses "*camarades*" des FAR.

169. Les sympathies de l'opinion militaire et sa réactivité aux discours de "purification ethnique" semblent en osmose avec celles du Chef des armées. De même que le corps expéditionnaire français au Rwanda a adopté la bienveillance du Président pour le camp du "Hutu power", de même les Casques bleus français en Bosnie ne cachent pas, dans leur majorité, leurs préférences serbes.

Quant aux décideurs français, beaucoup persistent et signent encore en août 1994. "*Le temps travaille pour nous. Le FPR est de plus en plus sur la sellette*", déclare un membre du gouvernement français¹⁷⁰. Le FPR a beau tenir depuis des années un discours politique sur la démocratie multiethnique et l'égalité des chances, il a beau s'être associé à Kigali avec d'incontestables démocrates et défenseurs des droits de l'homme, il demeure l'adversaire. Certes, il y a souvent loin du discours à la réalisation. Mais le régime Habyarimana se dirigeait, lui, vers la suppression pure et simple du discours. Paris n'a jamais voulu vérifier la qualité et la validité du discours politique du FPR. C'est que, au-delà des préjugés en cour, ce discours ne présente aucun "intérêt" dans le cadre de l'actuelle politique franco-africaine. Il est même plutôt jugé comme inquiétant et déstabilisant : "*les Français mesurent à raison que l'impact régional (sur l'instable Zaïre, par exemple) d'un gouvernement éduqué et démocratique au Rwanda pourrait être explosif. La population zaïroise pourrait tenter violemment de renverser le Président Mobutu*"¹⁷¹.

2.7. Inflexions tardives : la France et les accords d'Arusha.

Au tournant du printemps 1993, trois facteurs contribuent à infléchir très sensiblement la position française : l'arrivée au Quai d'Orsay d'un ministre de caractère, Alain Juppé, qui entend affirmer sa compétence sur les dossiers africains (affirmation rendue possible par la victoire électorale d'une majorité opposée à François Mitterrand) ; le remplacement de Georges Martres par Jean-Michel Marlaud au poste d'ambassadeur de France à Kigali ; certaines prises de conscience - incomplètes - induites par la diffusion du rapport de la Commission internationale d'enquête sur les droits de l'homme au Rwanda¹⁷². Tout en restant hostile au FPR, on admet à la cellule élyséenne qu'il faut **promouvoir une solution négociée**.

Cet engagement est décisif. Les efforts diplomatiques des pays africains voisins, amorcés depuis plus d'un an, aboutissent à la conclusion des accords d'Arusha en août 1993, débouchant "*sur un processus d'ouverture politique sans précédent dans l'histoire du Rwanda : reconnaissance de quatorze partis politiques, révision de la Constitution, puis libéralisation de la presse, gouvernement de transition à base élargie, c'est-à-dire à la minorité tutsie, qui obtient cinq ministères sur vingt et un, création d'une nouvelle armée nationale*", résume à sa manière le ministre de la Coopération Michel Roussin¹⁷³. Le cauchemar semble se terminer, une très brève réconciliation s'opère avec le FPR, dont le président, Alexis Kanyarengwe, écrit à François Mitterrand : le FPR "*remercie*" la France pour le "*rôle d'observateur qu'elle a joué à nos négociations*"¹⁷⁴. Et, un temps, l'Élysée joue le jeu. Le Président français écrit à son homologue américain, le pressant d'intervenir pour qu'enfin une force des Nations unies soit déployée au Rwanda : il est nécessaire que la communauté internationale réagisse rapidement sinon les effets de l'accord, écrit François Mitterrand, "*risquent d'être compromis*"¹⁷⁵.

On a pu noter que, dans son résumé, Michel Roussin réduisait l'élargissement au FPR, et le FPR à la minorité tutsie. Or le Président du FPR est Hutu, comme l'étaient plusieurs des cinq ministres pressentis pour le FPR, et c'est en réalité toute l'opposition hutue qui était invitée dans le gouvernement de transition. Habyarimana et le MRND se retrouvaient donc minoritaires dans les institutions issues d'Arusha. Perspective insoutenable. Alors, tandis que l'*akazu* installe la machine infernale (création de la Radio des Mille Collines, recrutement et formation massive de miliciens, inflation des "listes noires", ... cf. 2.2), Juvénal Habyarimana parvient à empêcher l'application des accords d'Arusha (voir infra 3.2). Les auteurs de l'inflexion de 1993 ne verront pas à temps la gravité de ce blocage, dont ils feront porter une partie des torts sur un FPR jugé trop gourmand.

Sur place, **ces inflexions tardives** sont perçues comme des péripéties politiciennes secondaires par la plupart des militaires français. Surtout, elles **ne sont pratiquement pas perçues** par les Rwandais.

170. Cité par Stephen SMITH, *La France en délicatesse avec le FPR*, in *Libération* du 09/08/94. Il faut signaler toutefois qu'à Matignon, au Quai d'Orsay et rue Saint-Dominique, on a réussi, durant l'opération Turquoise, à museler l'envie d'en découdre avec le FPR, et qu'on s'efforce depuis de manifester une attitude moins engagée.

171. Victoria BRITAIN, *L'impact fatal de la France*, in *The Guardian* du 24/06/94.

172. Informé personnellement des résultats de cette Commission d'enquête, Bruno Delaye a aussi ("*discrètement - pour des raisons de sécurité évidentes -*") été mis au courant des révélations de Janvier Afrika, accablantes pour le président Habyarimana et son *akazu*. Personne à l'Élysée "*n'y a jamais donné suite, par exemple en demandant de visionner six heures d'une déposition marathon enregistrée sur cassette vidéo*". (Stephen SMITH, *Rwanda : un ancien des escadrons de la mort accusé*, in *Libération* du 21/06/94).

173. Michel ROUSSIN, in *Le Figaro* du 03/06/94.

174. Extraits cités par Patrick de SAINT-EXUPERY, *Rwanda : la France lâchée par l'Afrique*, in *Le Figaro* du 22/06/94. *i*

175. D'après Patrick de SAINT-EXUPERY, *ibidem*.

Pour tout l'appareil du génocide, du sommet de l'Etat au dernier milicien, la France n'a cessé d'apparaître comme une alliée sûre. Après le 6 avril 1994 encore, et jusqu'à la mi-juillet, sa diplomatie recevait les fréquents remerciements de l'ambassadeur du gouvernement intérimaire au Conseil de Sécurité¹⁷⁶. Fin juin, les préfets et bourgmestres du sud-ouest rwandais, pour la plupart responsables de massacres, organisaient l'accueil chaleureux, avec drapeaux tricolores, des soldats de l'opération Turquoise. Et un journaliste écrivait, fin mai, ce témoignage accablant - confirmé par beaucoup d'autres : "*A chaque barrage, il faut serrer la main de tous ces hommes, souvent d'excellente humeur, en se demandant combien de Tutsis ils ont massacré le mois dernier. Bien plus que le laissez-passer du gouvernement, il y a, mot magique : France. Aussitôt les visages s'éclairent, les machettes se lèvent, on crie bravo, et on se congratule. Les miliciens lèvent le barrage, on baisse les yeux, et on passe avec un peu de honte sur le cadavre des Tutsis grâce au précieux passeport*"¹⁷⁷. A supposer que la France n'ait pas failli à sa réputation de défenseur des droits de l'homme, cet épisode révélerait pour le moins un sérieux problème de communication.

176. D'après Afsané BASSIR POUR, in *Le Monde* du 21/07/94.

177. Franck JOHANNES, *Au camp de Kabgayi, ceux qui vont mourir*, in *Le Journal du Dimanche* du 29/05/94.

3. La France et le génocide

Nous venons d'examiner les modalités de l'alliance entre la France et le régime Habyarimana, et leur dérive incontrôlée vers l'abîme du génocide. Celui-ci est suffisamment grave et exceptionnel - du moins nous le souhaitons - pour que l'on s'y attarde, en privilégiant le point de vue de ce rapport : le rôle de la France. Quelle a été sa responsabilité dans l'avènement, le déclenchement et l'exécution du génocide ? Que signifie le lancement, lorsqu'il est pratiquement achevé, de l'opération Turquoise ? La classe politique et l'opinion publique refusent-elles vraiment le génocide¹⁷⁸ ?

3.1. L'indifférence à l'émergence d'un "nazisme africain"

Refuser le génocide, c'est s'y opposer avant qu'il ne s'accomplisse, donc refuser l'édification d'un appareil d'Etat avide de génocide : on risque sinon, même dans un Etat aussi déclassé que le Rwanda, de ne pouvoir enrayer à temps sa flambée. Il fallait pour cela reconnaître la nature politique profonde du régime Habyarimana, lui trouver un qualificatif qui justifie le refus de l'accompagner plus avant. **Les mots** ont ici une extrême importance. Celui de *génocide* n'est pas employé à la légère : les massacres de Tutsis au Rwanda, en ce printemps 1994, correspondent si massivement à la définition juridique du génocide que les principaux acteurs internationaux ont dû, après bien des atermoiements, admettre cette appellation. Pour **qualifier le régime Habyarimana** dans sa dernière phase (à partir de 1990), le terme le plus parlant serait celui de *nazisme* : le régime hitlérien s'est en effet distingué dans l'histoire assez riche des totalitarismes et autres fascismes par l'inscription, dans sa propagande et ses actes, d'une logique génocidaire. Les ravages d'une telle logique ont suffisamment marqué les esprits pour que ce terme eût mérité d'être employé, à titre d'évocation dissuasive (la science politique n'évolue pas dans Sirius), au seul exemple de totalitarisme qui, depuis lors, soit allé au bout d'une même logique. Si on lui avait accolé **plus tôt** une telle référence, peut-être justement aurait-on pu l'empêcher d'aller au terme¹⁷⁹.

On ne l'a pas pu d'abord parce que c'est un "gros mot". Les diplomates n'aiment pas les gros mots. Les chefs d'Etat non plus : ils pourraient entacher leurs relations familiales. Les hommes d'affaires pas davantage : ils voient venir l'embargo. Les experts et les scientifiques pas du tout : ça les disqualifierait. L'opinion publique, elle, redoute qu'on l'empêche de dormir. Et les Cassandre ne sont pas très sympathiques. On observe dans le conflit bosniaque à quel point la reconnaissance des exactions telles que le viol systématique et massif des femmes bosniaques, ces "gros faits" qu'il faut bien qualifier du gros mot de "crime contre l'humanité", a rencontré un formidable assemblage d'édredons politiques et médiatiques. C'est **dérangeant, incroyable**, ça peut gêner les négociations, etc.¹⁸⁰.

Bref, personne n'avait envie de qualifier durement le régime de Juvénal Habyarimana - lequel avait les faveurs, entre autres, de *Jeune Afrique*, d'une partie de l'Eglise catholique, du roi Baudouin... et de François Mitterrand. Lorsque la Commission internationale d'enquête publia son rapport en février 1993, rares furent les médias qui acceptèrent d'en parler¹⁸¹. La polémique - non entretenue - tourna autour de l'atteinte à l'honneur de l'armée française. Il est vrai que ses modes de présence en Afrique méritent d'être discutés, les tentations de ses militaires sérieusement, et politiquement, encadrées - ce qui au Rwanda n'était plus le cas. Mais le vrai problème, les prémisses du génocide - et donc l'impossibilité éthique de soutenir le gouvernement qui les organisait -, fut escamoté.

178. Sur la problématique du génocide, cf. *Génocides. Penser l'impensable*, numéro spécial d'*Alternatives non-violentes*, Été 1986, et notamment l'article de Jacques SEMELIN, *Penser la violence extrême*, p. 40-55.

179. L'intérêt d'une telle comparaison est beaucoup moins net pour l'analyse *a posteriori*. S'il s'agit de prévenir un danger, il faut employer l'évocation la plus forte, celle qui évoque toute la dimension du risque. Lorsqu'il s'agit au contraire de tirer les leçons d'une telle catastrophe humaine, on a avantage à s'user les yeux dans l'examen de ses spécificités. Un terme aussi "chargé" que celui de nazisme peut biaiser le regard. cf. Conclusion.

180. A tel point que François Mitterrand a refusé de recevoir le rapporteur spécial de la commission d'enquête de l'ONU sur les crimes contre l'humanité en ex-Yougoslavie, l'ancien Premier ministre polonais Mazowiecki, venu lui présenter son rapport.

181. A notre connaissance, *L'Humanité*, *Le Nouvel Observateur*, *Libération* (les mêmes qui perçurent immédiatement la signification des événements d'avril 1994), *Le Monde* et, exceptionnellement, *France 2*. *L'Événement du Jeudi*, pour sa part, suivait très attentivement depuis 1990 l'évolution du régime Habyarimana. On put y trouver dès le 25/06/92 (p. 24) ces phrases prémonitoires : "*Grand ami de François Mitterrand et de son fils Jean-Christophe, le président Juvénal Habyarimana [...] ne cherche pas vraiment à contenir, et encore moins à sanctionner, les groupes fanatisés qui se sont juré de provoquer l'extermination totale des 14 % de Tutsis "restants". Son équipe prépare un scénario à la cambodgienne*".

Jean-Pierre Chrétien publiait certes en mars 1993, dans la revue *Esprit*, un article prémonitoire : *Le Rwanda et la France : la démocratie et les ethnies*. Il dénonçait "la série de pogromes menés depuis deux ans"¹⁸² et en signalait l'aboutissement : "Toute la région des lacs, avec sa vingtaine de millions d'habitants, peut devenir demain un autre Libéria ou une nouvelle Somalie, dans une sorte d'indifférence des médias". Mais qui croit encore à l'esprit en politique ? Même si de rares politiques lisent *Esprit*, ils s'intéressent surtout à l'humeur des médias de masse. Ceux-ci sont restés sourds à cet avertissement, concernant 10 000 à 20 000 personnes. Ils ont complètement ignoré, en octobre 1993, le génocide de 100 000 Tutsis au Burundi - mêlés, en sanglantes représailles, aux massacres de Hutus opérés par l'armée à dominante tutsie¹⁸³. Pour le million de morts du Rwanda¹⁸⁴, ils se sont enfin réveillés, mais trop tard, lorsque le politique fut englouti sous l'humanitaire. Or, "sans télévision, même le plus grand drame qui se prépare est désormais ni vu, ni connu"¹⁸⁵.

Pourquoi cette indifférence ? Le même Jean-Pierre Chrétien expliquera, après les massacres burundais et rwandais : "Un exotisme persistant nous rend aveugles aux fascismes ethnistes qui prennent un air de banalité en Afrique [...]. Les experts en africanisme médiatique préféreront aussi vous renvoyer aux traditions tribales. Pourtant, les fanatismes qui déchirent ces sociétés disloquées, désemparées, ruinées et plus que jamais dépendantes, sont aussi modernes¹⁸⁶ que la "démocratisation" lancée en écho à la chute du mur de Berlin. Le préjugé de la barbarie a priori étrangère a la vie dure :

"Non, il n'est pas vrai qu'un massacre d'Africains soit ressenti de la même manière qu'un massacre d'Européens ! Parce que leur civilisation les a accoutumés à la sauvagerie ? Peut-être. Mais trouverions-nous judicieux qu'un Africain estime une hécatombe en Europe comme le produit normal d'une civilisation qui a produit Auschwitz et qui avait déjà produit Verdun ?" (Alfred GROSSER¹⁸⁷).

[...] Aujourd'hui pourtant, l'abominable génocide rwandais ouvre les yeux : [...] la logique qui a piégé cette région du monde débouche, il faut le dire, sur le vertige d'une véritable Shoah africaine. Comment ne pas se demander si la honteuse occultation du génocide burundais¹⁸⁸ n'a pas facilité et encouragé le déclenchement de celui du Rwanda. Massacres "incompréhensibles" s'exclament de bonnes âmes, et pourtant la chronique d'une Saint-Barthélemy annoncée était là. Et demain sans doute, si le cynisme international persiste, une reprise au Burundi et une extension dans l'est du Zaïre sont à redouter, non pas comme un feu de brousse, mais par la volonté folle des fanatiques du "nazisme bantou" qui croient toujours en la compréhension de l'étranger. Pourquoi penseraient-ils le contraire en voyant l'accueil complaisant réservé en France aux meneurs les plus engagés de la "maisonnée" (akazu) présidentielle rwandaise ?¹⁸⁹

A l'automne 1993, les yeux ne sont pas encore ouverts, et les médias ne savent pas même où situer le Rwanda. François Mitterrand, qui reçoit son ami Juvénal Habyarimana pour "une visite officielle avec tapis rouge, garde d'honneur...", n'est donc pas incité à une grande sévérité. "A-t-il alors évoqué les problèmes soulevés par le rapport sur les escadrons de la mort ? "Oui", affirme-t-on aujourd'hui à l'Elysée. Un responsable raconte : "Le président a dit au chef de l'Etat rwandais : "Il est venu à ma connaissance des exactions, des choses inacceptables, je sais bien que vous êtes à la tête d'un pays en guerre mais..." Le président rwandais a alors répondu à François Mitterrand : "Oui, je suis au courant mais ce n'est pas moi. Il y a des extrémistes. J'ai demandé des enquêtes. Les coupables

182. "Une série de pogromes ont été montés depuis plus de deux ans contre de simples gens pour le seul fait d'être nés Tutsi ou parce qu'ils sont, en tant qu'opposants au régime, dénoncés comme "complices" des rebelles : massacres de Kibirira (mi-octobre 1990) et du Bigogwe (janvier 1991) au Nord, du Bugesera (mars 1992) au Sud-Est, de Kibuye (août 1992) à l'Ouest, de Gisenyi (novembre-décembre 1992) de nouveau au Nord, enfin une dernière flambée simultanée dans plusieurs régions depuis fin janvier".

183. Le rapport publié par la FIDH, en juillet 1994, "sur les violations des droits de l'homme au Burundi" relate avec précision les faits, commune par commune. La situation politique au Burundi est gravissime. Une partie des Tutsis (pas tous) s'accrochent à leurs privilèges par une répression massive, intolérable. Mais Jean-Pierre Chrétien a raison de souligner que l'exaspération légitime de la majorité hutue n'a pas besoin d'être transformée, par les apprentis-sorciers du Palipehutu, en un plan d'extermination des Tutsis. Même la mémoire du génocide de 200 000 Hutus 22 ans plus tôt ne justifie pas un tel appel - pas plus que les horribles forfaits des Oustachis n'excusent les pyromanes serbes de la "purification ethnique".

184. Ordre de grandeur, qui sera discuté plus loin.

185. Stephen SMITH, *Le succès funeste de l'humanitaire*, in *Libération* du 12/08/94.

186. cf. le texte cité plus haut de Françoise BOUCHET-SAULNIER (note) : "Pour moi, la guerre du Rwanda n'est pas un conflit médiéval ou tribal, mais bel et bien un conflit du troisième millénaire... Cette modernité n'a évidemment pas été pressentie.

187. *Le crime et la mémoire*, Flammarion, 1989, p. 20.

188. Evalué à 100 000 victimes par la Croix Rouge. Il faut ajouter qu'on n'avait pas, non plus, tiré les conséquences du génocide de 200 000 Hutus en 1972, et que cette omission n'a pas loin de là, amélioré le climat politique de la sous-région.

189. *Burundi : pogromes sur les collines*, in *Esprit* de Juillet 1994.

*d'exactions seront poursuivis par les tribunaux*¹⁹⁰. Et l'on passa à autre chose. *"Jamais la moindre condamnation ne sera prononcée par un tribunal rwandais*¹⁹¹". Le procureur de Kigali, Alphonse-Marie Nkubito (actuel ministre de la Justice), victime de deux attentats successifs à la grenade (chez lui, puis à l'hôpital), aurait été bien en peine d'entreprendre les poursuites. Il reconnaissait d'ailleurs peu après : *"Le drame dans ce pays, c'est que tout le monde connaît les coupables et que, jamais, un responsable n'est venu devant la justice. Dans notre pays, il n'y a pas de justice*¹⁹²". A l'Elysée aussi tout le monde **devait savoir** : nos nombreux agents de renseignement au Rwanda ne pratiquaient pas tous la désinformation¹⁹³.

*"Rumeurs, intoxications, menaces de mort, se répandent dans les rues de Kigali. Radio Mille Collines attise sans répit la haine. Le feu court. Sans que Paris y prête attention. En dépit des évolutions politiques françaises depuis le début de 1990, le prisme ethnique domine toujours. Pour préserver Juvénal Habyarimana, représentant de l'"ethnie majoritaire", on se refuse à exercer trop de pressions. La France ne soutient pourtant plus le régime. Elle est seulement usée et indifférente*¹⁹⁴". Et elle n'arrêtera donc plus l'engrenage que son armée a contribué à forger, et que certains de ses représentants sur place s'emploient, de leur propre initiative, à activer.

S'il en était besoin, l'assassinat au Burundi voisin, par des militaires tutsis, du premier président hutu démocratiquement élu - Melchior Ndadaye - apporte aux *"extrémistes hutus la plus belle preuve de ce qu'il fallait attendre d'un Tutsi"*. Les villages les plus reculés sont pendus à l'écoute de Radio Mille Collines. A Muganza, par exemple, *"la tension était à son comble. Était-ce le signal du grand règlement de compte ? Bientôt on ne put plus voir au "cabaret" local, un Hutu et un Tutsi s'asseoir ensemble pour boire une Primus. La frontière était maintenant tracée. Si un Tutsi voulait se joindre à un groupe de cadres communaux pour bavarder un peu, les autres s'en détournèrent ou s'écartèrent rapidement. C'était une réaction tout à fait inhabituelle dans le chef*¹⁹⁵ *des Rwandais et surtout, c'était là un signal clair*¹⁹⁶".

A Kigali, le 20 février 1994, le chef d'état major Nsabimana montre à son parent Jean Birara, ancien gouverneur de la Banque nationale du Rwanda, une liste de 1 500 personnes à abattre. *"Il n'adhérait pas à ce projet, monté avec l'assentiment du président Habyarimana. Il m'a dit avoir réussi trois fois à l'empêcher mais que la quatrième, il ne pourrait plus et m'engageait à partir. Le 4 avril, un autre officier m'a dit que des choses graves se préparaient et qu'il ne savait pas s'il serait encore en vie dans une semaine. Le 6, l'attentat a eu lieu et le général Nsabimana était dans l'avion avec le chef de l'Etat"*.

Le même Jean Birara, personnalité très respectée, *"affirme que les chancelleries européennes savaient que des massacres étaient en préparation. Il a lui-même prévenu "à très haut niveau" le monde politique belge où l'on préféra croire que "Habyarimana était un saint homme*¹⁹⁷ *et ne rien faire*¹⁹⁸". *"C'était un génocide annoncé. Tous les gouvernements étaient au courant. Ils ont choisi de ne rien faire*¹⁹⁹". La France n'était donc pas seule à savoir. Mais elle n'avait cessé que depuis un an d'être officiellement complice, elle dénonçait encore le FPR, elle ne rompait pas avec Habyarimana, et ses forces obscures contribuèrent à saboter les accords d'Arusha. Elle aurait pu faire beaucoup pour s'opposer à la dérive génocidaire : les fantômes de sa politique franco-africaine la favorisèrent jusqu'au bout.

190. Patrick de SAINT-EXUPERY, *Rwanda : la France lâchée par l'Afrique*, in *Le Figaro* du 22/06/94. On remarquera que, dans cette relation en principe bienveillante, le chef de l'Etat évite les "gros mots" de la Commission d'enquête (*"Des actes de génocide de grande ampleur, commis au su et au vu des autorités, sont demeurés impunis à ce jour"*), pour des mots moins sévères (*"exactions, choses inacceptables"*), qu'il prend soin de proposer aussitôt la circonstance atténuante de la guerre, et qu'il admet bonnement l'explication de l'ignorance - alors que le rapport de la Commission démontrait tout le contraire (*"au su et au vu des autorités"*). Bruno Delaye assistait très probablement à cet entretien, et il était informé du témoignage désignant Juvénal Habyarimana comme le chef direct des "escadrons de la mort".

191. Ibidem.

192. Propos recueilli à la fin 1993 par Patrick de SAINT-EXUPERY, ibidem.

193. A la fin de 1993, *"un rapport de la DGSE a mis en cause - sans employer le conditionnel - Agathe, l'épouse du Président"* (Stephen SMITH, *Rwanda : la France en appelle aux Nations unies*, in *Libération* du 18/06/94).

194. Patrick de SAINT-EXUPERY, *Paris-Kigali : le virage de 1993*, in *Le Figaro* du 03/06/94.

195. Belgicisme : "tête".

196. *Sur une des mille collines*, témoignage d'un coopérant de COOIBO en date du 17/04/94, publié dans *Rwanda aujourd'hui, et demain ?*, édition spéciale de la revue de cette ONG belge.

197. *"Très habile rhéteur"* (Jean-Christophe FERNEY, article cité), il sut en effet convaincre jusqu'au bout un certain nombre de ses interlocuteurs de la pureté de ses intentions.

198. Propos recueillis par Marie-France CROS, in *La Libre Belgique* du 24/05/94.

199. Adrien-Claude ZOLLER, du service des droits de l'homme aux Nations unies, cité par Pierre HAZAN, *L'ONU fait le constat de son impuissance*, in *Libération* du 26/05/94.

3.2. Le non-respect des accords d'Arusha.

On a décrit (cf. 2.2) la radicalisation des partisans du "Hutu power", et indiqué leur opposition résolue, par le terrorisme, la propagande, et la formation de milices de tueurs, aux accords d'Arusha. Deux éléments supplémentaires retiendront ici notre attention : le sabotage politique de ces accords, et la contribution française (par certains militaires, et par l'absence de signaux clairs de l'exécutif parisien) à leur échec.

A l'issue des accords d'Arusha, Habyarimana et le MRND se retrouvaient en principe minoritaires. Pour conserver le pouvoir, il fallait **diviser l'opposition** démocratique intérieure, à dominante hutue. Il y parvint, par la corruption, l'excitation des conflits de personnes, et grâce aux conseils de "spécialistes". *"Lorsqu'il a été assassiné, plus de huit mois après Arusha, Juvénal Habyarimana bloquait toujours l'application de ces accords. Notamment grâce à l'affaiblissement qu'il était parvenu à provoquer chez ses opposants, FPR en tête. Le président et son entourage avaient en effet habilement suscité la création, dans presque toutes les régions du pays des Mille-Collines, de micro-partis politiques qui avançaient chacun leurs revendications, rendant évidemment délicat tout dialogue national. Nul doute, selon les experts de la région, qu'il y avait derrière cette stratégie "la patte des conseillers français"...²⁰⁰".* L'Internationale Démocrate Chrétienne favorisa aussi la division du Parti Démocrate Chrétien du futur Premier ministre Faustin Twagiramungu²⁰¹.

Malgré l'appui officiel aux accords d'Arusha, tout se passait *"comme si, au contraire, l'exacerbation ethnique qui était au coeur de la propagande officielle recevait l'aval de notre pays"*. Même à Paris, on cachait mal un certain *"mépris de l'opposition intérieure, invitée à rejoindre le giron présidentiel au nom d'une sorte de solidarité raciale et dont les dissensions internes ont été attisées"*²⁰². Les manoeuvres d'Habyarimana étaient décrites comme celles de la Chambre des députés sous la IV^e République, plutôt que comme celles qui précéderent l'installation du III^e Reich (avec l'intimidation milicienne dans les rues). On reprochait au FPR d'être mauvais joueur devant le rétablissement politique de l'*akazu*.

Sur place, nos stratèges militaires, nos conseillers et nos experts en "coups tordus"²⁰³, ces *"extrémistes de notre politique passée, en effet totalement pro-hutu"*²⁰⁴, encourageaient le général Habyarimana dans son opposition aux accords d'Arusha - il avait ouvertement qualifié de *"chiffons de papier"* les premiers accords de 1992. Jean-François Bayart se demande même, on l'a dit, *"s'ils n'ont pas fait germer l'idée, chez les ultras du régime, qu'il fallait à tout prix saboter ces accords"*²⁰⁵. Ils font bien comprendre que l'embargo sur les armes n'est pas à prendre au sérieux (elles continuent en effet d'affluer, par des canaux bien connus des services français), ce qui permet de compléter l'armement des groupes d'autodéfense populaire et des milices, futurs fantassins des massacres. *"Nous savions que l'armée distribuait des armes aux paysans (hutus) du Nord ainsi que dans la région natale du Président Habyarimana. Leur désarmement constituait un point essentiel des accords d'Arusha. Il n'a jamais été respecté"*²⁰⁶.

Un observateur résume ainsi l'influence française de 1990 à 1994 : *"Au lieu de faire pression sur le régime - la France disposait de tous les moyens nécessaires pour cela -, on a essayé de l'amadouer en renforçant l'armée de Habyarimana, en armant massivement la garde présidentielle avec l'aide de l'Égypte, du Zaïre et de l'Afrique du Sud. L'armée a été portée, grâce à l'aide française, de 5 000 à 35 000 hommes. La machine infernale était alors en route : pour faire passer la pilule de la démocratie, Paris renforçait les secteurs les plus sinistres du régime. Et ceux-ci profitaient de la manne militaire et financière pour se prémunir contre les risques de la future démocratie par le moyen le plus radical : l'extermination de l'opposition"*²⁰⁷. Ce schéma a fonctionné jusqu'au bout - mais, après l'été 1993, contre le nouveau cours impulsé par l'exécutif : c'était la **logique françafricaine** qui **continuait à marcher toute seule**, comme un canard sans tête.

200. Henri VERNET, *Pourquoi Paris s'engage*, in *Le Quotidien* du 22/06/94.

201. D'après Marie-France CROS, *L'échec de l'Internationale IDC*, in *La Libre Belgique* du 11/07/94.

202. Jean-Pierre CHRETIEN, *Rwanda : la responsabilité de la France*, in *Politique africaine* de Juin 1994, p.4.

203. Dans son *Histoire de la guerre d'Algérie* (Fayard, 1968-71), Yves COURRIERE donne quelques exemples d'un savoir-faire ravageur.

204. Citation d'un responsable français par Stephen SMITH, *L'armée française malvenue au Rwanda*, in *Libération* du 20/06/94. Cf. 2.4.

205. Interview à *La Vie* du 07/07/94, *Le Rwanda comme un révélateur*.

206. Propos d'un haut fonctionnaire français de la Coopération, en poste à Kigali jusqu'en d'avril 1994. Recueilli par Jean-Philippe DESBORDES, *Comment ont été armées les milices paysannes*, in *Info-matin* du 04/07/94. La publication de ce propos, à l'anonymat relatif, a fort déplu au ministre de la Coopération Michel Roussin, dont il contredisait les propos auto-ammnistiant dans *Le Figaro* du 03/06/94.

207. François SCHLOSSER, *Rwanda : la France est-elle coupable ?*, in *Le Nouvel Observateur* du 30/06/94.

Jamais en effet jusqu'alors une rébellion armée n'avait pu prendre le pouvoir dans un pays du "champ" francophone contre l'avis de Paris. Habyarimana savait que tous les acteurs de la FrancAfrique (chefs d'Etat, lobbies civils et militaires) feraient tout ce qui est en leur pouvoir pour que cela ne se produise pas : il n'était pas nécessaire que des officiers insistent beaucoup pour l'en persuader, et l'exécutif de cohabitation ne l'en a pas dissuadé. Fort de cet appui aussi bétonné que la ligne Maginot, il a cru pouvoir se montrer, dans le feuilleton d'Arusha, totalement intransigeant avec son opposition.

Avec un coût épouvantable, le drame rwandais aura au moins servi à ceci : la ligne Maginot est obsolète. Parce qu'une part d'elle-même a appliqué les accords d'Arusha, en décidant le retrait de l'essentiel des troupes françaises à la fin 1993, la France n'était plus en position de contrer la nouvelle offensive du FPR, qui a suivi le déclenchement du génocide. Au Rwanda, le radical-racisme a donc perdu la guerre... Ceux qui pourraient être tentés de l'imiter dans l'écrasement de leur opposition intérieure savent que la France, échaudée, ne s'empressera plus de leur sauver la mise. Peut-être, à l'instar de Mathieu Kerekou, préféreront-ils alors négocier le partage du pouvoir ?

3.3. L'attentat du 6 avril 1994.

Baucoup d'efforts ont été déployés pour maintenir dans l'obscurité, ou dans le brouillard, l'attentat qui fut le point de départ du génocide. Ses auteurs et leurs mobiles sont devenus un tel enjeu politique que les multiples officines d'espionnage engagées au Rwanda (organes français, services américain, belge et britannique, agents du FPR et des FAR - au minimum) sont susceptibles de toutes les désinformations -, ou passent des alliances conjoncturelles de rétention d'informations.

Deux thèses principales s'opposent, autour de faits assez généralement établis : un assassinat commandité par la frange extrémiste du "Hutu power", qui aurait craint que Juvénal Habyarimana ne cède à la pression internationale en faveur du respect des accords d'Arusha, et voulu tirer prétexte d'un attentat attribué au FPR pour déclencher les massacres ; un assassinat commandité par le FPR, pour éliminer son principal ennemi. La présence du Président burundais, Cyprien Ntaryamira à bord de l'appareil ouvre même une troisième hypothèse (nettement moins probable, compte tenu du lieu de l'attentat) : c'est lui qui aurait pu être la cible principale, dans un contexte politique à peu près aussi tendu au Burundi qu'au Rwanda. Aucune de ces thèses ne contredit l'existence du génocide, mais il est clair que l'enchaînement des causes et la répartition des responsabilités diffèrent partiellement selon les hypothèses.

Deux journalistes à l'intégrité reconnue ont été à la pointe des enquêtes indépendantes²⁰⁸ : Colette Braeckman et Stephen Smith, qui soutiennent plutôt, respectivement, la première²⁰⁹ et la seconde²¹⁰

208. Les enquêtes officielles, sous la responsabilité des pouvoirs politiques et non judiciaires, restent suspectes ; le rapporteur spécial de l'ONU René Degni-Ségui n'a fait qu'amorcer la sienne. Le fait que deux journalistes aussi informés, qui ont tellement contribué l'un et l'autre à l'élucidation du drame rwandais, aboutissent sur ce dossier à des conclusions opposées, est significatif des perturbations qui l'agitent. Même s'ils sont indépendants, ils ont un accès privilégié à des sources militaires différentes et normalement peu prolixes, l'auditorat militaire belge et les services secrets français. Quand les seconds, notamment, "parlent" aussi abondamment que dans l'enquête de Stephen SMITH, c'est qu'ils veulent faire passer un message.

209. *"Un témoignage venant de Kigali, qui rejoint sur certains points l'état actuel de l'enquête menée en Belgique par l'auditorat militaire [...] assure que l'avion dans lequel se trouvaient le président Habyarimana et son collègue burundais Cyprien Ntaryamira aurait été abattu par deux militaires français du DAMI (Département d'assistance militaire à l'instruction), au service des CDR, [...] les ultras du hutu power accusés d'avoir pris la tête des massacres ultérieurs" (L'avion rwandais abattu par deux Français, in Le Soir du 17/06/94).* L'argumentation est développée dans cet article, et étoffée notamment le 24/06/94, *Rwanda, l'enquête se poursuit à Bruxelles*. On trouve d'autres précisions dans l'article du 22/06/94, *Rwanda : les humanitaires contrent l'initiative française*. Journaliste réputée, Colette Braeckman a suivi le dossier rwandais pour le journal belge *Le Soir*. Contrairement aux Français, les Belges étaient fortement motivés à découvrir les auteurs de l'attentat : dix de leurs parachutistes, Casques bleus à Kigali, ont été atrocement massacrés après que le "Hutu power" et son organe de propagande, Radio des Mille Collines, eurent accusé deux soldats belges d'être ces auteurs. Une enquête officielle a donc été entreprise par l'auditorat militaire belge, et a suscité de nombreux témoignages. Ceux-ci, et l'enquête personnelle de C. Braeckman - convergent vers un attentat prémédité par les ultras du CDR, et exécuté par des militaires de race blanche (français ?). La candidature du Premier ministre belge Dehaene à la présidence de la Commission de l'Union européenne, avec le parrainage d'Helmut Kohl et François Mitterrand, freinera un temps l'ardeur des enquêteurs officiels...

210. Stephen SMITH résume son enquête dans *Habyarimana, retour sur un attentat non élucidé (Libération du 29/07/94)*. Excellent connaisseur de l'Afrique, il a enquêté sur place et recueilli "une centaine de témoignages recueillis au Rwanda, dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est et en Europe". "En l'absence de preuves matérielles" (S. Smith le souligne par deux fois), "aucune conclusion définitive ne peut être avancée" sur les auteurs de cet attentat. Tout en admettant que ses "conséquences dramatiques astreignent à l'extrême prudence", il trouve dans les circonstances

hypothèses. Les autres enquêteurs ne contestent guère les faits sur lesquels ces deux journalistes sont d'accord. Les voici :

L'attentat s'est produit le 6 avril vers 20h30. Le Falcon 50 du Président Habyarimana - dont les trois membres d'équipage étaient mis à disposition par la France²¹¹ - rentre d'une réunion organisée à Dar-es-Salam par le Président tanzanien Mwinyi, "facilitateur" des accords d'Arusha. Il a à son bord des membres importants, civils et militaires, du pouvoir rwandais officiel et officieux - mais aussi le Président burundais, qui a assisté à la réunion : "*son avion étant en panne, M. Habyarimana a proposé de le reconduire*"²¹² à Bujumbura, après étape à Kigali. Alors que l'avion descend dans l'axe de l'aéroport et s'apprête à atterrir, il est touché par "*un missile épaulé à guidage infrarouge, du type 'tire et oublie'*"²¹³ (deux, semble-t-il, ont été tirés). L'avion explose, et ses débris aboutissent dans le jardin de la résidence présidentielle, située à proximité de la piste. "*Des barricades ont été posées entre 30 et 45 minutes après l'accident d'avion et avant même que la nouvelle de l'accident ait été annoncée par la radio nationale*"²¹⁴. Dans la nuit, la Garde présidentielle et des éléments des FAR s'en vont exécuter une liste de personnalités d'opposition, dont le Premier ministre Agathe Uwilingiyimana. Et Radio des Mille Collines entame la litanie de ses appels au génocide.

Examinons les différents indices :

La "boîte noire" de l'avion : Le Falcon 50 n'en contient pas obligatoirement²¹⁵. Il est pourtant pratiquement certain qu'il y ait eu un enregistreur de vol²¹⁶. Les enquêteurs belges et l'ONU souhaitent vivement consulter ses enregistrements²¹⁷, en raison peut-être de certaines conversations entre le copilote et la tour de contrôle²¹⁸. Qui la détient ? Pour Colette Braeckman, elle "*fut recueillie sur les lieux de l'attentat par le commandant de Saint-Quentin*" et "*se trouve en ce moment à Paris*"²¹⁹.

plusieurs "*indices à charge importants*", qui lui font apparaître "*comme la plus plausible des différentes hypothèses une - monstrueuse - présomption : que le Front Patriotique Rwandais [...] ait pu commettre l'acte entraînant le génocide de ses partisans*".

L'article rétablit certes la possibilité de cette hypothèse - sérieusement discréditée par les gesticulations d'un Paul Barril. C'est peut-être son principal objectif, au moment où le FPR accédait au pouvoir : Stephen Smith avoue avoir été toujours déçu du résultat de la métamorphose des mouvements de libération, et il refuse d'entériner une version (l'acte machiavélique des extrémistes hutus, avec la complicité de soldats ou mercenaires français) qui tendrait à devenir la vérité bien-pensante. Mais si la "*monstrueuse présomption*" doit aussi être envisagée, les arguments de Stephen SMITH n'en font pas l'hypothèse "*la plus plausible*". Au 29/07/94, les éléments en sens contraire recueillis par Colette Braeckman demeuraient pour la plupart valables, et les points d'interrogation très nombreux. Quant aux indices à charge amenés par Stephen Smith, ils apparaissent à notre avis fragiles ou réversibles.

211. Via une étrange société écran, la SATIF (ou ASI), selon un montage assez trouble, décrit par Hervé GATTEGNO et Corinne LESNES, *Rwanda : l'énigme de la "boîte noire"*, in *Le Monde* du 28/06/94.

212. Ibidem.

213. Stephen SMITH, article cité.

214. René DEGNI-SEGUI, rapport cité.

215. Et la société-écran SATIF-ASI a affirmé dès le lendemain qu'il n'en était pas équipé...

216. Le colonel de gendarmerie Bernard Cuissac, attaché militaire de l'ambassade de France à Kigali, a affirmé devant témoin "*qu'on avait trouvé la boîte noire*" (in Stephen SMITH, article cité), alors que l'Elysée (nous disposons sur ce point d'un témoignage direct) et le gouvernement français se sont toujours montrés très gênés à ce sujet. Le 23 juin, Paul Barril (l'ex-supergendarme de l'Elysée, très impliqué en Afrique dans la défense d'intérêts complexes - c'est l'un des "*Messieurs Afrique*" du livre cité d'Antoine GLASER et Stephen SMITH), présente ce qui s'avèrera être une fausse boîte noire : cela lui permet de faire la "une" du *Monde* et des journaux télévisés pour développer, au service d'Agathe Habyarimana (qui l'aurait embauché comme détective "privé") la thèse d'un attentat du FPR. Cette manipulation typique survient six jours après l'article de Colette Braeckman, *L'avion rwandais abattu par deux Français ?*, auquel la France n'a pu qu'opposer un démenti. Cette boîte noire intéresse énormément les enquêteurs belges, qui sont sans doute à l'origine d'une requête de l'ONU auprès de la France - laquelle a "*officiellement notifié ne pas détenir la fameuse "boîte"*" (S. SMITH, article cité). Une telle agitation et un tel embarras peuvent difficilement correspondre à un objet inexistant.

217. Les enquêteurs belges "*sont en tout cas d'avis*" qu'elle "*contient des informations très intéressantes*" (Colette BRAECKMAN, in *Le Soir* du 24/06/94). Une minutieuse expertise vient cependant de révéler que les enregistrements de la boîte noire de l'Airbus accidenté à Halbsheim, remise tardivement à la justice, avaient été trafiqués pour les besoins de la cause commerciale de ce nouvel Airbus...

218. Il semble, de plusieurs sources, que "*l'épouse du copilote aurait entendu les derniers dialogues entre l'appareil et la tour de contrôle : son mari lui avait confié la fréquence sur laquelle elle pouvait, à partir d'un récepteur de radio ordinaire, capter les communications de l'avion en phase d'approche. C'est ainsi qu'avant de perdre le contact, quelques minutes avant l'explosion, elle aurait entendu la tour de contrôle interroger plusieurs fois le pilote sur la présence à bord du président du Burundi Cyprien Ntaryamira [avec une telle insistance, précise Colette Braeckman (le 24/06/94, article cité) "qu'à la fin, excédé, le pilote rembarra ses interlocuteurs"]. Faut-il en déduire que c'est ce dernier qui était la cible désignée, que l'on voulait bien faire d'une pierre deux coups, ou au contraire que les comploteurs cherchaient justement à l'épargner ? L'étude de la "boîte noire" pourra peut-être le dire.*" (Hervé GATTEGNO et Corinne LESNES, article cité).

219. Colette BRAECKMAN, in *Le Soir* du 24/06/94. L'auditorat militaire belge disposerait d'une photo montrant le commandant de Saint-Quentin en train de ramasser la boîte noire sur les lieux du "crash".

Stephen Smith confirme que cet officier aurait pu y avoir accès la nuit même de l'attentat²²⁰. Mais il reproduit les propos d'un informateur des services secrets, selon lequel la récupération de cet enregistreur, et de "la tête d'autoguidage infrarouge du missile", étaient les objectifs "annexes" de la mission confiée le 10 avril à "un commando militaire français reparti sur le site pour, en priorité, récupérer les corps des trois membres de l'équipage²²¹". Ces objectifs annexes n'auraient pas été atteints²²², et Stephen Smith ne conclut pas²²³. Mais, si ni le commandant de Saint-Quentin, ni les soldats d'élite envoyés le 10 avril, n'avaient récupéré la boîte noire, qui l'aurait fait avant ces derniers ? Des Casques bleus belges ? Ils étaient épiés, et il est difficile d'imaginer que leur pays recherche si ardemment ce qu'il aurait déjà. Les militaires de l'ancien gouvernement ? Ils ne la dissimuleraient que si elle était défavorable à leur camp. Ceci, ajouté à l'embarras certain de l'Élysée, va donc plutôt dans le sens de l'hypothèse Braeckman.

Le missile : Il peut s'agir d'un missile SAM soviétique, ou d'un Stinger américain (n'existe-t-il pas d'équivalent français ?). Le même commando français du 10 avril "n'a rien récupéré permettant, avec certitude, de l'identifier". Cette affirmation du responsable de l'opération²²⁴ appelle les mêmes réserves et les mêmes questions que précédemment : avouerait-il détenir la tête d'autoguidage que son commando était parti chercher si cela devait embarrasser la France ? si d'autres l'ont récupérée, pourquoi cachent-ils leurs conclusions ? Mais admettons - c'est difficile à croire - que l'on ne dispose d'aucune trace matérielle²²⁵. Stephen Smith montre que le FPR disposait de missiles à infrarouge. Il évacue la possibilité que les FAR en aient disposé sur le témoignage de deux anciens ministres rwandais de la Défense, dont l'un vivait à Genève depuis juillet 1993... C'est un peu court : à n'importe quel moment, les circuits français ou étrangers de trafic d'armes pouvaient leur en procurer aux FAR²²⁶. Surtout, plusieurs sources évoquent un tir effectué par des soldats ou mercenaires de race blanche. Dès lors, tout est possible : si on a recruté les hommes d'un pays donné, on a pu trouver les armes assorties. Bref l'arme de l'attentat peut avoir servi n'importe quel camp, et ce premier indice circonstanciel²²⁷ ne conclut pas plus dans un sens que dans un autre.

Les tireurs et le problème du savoir-faire : Le FPR avait déjà tiré ce type de missiles "dès octobre 1990"²²⁸ et disposait donc du savoir-faire nécessaire. On ne sait pas que l'armée du général Habyarimana en ait fait autant. Même si certains affirment que l'emploi de telles armes n'est pas si difficile, "tous ceux qui ont vu la précision de la trajectoire affirment qu'un tel attentat n'a pu qu'être l'oeuvre d'un spécialiste²²⁹". "De l'avis de tous les observateurs, belges et étrangers, il est hors de question que les deux tirs de roquettes qui ont abattu l'avion aient pu être l'oeuvre de militaires rwandais : ces derniers n'ont jamais été formés à ce type d'exercice²³⁰". Mais la question de l'expérience ne se pose plus si des soldats formés dans une armée occidentale ont prêté leur concours.

Colette Braeckman cite un "témoignage venant de Kigali", qu'elle a pu recouper par d'autres informations. Celui-ci "assure que l'avion dans lequel se trouvaient le président Habyarimana et son collègue burundais Cyprien Ntaryamira aurait été abattu par deux militaires français du DAMI (Détachement d'assistance militaire à l'instruction), au service des CDR²³¹". Ce détachement, fer de lance d'une coopération militaire franco-rwandaise très engagée (cf. 2.4) avait quitté officiellement Kigali à la fin de 1993, pour laisser place aux Casques bleus de la MINUAR (dont 450 Belges). Cependant, "plusieurs témoins ont affirmé avoir reconnu, en février, onze militaires du DAMI qui avaient quitté Kigali en décembre dernier, qui étaient revenus en civil dans la capitale rwandaise et ne faisaient donc pas partie du groupe de 25 coopérants militaires officiellement en poste au Rwanda

220. "Résidant à l'intérieur même du camp de Kanombe qui jouxte l'aéroport de Kigali, [il] a été sur le site du crash dans les minutes ayant suivi l'attentat" (Stephen SMITH, article cité).

221. Ibidem.

222. Stephen SMITH ne peut se fier sur ce point qu'aux officiers français qu'il a entendus - dont le responsable de cette opération de récupération. Auraient-ils pu affirmer le contraire après le démenti officiel de la France à l'ONU ?

223. Il achève cette partie de son enquête sur le démontage de la mascarade de Paul Barril.

224. Stephen SMITH reproduit apparemment, en style indirect, la suite de son entretien avec le "responsable de l'opération".

225. "Les enquêteurs belges aimeraient pouvoir envoyer des spécialistes à Kigali afin d'examiner les débris de l'appareil et étudier en détail les points d'impact, mais politiquement et militairement, cette démarche demeure impossible." (Colette BRAECKMAN, 24/06/94, article cité).

226. Des SAM soviétiques "de la série Strela, [...] venant d'Europe de l'Est, ont été trouvés sur les marchés privés". (Colette BRAECKMAN, 17/06/94, article cité).

227. Stephen SMITH fonde sa présomption sur "l'évidence circonstancielle - l'arme utilisée, le savoir-faire nécessaire, la nature de l'attentat et, surtout, le contexte politique" (article cité).

228. Ibidem.

229. Colette BRAECKMAN, 24/06/94, article cité.

230. Colette BRAECKMAN, 17/06/94, article cité.

231. Ibidem. Colette BRAECKMAN nous a confié que le témoin cité est l'un des Rwandais qui ont participé à l'attentat. Elle ne pouvait pas le dire dans son article pour ne pas mettre sa vie en danger.

*jusqu'au lendemain du drame*²³²". Le premier témoignage précise que les deux tireurs français "auraient mis des uniformes belges pour quitter l'endroit et être vus par deux soldats de la garde nationale. D'où l'accusation formelle, réitérée du côté rwandais²³³, contre les Belges de la Minuar, qui étaient effectivement présents à l'aéroport²³⁴. Seuls quatre responsables des CDR auraient été au courant de ce complot contre l'avion du président Habyarimana²³⁵".

*"Des témoins ont vu, le jour de l'attentat, deux jeeps de l'armée rwandaise, équipées de mitrailleuses quadruples et accompagnées d'un camion, être installées à 200 mètres de l'endroit d'où le coup a été tiré. Une heure avant l'attentat, ces militaires se trouvaient toujours à la même position. Un témoin a eu l'attention attirée par le fait que deux de ces militaires, qui portaient l'uniforme rwandais, portaient leur béret à l'envers, comme le font les Français, alors que les Belges le portent à droite*²³⁶". *"Il pourrait s'agir de soldats antillais"* qui se seraient trouvés dans les rangs gouvernementaux et *"qui, plus tard, auraient été rejoints par les deux soldats blancs*²³⁷".

*"Comment les auteurs du tir auraient-ils pu se procurer des uniformes de paracommandos belges ? Le plus simplement du monde, apparemment. Les Casques bleus belges avaient l'habitude de donner leur linge à laver à l'hôtel Méridien*²³⁸". *"Des pièces d'uniforme [...] disparaissaient trop régulièrement pour que l'on puisse croire à un simple vol*²³⁹".

Stephen Smith estime que cette version manque de preuves. Il lui reproche d'avoir été soutenue par la CIA et les enquêteurs belges - pourtant *a priori* moins tenus que les services français²⁴⁰ de couvrir une alliance indéfendable. Or, même chez ces derniers, on ne peut *"formellement exclure qu'un Français ait pu participer à l'attentat"* : ils laissent donc entièrement ouverte la possibilité matérielle de l'hypothèse Braeckman²⁴¹. La journaliste belge ne dit pas de son côté dans quel cadre et pour quelle motivation les deux tireurs, soldats français de race blanche (avec le soutien de deux soldats d'origine antillaise ?) auraient apporté leur savoir-faire²⁴². On ne peut non plus complètement exclure l'hypothèse de la participation de mercenaires d'autres nationalités²⁴³.

Le lieu du tir : Il s'agit - ce n'est pas contesté - du *"lieu-dit Massaka qui est situé à l'arrière du camp militaire de Kanombe, où se trouvait la garde présidentielle"*. Colette Braeckman ajoute une terrible précision, celle sans doute qui donne le plus de poids à sa thèse : *"Dans les trois jours qui ont suivi l'attentat, tous les témoins éventuels ont été liquidés. Plus de 3 000 personnes ont ainsi été éliminées aux alentours de Massaka par les paras rwandais du camp de Kanombe*²⁴⁴". On suppose que si l'attentat

232. Colette BRAECKMAN, 24/06/94, article cité.

233. *"Des militaires rwandais ont assuré disposer de témoins oculaires qui affirment avoir vu des Belges sur les lieux de l'attentat."* (Ibidem)

234. Accusation qui a conduit à l'exécution sommaire de 10 Casques bleus belges.

235. Colette BRAECKMAN, 17/06/94, article cité.

236. Ainsi que les soldats de leur ex-colonie. Colette BRAECKMAN, 24/06/94, article cité.

237. Colette BRAECKMAN, 22/06/94, article cité.

238. Colette BRAECKMAN, 17/06/94, article cité.

239. Colette BRAECKMAN, 24/06/94, article cité.

240. On se souvient comment ils avaient résisté pied à pied devant la révélation de leur expédition néo-zélandaise contre le Rainbow Warrior. Mais ils avaient face à eux un Edwy Plenel et un *Monde* au mieux de sa forme.

On emploie ici le terme générique de "services secrets" fréquemment utilisé par des journalistes qui ne veulent pas trop localiser leurs sources. Mais l'on sait qu'en France ils sont particulièrement divisés. Selon *Jeune Afrique* (04/08/94), *"la DGSE continue de soutenir la thèse accusant les extrémistes hutus, contre l'avis du renseignement militaire"*.

241. Stephen SMITH, article cité. Les services français lui ont dit avoir cherché de tels "soldats de fortune", mais n'avoir trouvé ni trace, ni indice. Un interlocuteur a ajouté : *"dans un tel cas, ils sont ou très bien planqués ou morts"*. On ne quitte pas le domaine du vraisemblable.

242. *"Selon certaines sources, l'un des buts de l'opération humanitaire que Paris veut lancer serait de récupérer ces militaires, qui seraient restés bloqués à Kigali et à Ruhengeri et auraient fait connaître leur position par radio"* (Colette BRAECKMAN, 22/06/94, article cité). Ce qui expliquerait que la France ait inclus dans l'opération Turquoise tout ce qu'elle comptait de spécialistes des "renseignements en profondeur" et des "opérations en zone hostile".

243. Les services de renseignements belges et français s'accordent sur un point : ils n'écartent pas l'hypothèse *"en vertu de laquelle les coupables seraient bien "deux hommes de race blanche", qui pourraient être des mercenaires venus d'Europe ou d'Afrique du Sud"*. Peut-être pour allumer un contre-feu, les seconds signalaient, courant mai, *"que, à la fin de l'année dernière, "une société américaine représentée en Centrafrique" avait cherché à recruter, grâce à des intermédiaires belges, des mercenaires spécialisés dans le maniement des missiles antichar et antiaériens. Une partie de ce recrutement aurait été effectuée dans un hôtel parisien du 17^e arrondissement. Selon la DGSE, l'opération devait conduire une quinzaine d'hommes de Bruxelles à Nairobi, puis en Ouganda, d'où ils devaient s'infiltrer au Rwanda afin de "semmer le trouble dans l'armée régulière rwandaise", mais aucune suite n'y aurait été donnée..."* (Hervé GATTEGNO et Corinne LESNES, article cité).

244. Colette BRAECKMAN, 17/06/94, article cité.

avait été commis par le FPR ou ses "complices" belges, la Garde présidentielle se serait plutôt employée à produire des témoins²⁴⁵.

La zone se trouvait en tout cas encore sous le contrôle de l'armée rwandaise, à proximité immédiate du camp de Kanombe où était stationné l'essentiel de la Garde présidentielle. "*Sur la nuit cruciale du 6 au 7 avril, les officiers de la MINUAR sont formels : les 600 soldats du FPR stationnés au Parlement en vertu des accords d'Arusha et que les Casques bleus pouvaient observer à la jumelle infrarouge n'ont pas bougé avant 17 heures le 7 avril. Plus de vingt heures après la mort du président*²⁴⁶". Un attentat commandité par le FPR n'aurait donc pu être le fait que d'un commando en zone hostile, ou de mercenaires à leur solde, intervenant également en terrain ennemi (avec quelles complicités ?).

Venons-en au contexte et aux mobiles :

Les dissensions éventuelles chez les partisans du "Hutu power" : Selon Colette Braeckman, "*il est pratiquement acquis que le président rwandais, soumis à une forte pression pour accepter les accords d'Arusha, avait finalement cédé lors de la réunion organisée à Dar-es-Salam par le "facilitateur" tanzanien, le président Mwinyi, et s'appretait, dès son retour à Kigali, à prononcer à la radio une allocution annonçant la constitution d'un gouvernement de transition à base élargie, dont cinq ministres du Front patriotique devaient faire partie. Cette application des accords d'Arusha [...] mécontentait les "durs" du régime, qui avaient depuis longtemps préparé l'élimination du président Habyarimana en cas de faiblesse de sa part*²⁴⁷".

Stephen Smith objecte que le succès des manoeuvres de division de l'opposition intérieure avait "*largement rétabli*" le pouvoir de la présidence. Des radicaux peuvent ne l'avoir pas pensé²⁴⁸, et il faudrait connaître l'issue réelle de la réunion de Dar es Salam. Mais, Stephen Smith le reconnaît, on allait vers une division par quatre des effectifs de l'armée gouvernementale (à laquelle devaient s'adjoindre quelque 5 000 soldats du FPR), ce qui suscitait de grosses tensions. La Garde présidentielle, qui enclencha dès la nuit du 6 au 7 avril l'élimination des opposants hutus, connaissait elle-même des dissensions, et elle n'avait sûrement pas envie de se transformer - comme le prévoyaient les accords d'Arusha - en une "Garde républicaine", soumise à une autorité démocratique.

Les occupants de l'avion : Le colonel Elie Sagatwa, cheville ouvrière des "escadrons de la mort", et le chef de la Garde présidentielle, voyageaient avec les deux Présidents rwandais et burundais. Stephen Smith pense que les extrémistes n'auraient pas fait périr aussi ces deux protagonistes radicaux du régime, alors qu'ils "*auraient pu aisément l'éliminer individuellement, par exemple sur la route bordée de bananeraies qu'il empruntait quotidiennement pour rallier Kigali, à partir du camp résidentiel de Kanombe*²⁴⁹". Et la présence d'un équipage français rend plus invraisemblable une action décidée par la France, dans le cadre des institutions républicaines.

Mais on a vu que, par "solidarité" ou idéologie, nombre de militaires français frayaient avec l'extrémisme hutu, et il existe une quantité non négligeable de mercenaires issus de nos armées - les uns et les autres n'ayant pas eu besoin d'une autorisation. D'autre part, le principal témoin cité par Colette Braeckman impute l'organisation de l'attentat à quatre membres du CDR et "*assure que la famille du président n'était pas au courant*²⁵⁰ - en particulier son beau-frère, Elie Sagatwa.

La capacité d'organisation : Le FPR a fait la preuve de sa discipline et de son sens de l'organisation. Stephen Smith souligne, citant un "*bon connaisseur de l'armée rwandaise*", qu'elle n'avait pas, "*même*

245. Très peu de temps après l'attentat, deux militaires français, membres officiels de la DAMI (et non ex-membres), ont été assassinés dans leur villa de Kanombe, les adjudants-chefs René Maïer et Alain Didot, ainsi que l'épouse du second. Le ministère de la Coopération assure que "*leur mort n'est pas liée à leur fonction, mais à leur résidence, et au fait qu'ils auraient caché des Tutsis chez eux*". Cette résidence était surnommée "maison de l'agent" (son précédent occupant était le correspondant présumé de la DGSE à Kigali). L'un des deux membres de la DAMI servait de "relais radio d'urgence". La villa était située dans l'alignement exact de la piste d'atterrissage de Kigali. Ses habitants en ont-ils été les témoins, et, de ce fait, réduits au silence ? (D'après Hervé GATTEGNO et Corinne LESNES, article cité ; Stephen SMITH, article cité).

246. Renaud GIRARD, *Rwanda : la loi du sang*, in *Le Figaro* du 17/05/94.

247. Colette BRAECKMAN, 17/06/94, article cité.

248. On a vu en particulier que le dirigeant du CDR Jean Barahinyura avait longtemps été un farouche adversaire de Juvénal Habyarimana.

249. Stephen SMITH, article cité.

250. Colette BRAECKMAN, 17/06/94, article cité.

avant sa déroute, la capacité de monter une opération aussi parfaite²⁵¹". Sauf si les conspirateurs ont reçu une aide extérieure.

Le lien avec le déclenchement des massacres : Stephen Smith l'admet, "c'est la rapidité et - à partir de listes préétablies - la systématisme des massacres, dans les heures suivant la mort du président, qui ont accablé les extrémistes hutus". Mais cela ne prouve pas à ses yeux la préméditation, car "depuis longtemps, le terrorisme d'Etat était érigé en service public, et des "listes noires", connues de tous, étaient prêtes des deux côtés". "Dans un climat d'extrême tension, il suffisait d'exploiter la terreur ambiante d'être tué à moins de tuer le premier"²⁵²". Mais la mobilisation des équipes d'assassins envoyées chez les principaux opposants aurait été en ce cas d'une rapidité qui contredit la faible organisation prêtée à l'armée rwandaise. Le témoignage du très crédible Jean Birara (cité plus haut, 3.1) indique que plusieurs officiers, dont le chef d'état-major, savaient, début avril, que le déclenchement des massacres était imminent.

Stephen Smith voit dans le retard au démarrage du génocide à Butare une preuve que le projet d'extermination "n'avait pas été mis au point pour le lendemain de l'élimination physique du président"²⁵³". Mais si les conjurés étaient peu nombreux, ils ne pouvaient, au-delà de l'exécution d'une liste noire sur Kigali, tout déclencher d'un coup. Le retard à Butare a aussi une explication plus significative : il a fallu, souligne le rapporteur de l'ONU René Degni-Segui, éliminer le Préfet Jean-Baptiste Habyarimana - qui s'opposait au génocide. Enfin, African Rights a recueilli maints témoignages montrant au contraire la multiplication rapide des foyers de génocide²⁵⁴. Cette organisation conclut : "La séquence détaillée des événements [...] constitue une forte évidence circonstancielle en faveur de la thèse selon laquelle la destruction de l'avion par la Garde présidentielle fait partie d'un coup d'Etat visant à porter au pouvoir une faction politique radicale et à détruire le processus de paix et de transition vers la démocratie - l'assassinat en masse des opposants représentant l'étape suivante de cette séquence d'événements soigneusement préparée"²⁵⁵".

Le lien avec l'offensive du FPR : Curieusement, Stephen Smith n'évoque pas ce qui pourrait constituer un important indice à charge. Si, comme le soutiendrait le renseignement militaire français, "l'offensive du FPR dans le nord du Rwanda a commencé une trentaine de minutes seulement après l'attentat et avant même son annonce officielle"²⁵⁶", une telle coïncidence serait pour le moins troublante. Mais, selon Colette Braeckman, il est impossible que le FPR ait déclenché une offensive générale en l'absence de son chef militaire Paul Kagame - en réunion à Kampala ce soir-là²⁵⁷.

Les mobiles du FPR : Stephen Smith ne développe pas quels auraient été les objectifs poursuivis par le FPR à partir de l'assassinat du Président, mais il soutient que ce parti ne répugnait pas au "terrorisme aveugle" et qu'il comptait des partisans d'une "stratégie du pire". Il cite un dirigeant du FPR en présence duquel, "en mars, le président du FPR, Alexis Kanyarengwe, a envisagé de "descendre" - guhanura, en langue nationale - Juvénal Habyarimana", et qui n'exclut pas "la mise en place d'une cellule autonome chargée d'abattre Habyarimana"²⁵⁸". Bref, le FPR peut avoir eu l'intention de tuer son ennemi. Cela ne prouve pas qu'il ait mis à exécution cette possible intention. Il est vrai, si un tel projet avait existé, que cela ternirait fortement l'image politique du FPR²⁵⁹.

3.4 Le déclenchement des massacres²⁶⁰.

Nous l'avons vu, tout était prêt : les listes, les milices, un système fasciste avec son administration presque unanimement acquise²⁶¹, la montée du terrorisme et des exactions, un instrument performant de propagande, chauffant un mélange détonant de haine et de peur : "Trente ans de drames ont engendré une véritable phobie du massacre et fait de la peur, spontanée ou manipulée, un acteur

251. Stephen SMITH, article cité.

252. Ibidem. Selon Stephen Smith, pour avoir su et ne pas avoir dénoncé cet état de fait, "la France, d'autres pays occidentaux et, en premier lieu, les Nations unies [...] s'imposent aujourd'hui le silence sur un passé qui les compromet".

253. Ibidem.

254. Ainsi, selon Célestine Mazimpake, commerçante à Sake (préfecture de Kibungo), les meurtres ont commencé le 6 avril vers minuit. African Rights, *Rwanda. Who is killing, who is dying, what is to be done*, pré-rapport, mai 1994, 49 p.

255. Ibidem. African Rights ne désigne pas les individus auteurs de l'attentat, mais la mouvance dans laquelle ils s'inscrivent - dont la Garde présidentielle constituait le "corps" principal.

256. *Jeune Afrique* du 04/08/94.

257. Précision apportée directement à l'auteur.

258. Ibidem.

259. Où l'on voit une fois de plus le caractère très sensible de cette enquête.

260. Le pré-rapport d'African Rights, déjà cité, décrit précisément ce déclenchement.

261. Quelques exceptions se révélèrent, tel le Préfet de Butare, qui fut assassiné pour s'être opposé aux massacres.

*essentiel de la vie politique*²⁶². Début avril, le déclenchement des massacres est imminent : du chef d'état-major aux paysans de Muganza, chacun en est persuadé. Dans ce contexte, ou bien l'assassinat de Juvénal Habyarimana est bien le signal attendu par les assassins aux "listes noires", ou il remplace n'importe quel autre signal, incident ou manipulation qui aurait mis le feu aux poudres.

Peu de temps après a été diffusé au Burundi un "*Plan de guerre du Palipehutu*" (le parti des extrémistes hutus burundais). Même si "*les situations respectives des deux pays ne doivent pas être comparées de façon simpliste*" ce document clandestin est manifestement inspiré (et familier) par le terrorisme d'Etat qui venait de se déchaîner au Rwanda. Il se conclut par un "*Plan général d'extermination des Tutsis*" : on y parle d'"*abattre très vite tout ce qui s'appelle Tutsi*" là où ils sont les moins nombreux, et programme en quatre phases la mise en place de la purification finale, en s'adaptant aux situations locales. Ce document éclaire un aspect des massacres rwandais : les flambées de haine sauvage s'inscrivent dans une programmation "technique" qui ne peut être inconsciente ou spontanée. Sur la base d'une autodéfense conçue comme l'élimination physique de la race ennemie, des schémas circulaient, qu'avaient affiné les premières expériences²⁶³.

L'attentat du 6 avril a lieu vers 20h30. En moins d'une heure, des barrages sont disposés par les militaires, et les plus radicaux - issus essentiellement la Garde présidentielle - engagent une Saint-Barthélémy : "*Durant toute la nuit du 6 avril, des massacres ont été perpétrés par des militaires qui allaient de porte en porte selon une liste en leur possession. Les ministres Ndasungwa (Tutsi), Nzamurambaho (Hutu) et Rucogoza (Hutu) et les membres de leur famille, ainsi que d'autres hauts fonctionnaires, ont été assassinés cette nuit-là*²⁶⁴". La Garde présidentielle s'acharne aussi sur le Premier ministre du gouvernement de transition, Agathe Uwilingiyimana, et sur 10 Casques bleus belges. C'est, semble-t-il, le capitaine Pascal Simbikangwa qui coordonne les opérations depuis le bureau même de l'ex-Président²⁶⁵.

Puis on passe au tout-venant : "*Dès le début de l'après-midi du 7 avril, ordre a été donné aux milices des partis MRND et CDR de "travailler". C'est-à-dire de tuer les Tutsis et les "complices du FPR". Entendez par "complice du FPR", tout Hutu non originaire de Gisenyi et Ruhengeri qui ne soutenait pas le régime du président Habyarimana. Les militaires tuaient au fusil et à la baïonnette, tandis que les Interahamwe et les Impuzamugambi tuaient généralement à la machette et à la massue, sauf quand il s'agissait d'un groupe important. A ce moment, ils utilisaient fusils et grenades, qu'ils ont appris à manier. Hommes, femmes, enfants et bébés y passaient sans distinction*²⁶⁶". Tout ceci avant la nouvelle offensive du FPR, qui apparaît comme une réaction à ces massacres : les 600 hommes cantonnés au Parlement, et qui risquent aussi d'être massacrés, ne bougent qu'à 17h le 7 avril. L'offensive générale du FPR, basé à Mulindi, près de la frontière ougandaise, ne commence que le 9 avril.

Le rapporteur René Degni-Segui souligne ce "*caractère systématique*" des massacres : "*Des familles entières sont décimées, grands-parents, parents, enfants. Personne n'y échappe, même pas les nouveaux-nés. Mais ce qui est encore plus symptomatique, c'est que les victimes sont poursuivies jusque dans leur dernier retranchement pour y être exécutées. Il en va ainsi des paroisses et surtout des églises, qui autrefois servaient de refuges aux Tutsis, mais qui sont devenues le théâtre de leur holocauste. Il en va de même des caches dans les plafonds ou recoins des maisons et dans les bois et forêts, où les assaillants mettent le feu pour s'assurer qu'ils ne laisseront pas de survivants derrière eux. Il en va encore ainsi des frontières, qui sont barrées pour empêcher les Tutsis de se rendre dans les pays voisins.*

*Les tueries sont exécutées dans des conditions atroces, affreusement cruelles. Elles sont en effet précédées d'actes de torture ou d'autres traitements cruels, inhumains ou dégradants. D'une manière générale, les victimes sont attaquées à coups de machettes, de haches, de gourdins, de massues, de bâtons ou de barres de fer. Les bourreaux vont parfois jusqu'à couper successivement les doigts, la main, les bras, les jambes avant de trancher la tête ou de fendre le crâne. Des témoins rapportent qu'il n'est pas rare que les victimes supplient leurs bourreaux ou leur proposent de l'argent pour être exécutées plutôt par balles qu'à la machette*²⁶⁷.

262. Jean-Pierre CHRETIEN, *Le Rwanda et la France : la démocratie ou les ethnies*, in *Esprit*, Mars 1993, p. 190-195.

263. D'après Jean CHATAIN, *Un plan de purification ethnique au Burundi*, in *L'Humanité* du 03/05/94.

264. Témoignage d'un lecteur rwandais de *Jeune Afrique*, publié le 12/05/94. Un témoignage d'autant plus crédible qu'il contredit l'interprétation des événements livrée par cet hebdomadaire juste après l'attentat. African Rights (pré-rapport cité) fournit une liste plus détaillée des opposants politiques, militants des droits de l'homme, juristes, universitaires, journalistes et hommes d'affaires victimes de ce massacre sur commande.

265. African Rights, pré-rapport cité, p. 26.

266. Témoignage cité, in *Jeune Afrique* du 12/05/94.

267. Rapport cité.

Radio des Mille Collines pousse à une généralisation des massacres en province. Elle s'opère à un rythme inégal, selon l'activisme des militants du CDR et du MRND, l'implantation des milices, et le zèle des préfets et bourgmestres. Mais le sang appelle le sang, la peur appelle la peur. Presque rien ne résistera à l'hystérie panique qui gagne le pays. Ainsi la réaction de cet abbé hutu, à la tête de la Procure de Butare : *"Nous sommes allés trop loin. La raison du plus fort doit finir par l'emporter. [Les Tutsis] se préparaient à nous tuer tous, ils avaient des listes, on ne les a devancés que de quelques jours"*²⁶⁸.

La théorie du complot n'explique pas tout, et Jean-Claude Willame²⁶⁹ a raison de rappeler les rapports parfois difficiles entre *"La violence et le sacré"*, magistralement évoqués par René Girard²⁷⁰. Chaque société entretient vaille que vaille une gestion sacrificielle de la violence. Cette gestion était déjà assez orageuse avant la colonisation²⁷¹. Celle-ci, en supprimant certains rites paratonnerres, fragilisa le terrain. Mais l'option de 1959 favorisa une montée progressive, sociale et historique, de la haine²⁷². De 1990 à 1994, enfin, le clan au pouvoir supprima systématiquement les derniers garde-fous, fit sauter les derniers fusibles et porta à la masse critique l'agglomération des passions, vers une explosion sans précédent.

"Qui a tué ? Quels sont les responsables ? Pourquoi tant de crimes ?" Colette Braeckman distingue *"plusieurs niveaux de tueurs. Tout en bas de l'échelle, il y a les gens du peuple, les paysans. Analphabètes, crédules, qui n'écoutent que la radio en kinyarwanda, et de préférence celle des Mille Collines, ils croient ce qu'on leur raconte et font ce qu'on leur dit. Ceux-là, après la mort d'Habyarimana, leur président, se sont saisis de leurs machettes, de leurs gourdins, et ils ont visé les cibles qu'on leur désignait : les Tutsis, présentés comme la cinquième colonne du Front patriotique, les opposants au régime, qualifiés de traîtres [...] D'ailleurs, ces pauvres gens n'avaient guère le choix : s'ils hésitaient à tuer, ils étaient exécutés à leur tour. Et beaucoup l'ont été parce qu'ils ont refusé l'orgie meurtrière, parce qu'ils ont caché, nourri, tenté de sauver leurs voisins tutsis.*

On a tué par haine de l'"autre", par exaltation collective, mais aussi par peur. De crainte d'être dénoncé par son voisin, on a pris les devants. On a liquidé la famille aussi, pour supprimer tous les témoins. On a tué par jalousie également. Pour prendre les vaches d'un mieux nanti, pour s'approprier sa terre, pour "dégager" son poste de travail. A Butare, des intellectuels, médecins, vétérinaires, enseignants, ont dirigé les tueurs vers des collègues dont ils enviaient les fonctions... [...]

Poussant devant eux des groupes de gens pris d'une sorte de frénésie meurtrière, il y a les Interahamwe, les milices. Ceux-là sont souvent des jeunes gens sans travail, à moitié délinquants. Ils sont sans avenir dans ce pays surpeuplé, accablé par le manque de terre, ils sont d'anciens militaires sans occupation depuis la signature des accords d'Arusha. Les Interahamwe ont été formés, sinon déformés : des instructeurs, au cours de stages dans la forêt, leur ont expliqué comment tuer, où frapper. Ils ont reçu du chanvre [...], on leur a inoculé la haine. [...]

Au-dessus de ces instruments, conscients ou inconscients, du crime, il y a les "cerveaux" : ceux qui ont préparé la machine à tuer, agencé le piège, créé et animé la radio. Les Goebbels des Mille Collines sont plus responsables que les malheureux qui ont brandi leurs machettes. Ceux-là aussi sont connus, ce sont les piliers du régime, les ultras du nationalisme hutu²⁷³. A côté d'eux, avec eux, il y a les complices étrangers. Ceux qui savaient ce qui se préparait, qui ont laissé faire, qui ont entraîné la garde présidentielle et les milices. Ceux qui se cachent derrière les résolutions (et l'irrésolution de l'ONU), ceux qui vendent ou laissent passer les armes. Il y a aussi ceux qui, peut-être, seront capables sinon de justifier, du moins d'expliquer intellectuellement le génocide au nom de la loi de la majorité. [...] Dans les temps qui viennent, la France, l'Egypte, certains milieux belges et français devront répondre de leurs actes. Peut-être²⁷⁴.

Nous citons en annexe quelques témoignages particulièrement significatifs de cette folie meurtrière, de cette rage exterminatrice, et de ce qui la stimulait. Cependant, soulignons-le, la plupart des

268. Cité par Laurent BIJARD, *Turquoise, l'opération sans boussole*, in *Le Nouvel Observateur* du 30/06/94.

269. Dans son point de vue *Comprendre les violences africaines*, in *La Libre Belgique* du 02/05/94.

270. *La violence et le sacré*, Grasset, 1972.

271. Vers 1900, la reine-mère Kanjogera a laissé le souvenir d'une meurtrière insatiable.

272. Cf. le chapitre *Les conditions sociales des passions ethniques* de l'ouvrage de Claudine VIDAL, *Sociologie des passions*, Karthala, 1991, p. 26-43.

273. African Rights (pré-rapport cité) mentionne les noms de 16 hommes politiques et 7 officiers au coeur du dispositif génocidaire.

274. Colette BRAECKMAN, *Pourquoi tant de crimes, et par qui ?*, in *Le Soir* du 10/06/94

survivants tutsis interrogés "*reconnaissent le fait que beaucoup, beaucoup de Hutus ont sauvé les vies de beaucoup de Tutsis*"²⁷⁵.

Début juillet, "*de retour à Genève, Philippe Gaillard, chef de la délégation du Comité international de la Croix Rouge à Kigali, a annoncé qu'il fallait déplorer au moins un million de morts au Rwanda*"²⁷⁶.

3.5. L'exode français d'avril 1994.

L'attentat contre Juvénal Habyarimana, le début des massacres, l'offensive du FPR : le voile de la bonne conscience post-Arusha se déchire, le désastre politique saute au visage, et Paris panique. Un seul mot d'ordre : tout évacuer au plus vite, sauver les Français de la vindicte, effacer le plus de traces possible d'une collaboration catastrophique.

La France dépêche à Kigali, dans cet unique objectif, 460 parachutistes. Cette force, épaulée par les casques bleus belges, aurait pu jouer un rôle considérable de dissuasion des massacreurs ou de protection des victimes : sûrement un véritable rachat, à bien meilleur compte que l'opération Turquoise. Mais l'heure n'est plus à réfléchir. Il aurait aussi fallu avoir la capacité conceptuelle et politique de négocier avec le FPR un changement complet du rôle des troupes françaises.

Le personnel de l'ambassade française à Kigali plie bagages dans une hâte frénétique. Des "*scènes d'exode*", selon un observateur, qui s'étonne encore que nos diplomates soient allés jusqu'à brûler les archives "*comme si c'étaient les Allemands qui envahissaient Paris*"²⁷⁷. Pourtant, l'ambassade demeure, jusqu'à sa fermeture, un refuge inespéré pour ceux qui craignent pour leur vie - immédiatement ou à moyen terme. Mais l'accueil est très sélectif. "*Il y avait des centaines de familles accrochées au portail de l'ambassade auxquelles on refusait l'entrée*", rapporte un témoin rwandais. A l'intérieur, on rencontrait "*tous les dignitaires du régime et leur famille ainsi que le directeur de la radio et ses subalternes connus pour leurs appels aux massacres*". A tout moment, ces dignitaires sortaient avec leurs escortes de militaires pour "*circuler dans les quartiers en flammes et à leur tour tenaient des réunions à l'ambassade pour parler de l'évolution de la situation, dresser le bilan des victimes ou regretter que telle ou telle personne n'ait pas encore été tuée ou tel quartier pas encore nettoyé*"²⁷⁸.

Le 9 avril, une partie de ce beau monde²⁷⁹ est "rapatriée" à Paris (via le vol sur Bangui d'un Transall militaire) : la veuve du Président²⁸⁰, sa famille, ainsi que plusieurs cerveaux des escadrons de la mort, dont "*Protais Zigiranyirazo, dit "Monsieur Z", un des frères d'Agathe Habyarimana*"²⁸¹, et l'idéologue-propagandiste "*Fernand Nahimana, membre du comité directeur de la "Radio des Mille collines" sur les antennes de laquelle il a, selon plusieurs rescapés des massacres, lancé de constants appels au meurtre*". "*La générosité de Paris ne s'est pas limitée à l'entourage présidentiel. Quelque soixante enfants de l'orphelinat Sainte-Agathe [...] ont pu être embarqués, dès le 10 avril, à bord du premier appareil à destination de Paris. Ces enfants d'officiers morts au combat contre la rébellion du FPR étaient alors encadrés par... trente-quatre "accompagnateurs rwandais" qui se sont depuis volatilisés*"²⁸².

275. African Rights, pré-rapport cité, p. 22.

276. Isabelle VICHNIAC, *Le Monde* du 13/07/94. Fin août, on était encore très loin de pouvoir établir une comptabilité précise des décès. L'ampleur du massacre des Tutsis, auxquels s'est ajoutée l'élimination des Hutus démocrates, fait considérer comme un minimum le chiffre de 750 000 victimes directes du "Hutu power". Si l'on ajoute encore les victimes de l'exode forcé, de l'épuisement et du choléra, on s'approche du chiffre de Philippe Gaillard.

277. D'après Henri VERNET, *Pourquoi Paris s'engage*, in *Le Quotidien* du 22/06/94.

278. Amené à l'ambassade de France de Kigali par les Suisses, ce témoin a pu quitter le Rwanda. Colette BRAECKMAN cite son témoignage devant la Commission des droits de l'homme de l'ONU (*L'enfer du Rwanda et les bonnes intentions de la France*, in *Le Soir* du 20/06/94).

279. "*Des "marchandises sensibles" - selon la terminologie en cours au ministère de la Coopération pour désigner l'entourage présidentiel transporté à Paris*" (Alain FRILET et Sylvie COMA, *Paris, terre d'asile de luxe pour dignitaires hutus*, in *Libération* du 18/05/94).

280. Plus impliquée peut-être que son mari dans l'option "nazie" de l'*akazu*. Elle venait probablement d'aggraver son cas : "*A un moment donné, on est venu dire à la Résidence du Président que dix paras belges avaient été faits prisonniers. La veuve du Président aurait alors ordonné de les mettre à mort. Deux personnes au moins peuvent en témoigner*" (*Gazet van Antwerpen* du 20/06/94).

281. Alain FRILET et Sylvie COMA, article cité. Protais Zigiranyirazo est désigné par le rapport de la Commission internationale sur les violations des droits de l'homme au Rwanda comme l'un des protagonistes des "Réseaux Zéro".

282. Alain FRILET et Sylvie COMA, article cité. "*Selon certaines sources, on aurait profité de l'évacuation d'un orphelinat de Kigali, le 9 avril, pour exfiltrer des membres de l'ancien parti gouvernemental, camouflés en accompagnateurs d'enfants.*" (Anne CRIGNON, *Les assassins que la France protège*, in *Le Nouvel Observateur* du 07/07/94).

Ce 10 avril, la quasi totalité des ressortissants français ont été évacués, ainsi que les étrangers qui se présentaient (par étrangers, il fallait bien entendu entendre les non-Africains ; les Africains de toutes nationalités - sauf quelques personnalités - ne méritaient pas d'échapper à ce trou noir de leur continent). *"En revanche, le personnel tutsi de l'ambassade de France, comme celui de la Mission de coopération, ont eu moins de chance. Laissés sur place [...], la plupart ont depuis été assassinés"*²⁸³. De même, *"des soldats français ont été obligés de laisser sur place leur compagne dont ils savaient qu'elle allait être découpée à la machette"*²⁸⁴. Jean-François Bayart résume brutalement : *"La première mission humanitaire de l'armée française en direction du Rwanda a consisté à évacuer les responsables des réseaux Zéro et Mme. Habyarimana, personnages qui adressent des menaces de mort aux opposants hutu et tutsi vivant en France"*²⁸⁵.

En effet, alors qu'il vient de bloquer (provisoirement) les crédits de la coopération civile avec le Rwanda, le ministre de la Coopération, on l'a vu, éprouve une envie précipitée de débloquer 200 000 F. pour *"des actions urgentes en faveur des réfugiés rwandais"* - en réalité, pour couvrir les premiers besoins d'Agathe Habyarimana et de son *akazu*, transplantée à Paris. Par-delà le dévoilement ordinaire des crédits de la Direction du Développement, le texte de la décision est, politiquement, tout à fait significatif : *"Le ministère de la coopération de la République française apporte à la République rwandaise, qui lui en fait la demande, une aide budgétaire exceptionnelle"*²⁸⁶. Les vestiges de la *"République rwandaise"* bénéficient ainsi, non seulement d'un secours immédiat, mais d'une reconnaissance quasi officielle de la part de la *"République française"*. Drôles de Républiques ! Agathe Habyarimana sait remercier : *"Monsieur Mitterrand m'a envoyé des fleurs. Dites bien que nous sommes très reconnaissants au gouvernement français de tout ce qu'il a fait pour nous"*²⁸⁷.

Le 14 avril, les 40 militaires de la DAMI, dernier carré de la coopération militaire officielle depuis la fin 1993, quittent précipitamment Kigali, *"embarquant dans un Hercules en direction de Bangui, au désespoir du gouvernement rwandais. A Paris, l'état-major avait estimé que l'avancée des troupes du FPR faisait courir un danger aux parachutistes français et à leur chef, le lieutenant-colonel Morin. Ce départ précipité fut décidé contre l'avis du colonel Roman, le chef de la brigade para-commando belge à Kigali, qui souhaitait une solidarité minimum"*²⁸⁸.

La France aurait pu pourtant user bien davantage de son reste d'influence sur l'appareil militaro-politique du génocide. *"A Paris, on se déclare impuissant face aux tueries en cours. Mais on ne conteste pas que le patron de la cellule africaine de l'Elysée, Bruno Delaye, ait réussi, il y a moins de quinze jours, à faire intervenir personnellement le chef d'état-major des forces armées rwandaises pour qu'il empêche les miliciens hutus de massacrer des personnalités réfugiées à l'hôtel des Mille collines. Une intervention ponctuelle, mais qui montre à quel point Paris peut encore peser sur les événements", confie un fonctionnaire du Quai d'Orsay qui, dégoûté, trahit pour la première fois le devoir de réserve"*²⁸⁹.

3.6. Le soutien au gouvernement intérimaire.

La reconnaissance de facto.

Les 200 000 F. attribués à l'*akazu* réfugiée à Paris, ce simulacre de *"République rwandaise"* préservé par l'amitié politique, la technologie, les parachutistes et... l'hypocrisie humanitaire de l'exécutif

On peut s'interroger sur ce qui a présidé à la composition de la "liste blanche" des personnes à exfiltrer. Michel Roussin, cet ancien membre des services secrets devenu un ministre très civil, plaide la courtoisie : *"La famille du président assassiné a également été évacuée. Il est pour le moins étrange que l'on reproche à la France d'avoir procédé ainsi : d'autres pays ont pu juger bon d'abandonner les dirigeants avec lesquels ils avaient entretenu des relations normales jusqu'alors. Faire de même les aurait condamnés à mort. Nos traditions sont autres."* (*La France et le Rwanda : pour en finir avec les faux procès*, in *Le Figaro*, 03/06/94).

283. Alain FRILET et Sylvie COMA, article cité. L'article fournit ensuite plusieurs exemples, en contradiction avec le plaidoyer du ministre de la Coopération : *"Nous avons également rapatrié [...] ceux des employés rwandais des services de la coopération qui le souhaitaient"* (in *Le Figaro* du 03/06/94).

284. André GLUCKSMAN, interview à *La Vie* du 28/07/94.

285. In *La Croix* du 21/05/94.

286. D'après Alain FRILET et Sylvie COMA, article cité.

287. Interview à *Jeune Afrique* du 28/04/94.

288. Renaud GIRARD, *Rwanda : les faux pas de la France*, in *Le Figaro* du 19/05/94.

289. Alain FRILET, *La France au piège de ses accords*, in *Libération* du 18/05/94. Cf. aussi Vincent HUGUEUX, *Rwanda : la mort crie victoire*, in *Le Vif-L'Express* du 03/06/94.

illustrent caricaturalement le cours dominant des relations franco-rwandaïses une fois consommé le désastre d'une coopération "exemplaire".

La disparition du Président Habyarimana, au milieu du processus de transition politique organisé par les accords d'Arusha, plonge le pays dans une situation institutionnelle complexe, puis inextricable dès lors que les parties prenantes à l'accord s'entre-déchirent. N'envisageant évidemment pas de régler la succession par une concertation avec les démocrates hutus (qu'il a physiquement éliminés, autant qu'il l'a pu), ni avec le FPR, le "Hutu power" (après avoir réduit les oppositions ou hésitations d'une partie de l'armée) se constitue en Gouvernement Intérimaire Rwandais (GIR), autoproclamé. Nous n'entrerons pas ici dans les subtiles discussions qui démontreraient, semble-t-il, l'absence totale de fondement juridique à cette captation de l'héritage du pouvoir. Il devait être clair, pour les "parrains" des accords d'Arusha - dont la France, qui ne cessait de s'en vanter -, que la légitimité politique du GIR était nulle : la quasi-totalité des organisations non-gouvernementales²⁹⁰ le répètent sur tous les tons à l'exécutif de cohabitation. Rien n'y fit.

On ne manquait pourtant pas d'occasions de clarifier la position française : le Premier ministre désigné par les accords d'Arusha pour succéder à Agathe Uwilingiyimana, Faustin Twagiramungu, un "Hutu modéré", avait échappé par miracle au massacre de ses pairs. En face, le 19 avril, le nouveau président de la République installée par le GIR, Théodore Sindikubwabo, invitait au déchaînement des massacres à Butare - la grande ville universitaire qui en avait été jusqu'alors épargnée²⁹¹. Le "Hutu power" à l'état brute représentait un réel pouvoir *de facto* - de mort plutôt que de vie : il incitait par la terreur une partie de la population à exterminer l'autre, avant de la lancer dans une sorte de suicide collectif. Mais on avait trop besoin de "reconnaître" ce pouvoir pour entretenir le mythe de la négociation entre "les deux parties".

On laisse opérer à Paris, en discours et en actes, cette République de Salo. *"Pendant qu'Agathe Habyarimana multipliait interviews et conférences de presse, le "ministre des affaires étrangères" Jérôme Bicomumpaka procédait au nettoyage diplomatique. Considéré comme trop modéré par les tenants de la ligne radicale hutue, l'ambassadeur du Rwanda à Paris, Jean-Marie Ndagijimana, a trouvé un matin les serrures de son ambassade changées"*²⁹². Au Conseil de Sécurité de l'ONU, on fait cause commune avec le représentant du Rwanda Monsieur Bizimana pour défendre une politique franco-rwandaïse qui a très généralement l'heur de plaire au GIR²⁹³. Ainsi, avant le vote de la résolution 918 du Conseil de sécurité, le 17 mai, *"Paris aurait de son côté fait de la résistance vis-à-vis du second volet du texte, l'embargo sur les armes [...]". Pour les Français, qui ont soutenu en cela la position du représentant rwandais, l'embargo ne pénaliserait que les forces gouvernementales*²⁹⁴.

*"Il faut avant tout obtenir un cessez-le-feu, résume un membre de la cellule interministérielle de crise, et ramener les deux parties à négocier dans le cadre d'une conférence régionale de paix à laquelle devraient participer l'Ouganda, la Tanzanie, le Burundi et le Zaïre". Bien que sensée en apparence, cette idée offre surtout le double avantage de remettre en selle les vestiges du gouvernement rwandais dont la position s'affaiblit militairement de jour en jour, et de couper l'herbe sous le pied du FPR qui est sur le point de s'emparer de Kigali*²⁹⁵.

Cette ambiguïté politique fondamentale, ce refus de considérer le génocide comme une **disqualification politique**, amèneront par exemple le très Républicain ministre de la Défense, François Léotard, à rencontrer, avant de visiter le camp de Nyarushishi, *"le préfet de la région, qui fut et reste l'un des grands coordinateurs des massacres dans toute cette partie du pays"*²⁹⁶. Il n'eût sûrement pas serré la main d'un nazi responsable du dixième de ses crimes.

290. Auquel l'on reprocha ensuite leur manque d'empressement à assurer l'intendance de l'opération Turquoise.

291. Selon Human Rights/Africa (*Genocide in Rwanda, april-may 1994*, vol.6, n°4, mai 1994), Théodore Sindikubwabo remplaça le Préfet modéré de Butare par un militaire extrémiste, et prononça à la radio un discours appelant au meurtre des "complices". Le soir-même, la Garde présidentielle débarquait à l'aéroport, et commençait un carnage...

292. Alain FRILET et Sylvie COMA, *Paris, terre d'asile de luxe pour dignitaires hutus*, in *Libération* du 18/05/94.

293. D'après Afsané BASSIR POUR, *L'ambassadeur du Rwanda à l'ONU a décidé de ne plus siéger au Conseil de sécurité*, in *Le Monde* du 21/07/94.

294. Henri VERNET, *Rwanda : le remords de l'ONU*, in *Le Quotidien* du 18/05/94).

295. Alain FRILET, *La France au piège de ses accords*, in *Libération* du 18/05/94.

296. Jean CHATAIN, *Léotard aux Rwandais : "négociez malgré le génocide"*, in *L'Humanité* du 30/06/94.

La poursuite des livraisons d'armes.

Pour que subsiste cette deuxième "partie" indispensable au "dialogue national", il fallait à tout prix éviter son effondrement militaire. On n'eut pas de scrupules, on l'a vu, à tenter de s'opposer à un embargo sur les armes qui pénalisait la défense de ce pouvoir indéfendable - au même moment, la France commençait, à contrecœur, de reconnaître le génocide). On s'y opposait parce que le flux des livraisons se poursuivait, avec au moins notre bienveillance.

Le 25 mai 1994, sept semaines après le début du génocide, le deuxième secrétaire de l'ambassade du Rwanda au Caire adressait au gouvernement intérimaire rwandais un message annonçant une livraison de 35 tonnes d'armes (munitions et grenades) pour un montant de 765 000 dollars. Le document mentionne des *"certificats de destination finale faits à Kinshasa"*, et une transaction faite à Paris. Ces certificats sont les documents habituellement exigés par les autorités françaises auprès de l'acheteur : il est donc probable qu'il s'agit d'exportations quasi officielles, faussement destinées au Zaïre - pour un transit via Goma²⁹⁷.

C'est sur l'aéroport de cette ville zaïroise, base arrière du GIR et de son armée, que *"l'approvisionnement en armes et en munitions des forces armées rwandaises a commencé, selon des témoins, à la mi-avril, une semaine à dix jours après l'assassinat du général-major président du Rwanda. Des Boeing 707 du Nigéria se posaient tous les soirs, vers 20h30, sur l'aéroport de Goma. Des avions assez furtifs qui ne portaient les couleurs d'aucune compagnie"*²⁹⁸. Leur cargaison : *"chaque fois quelque 18 tonnes d'armes et de munitions. [...] Toutes les sources sur place - y compris des expatriés français bien placés - expriment leur "certitude" que ces livraisons d'armes ont été "payées par la France". [...] Le ministre de la Coopération Michel Roussin s'est insurgé contre ces accusations. [...] "Après avoir catégoriquement rejeté une demande d'aide militaire formulée dès la mi-avril"*²⁹⁹, je ne vois pas le gouvernement Balladur envoyer des armes via Goma où, en plus tout finit par se savoir", *explique également l'attaché de défense d'une ambassade française dans la région. En ajoutant : "Mais une aide en sous-main, par des circuits parallèles, c'est toujours possible. Vous savez, des officines de trafic d'armes à Paris, je pourrais vous en parler"...*³⁰⁰.

Le Premier ministre du GIR, Jean Kambanda, assure fin juin : *"Nous recevons des armes, c'est clair. Sans cela, nous n'aurions pas pu tenir. Je commence à comprendre comment on gagne une guerre. Le problème de l'embargo ne se pose plus de la même manière qu'il y a un mois"*³⁰¹.

En fait, l'armée et le gouvernement français sont divisés. Ceux qui sont contre la poursuite des livraisons d'armes au gouvernement du génocide ne peuvent pas, probablement, empêcher ceux qui sont pour de continuer à les favoriser. Pour Jean-François Bayart, *"il est inimaginable que la diplomatie française ait pu cautionner des livraisons d'armes postérieures à la destruction de l'avion du président Habyarimana, le 6 avril dernier. Mais qu'en est-il exactement des autres centres de décision de la République française ? Des informations insistantes en font état. La responsabilité de la France serait alors littéralement effrayante"*³⁰². *"Il existe deux écoles en France, explique-t-on dans un cabinet ministériel, d'un côté il y a ceux qui veulent toujours qu'on réarme les forces armées rwandaises, de l'autre, il y a tous ceux qui pensent que rien ne peut être réglé sans le FPR"*³⁰³. Marie-Pierre Subtil ajoute : *"les militaires français, qui étaient contre l'embargo sur les armes décrété par la France, le sont encore aujourd'hui"*³⁰⁴. Et ils n'ont sûrement pas perdu tous leurs appuis civils.

297. D'après Michel MULLER, *Trafic d'armes via Paris, pour la dictature rwandaise*, in *L'Humanité* du 31/05/94.

298. Franck JOHANNES, *Les Kalachnikov de l'étrange pasteur*, in *Le Journal du Dimanche* du 03/07/94.

299. Avec le soutien de la Tanzanie, selon Marie-Pierre SUBTIL, *La France s'efface*, in *Le Monde* du 07/06/94.

300. Stephen SMITH, *Les mystères de Goma, refuge zaïrois des tueurs rwandais*, in *Libération*, 04/06/94

301. Cité par Franck JOHANNES, in *Le Journal du Dimanche* du 03/07/94. Le journaliste décrit l'acheminement de ces livraisons d'armes, réceptionnées par l'étrange pasteur Dany Bimbo. A chaque atterrissage, *"Dany était là, bien sûr, dans sa Lancia, accompagné parfois par le général Tembélé, commandant la 4^e Région militaire de Goma, dans un 4x4 Pajero gris. Les militaires rwandais arrivaient, eux, dans des Mercedes 320 de l'armée. Les armes, notamment des kalachnikov à crosse repliable, étaient chargés dans cinq bus [...]. Le convoi se mettait en route vers 22 h 30, Dany en tête, le général fermant la marche. Direction la frontière, Gisenyi, puis Gitarama, siège, à l'époque, du gouvernement provisoire. Avec l'arrivée des Français [Goma est devenu aussi, fin juin, la base arrière de l'opération Turquoise], il a évidemment fallu trouver quelque chose de plus discret. "Nous avons des voies souterraines" dit, amusé, le ministre rwandais des travaux publics"*.

Le 4 juillet, un officier admet, en confidence, que les livraisons d'armes aux FAR se poursuivent *"en provenance du Zaïre et notamment de la région du lac Kivu"* (Carnet de bord de Samantha BOLTON, déléguée de MSF à Goma, in *Le Nouvel Observateur* du 28/07/94). Or, la France est là...

302. Interview au *Quotidien*, 17/06/94.

303. Propos cité par Marie-Pierre SUBTIL, *La France s'efface*, in *Le Monde* du 07/06/94.

304. Ibidem. A la fin de son article, Marie-Pierre Subtil se fie aux démentis de la France, qui affirme ne pas livrer d'armes au GIR. Mais quelle France ? Comme l'indique J.F. Bayart, il ne manque pas de centres de décision en matière de relations franco-africaines, et ceux qui ne parlent pas ne sont pas les moins actifs.

3.7. Le retour : l'opération Turquoise.

Le 10 mai, à la télévision, après avoir résumé l'histoire franco-rwandaise au souci bien légitime de la protection des ressortissants franco-belges, François Mitterrand disait la disponibilité de la France à fournir "les bons soldats de la paix", pour peu "qu'on nous demande" : "Alors, nous restons - il faut voir l'aspect positif maintenant -, nous restons à la disposition des Nations unies - qui s'étaient emparées de ce problème. Mais si, devant la violence des combats, l'assassinat des deux présidents du Rwanda et du Burundi, et les avancées du mouvement d'opposition appuyé, basé, sur le pays voisin l'Ouganda - tout ça à cause des difficultés ethniques -, si les Nations unies se sont retirées, nous n'avons pas à nous substituer : ce n'est pas notre rôle. Nous sommes à la disposition, nous voulons bien être les bons soldats de la paix pour les Nations unies ; il faut qu'on nous demande, il faut que cela s'organise, qu'il y en ait d'autres à nos côtés³⁰⁵".

La porte était entr'ouverte pour le rebondissement que constitue l'opération Turquoise, à l'insurpassable ambigüité : dans l'espace ouvert par la cohabitation et le désarroi de l'échec, devant l'horreur qui saisit l'opinion, mais aussi des journalistes et des responsables politiques, deux décideurs aux stratégies opposées s'associent pour entraîner l'ensemble de l'exécutif. Le premier, le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé, a un objectif politique : il veut sortir le dossier franco-africain des privautés du domaine réservé pour le ramener aux civilités diplomatiques. Le deuxième, le Président de la République, risque le pire : achever son deuxième septennat dans le scandale et la défaite, bref manquer sa sortie. Il lui faut à tout prix quitter le piège où il est pris à découvert, changer de terrain, retrouver plusieurs options : l'opération Turquoise, en déployant le brouillard artificiel de l'humanitaire, lui en laisse le temps - son atout maître. Et qui sait s'il ne sera pas possible de renouer le fil de l'ancienne politique, les vaincus d'aujourd'hui ayant pour eux la force du nombre ?

Cette alliance est déjà lourde de contradictions. Mais il faut aussi convaincre le Premier ministre, et l'armée, tous deux au départ plutôt réticents. Leur adhésion chargera encore la barque - d'autant que François Mitterrand, au départ, "voulait une intervention beaucoup plus brutale". Celui qui tient ces propos - Jacques Baumel, vice-président de la Commission de la Défense de l'Assemblée nationale - révèle aussi l'incroyable "objectif du président de la République : occuper l'ensemble du Rwanda. Installer nos troupes à Kigali ! Finalement, Edouard Balladur, François Léotard et l'amiral Lanxade [...] ont réussi à imposer leur plan : créer une zone de sécurité limitée au sud-ouest du pays³⁰⁶". Malgré le voile de Noë jeté sur ces affrontements au sommet, ils furent durs et indécis : certaines unités de parachutistes croyaient encore, en embarquant pour l'opération Turquoise, qu'elles allaient sauter sur Kigali. Quand on pense que François Mitterrand avait, en 1986, récusé l'attribution à François Léotard du portefeuille de la Défense, en disant au Premier ministre Jacques Chirac : "Il serait capable de déclarer une guerre sans que ni vous ni moi ne soyons au courant" ! Si la France n'avait pas été sous le régime d'exception de la cohabitation, avec de forts contre-pouvoirs, qui aurait contrôlé la bouffée belliqueuse d'un Président entêté, jusqu'à l'aveuglement ? Bref, l'opération Turquoise partait sur un invraisemblable mélange de motivations et d'objectifs, explicites ou cachés.

La reprise en main diplomatique

Jean-François Bayart³⁰⁷ résume la grille d'analyse politique d'Alain Juppé : refus de "l'explication ethnique" et du syndrome de Fachoda (la prétendue "offensive anglo-saxonne") ; réaffirmation de la ligne d'Arusha et, puisqu'il y a eu "génocide", nette prise de "distances par rapport aux successeurs d'Habyarimana" ; "partage du pouvoir" à Kigali. "La proposition d'Alain Juppé [l'intervention Turquoise] et son analyse de la situation au Rwanda remettent le ministre des Affaires étrangères et l'instrument diplomatique au centre de la politique française dans la région, là où d'autres centres de pouvoir en France avaient privilégié une approche militaire, allant jusqu'à suggérer au régime Habyarimana que l'accord d'Arusha n'était une chose ni bonne ni inéluctable [...]. Le ministre des Affaires étrangères se différencie à demi-mot de la politique suivie par l'Elysée depuis 1990 en reconnaissant que celle-ci n'a pas été "infaillible", qu'elle a eu des "limites". Il envoie ainsi un signal clair au FPR³⁰⁸". La visée stratégique du ministre était claire, elle aussi. On pouvait seulement se demander si, même en période de cohabitation, un ministre des Affaires étrangères a les moyens de

305. Sur TF1 et France 2, le 10/05/94.

306. Interview au *Figaro-Magazine* du 29/07/94.

307. Directeur de recherches au CERI, directeur de la collection "Les Afriques" chez Karthala, Jean-François BAYART a aussi une fonction d'expertise au Ministère des Affaires étrangères.

308. Interview au *Quotidien* du 17/06/94.

réussir un telle prise d'assaut du "domaine réservé", et si le terrain "militaro-humanitaire" de l'opération Turquoise était le mieux choisi.

La démonstration militaire

La coopération militaire franco-rwandaise venait de s'achever, de tous points de vue, par un désastre. Le milieu a eu des états d'âmes, et il les a laissés filtrer. *"Les enthousiasmes étaient sérieusement refroidis avant le déclenchement de l'opération Turquoise"*, a-t-on confié à un journaliste³⁰⁹. *"Ni le ministre de la Défense François Léotard, ni le chef d'état-major des armées l'amiral Jacques Lanxade n'y étaient favorables. Et il fallut que le militaire actuellement le plus proche des décideurs civils, chef de l'état-major particulier de François Mitterrand, le général Christian Quesnot, use de fortes capacités de persuasion pour que les intentions présidentielles soient bien comprises"*. Il n'est pas dit quelles étaient ces intentions, mais la suite les laisse entrevoir.

Fallait-il *"que les militaires français n'entrent que par le Zaïre, en ouvrant au président Mobutu une ligne de crédit politique qu'il attendait depuis si longtemps ? Toujours est-il que la voie qui fut suggérée par certains éléments de l'état-major, à savoir l'entrée concomitante au Rwanda par le Burundi (voire par l'Ouganda !) ne fut pas explorée"*. Donc la ligne de crédit à Mobutu convenait à la stratégie présidentielle, dans la continuité du syndrome de Fachoda et du front anti-ougandais exposé par Pierre-Marie Decoudras (cf. 2.6). L'intention plus militaire qu'humanitaire est ensuite massivement démontrée par *"l'emploi exclusif des forces spéciales. Ces forces d'élite appartenant essentiellement à l'armée de terre, mais aussi à l'armée de l'air, à la marine et à la gendarmerie, sont les mieux entraînées, les mieux équipées (les militaires disent "retaillées") de l'armée française. Dotées de moyens exceptionnels, en termes de puissance de feu, de systèmes de communication et de renseignement, avec à leur tête la fine fleur des corps d'officiers³¹⁰, elles dépendent exclusivement de deux structures soumises à l'autorité directe du chef d'état-major des armées, le commandement des Forces Spéciales (COS) et la Direction du Renseignement Militaire (DRM)"*.

"Il se trouve aujourd'hui des officiers pour contester les choix qui ont été faits d'envoyer sur le terrain des troupes destinées - de par les moyens dont elles disposent - à s'opposer à l'avancée du Front patriotique rwandais³¹¹". Et rien qu'à cela : *"Les bérets rouges et les bérets verts qui prenaient position dans la région de Cyangugu n'avaient rien de professionnels de l'humanitaire ou même de la logistique"*. Ces spécialistes de la recherche et du renseignement sont surtout en mal d'informations sur l'ancien ennemi. *"Il est arrivé que des journalistes - en particulier dans la région de Bissero, près de Kibuye - les aident à distinguer des Tutsis victimes des Hutus massacreurs...³¹²".*

Tel officier, bon connaisseur du dossier - mais sans doute peu au fait des intentions présidentielles - estime que *"cette logique n'a pas de sens. Plutôt que des forces spéciales, il fallait envoyer des éléments du Train avec des camions, davantage de médecins, c'est-à-dire offrir des aides concrètes à cette population en détresse"*. Tel de ses collègues sera plus perspicace : *"Militairement parlant, cette mission [Turquoise] n'a qu'une faible utilité. Mais elle a seulement démontré que la France conserve son allonge, et demeure prête à intervenir en Afrique, ce qui rassure nos amis sur le continent³¹³".* Celui-là a bien saisi qu'il s'agissait, entre autres, de "rouler les mécaniques", au sens propre (roder un dispositif d'intervention) et au sens trivial (le boxeur qui exhibe son allonge). On a sans doute jugé opportun, alors que l'Afrique, l'Occident et l'ONU étalaient leur impuissance, de démontrer *"la vocation naturelle" de Paris d'intervenir, avec son réseau de bases et de forces prépositionnées, son dispositif d'accords de défense et de coopération technique militaires sans équivalent sur le continent qui l'ont déjà*

309. Jean GUISEL, *L'opération Turquoise laisse des bleus à l'armée*, in *Libération* du 21/07/94.

310. Cette exceptionnelle composition des forces de Turquoise rend moins invraisemblable l'hypothèse d'*"un brouillard humanitaire très médiatiquement jeté sur une opération de récupération de matériel et d'exfiltration d'hommes"* (Colette BRAECKMAN, *Des "contacts" avec le Front patriotique*, in *Le Soir* du 01/07/94). *"Il se pourrait que ce but-là ait déjà été atteint. On peut croire que le FPR, soucieux de ne pas se faire voler sa victoire, ait cédé aux Français ce qu'ils cherchaient, à la faveur de ces mystérieux "contacts", ce qui explique les déclarations françaises selon lesquelles le Front patriotique aurait "assoupli" sa position"*.

311. Jean GUISEL, article cité.

312. Laurent BIJARD, *Genèse d'un massacre*, in *Le Nouvel Observateur* du 28/07/94.

313. Propos recueillis par Jean GUISEL, article cité. Jacques BAUMEL, le vice-président de la Commission de la Défense à l'Assemblée, dit à peu près la même chose : *"Sur le plan strictement militaire, l'opération Turquoise est positive. [...] La France a montré qu'elle a les moyens d'une intervention rapide et efficace. Les pays amis que nous avons sur le continent noir et avec qui, parfois, nous avons signé des traités d'assistance militaire, peuvent être rassurés : nous venons de prouver que nous sommes encore capables d'agir en Afrique. Vite et bien."* (Interview au *Figaro-Magazine* du 29/07/94).

*poussé, depuis 1962, à effectuer dix-huit opérations majeures sur le continent, certaines étalées sur plusieurs années, au Tchad, à Djibouti, au Rwanda*³¹⁴ .

Tous les officiers ne sont pas pareillement à l'unisson de l'autorité civile. "*L'opération Turquoise - de quelque manière qu'elle se termine - laissera des traces dans les esprits des militaires français. Victimes d'une mission à la définition ambiguë, dotés de moyens inadaptés, ils assistent aujourd'hui, impuissants, à une tragédie humanitaire qu'ils ne peuvent endiguer*"³¹⁵. Ajoutons que beaucoup eurent une attitude exemplaire, tant dans les soins aux réfugiés que dans le très éprouvant travail d'enfouissement des cadavres, à Goma. Cette attitude fut d'autant mieux perçue lorsque les tenants d'un usage "modéré" de Turquoise eurent définitivement fait prévaloir leur point de vue en obtenant, début juillet, le rapatriement du colonel Thibaut et de 400 hommes jugés trop "combatifs".

Les arrières-pensées géopolitiques

L'horreur rwandaise n'a pas dissipé, chez tous, le "syndrome de Fachoda". Au contraire, la victoire militaire du FPR, "filleul" de l'anglophone Museveni, lui-même apprécié et soutenu par les Etats-Unis, donne un coup de fouet aux vieux réflexes géopolitiques. De l'Élysée au ministère de l'Intérieur, on assume la nouvelle carte des ambitions et des intérêts français, qui passe d'abord par la remise en selle de Mobutu. Objectif caché au départ (de crainte d'une réaction gênante des défenseurs des droits de l'homme), elle finit par être reconnue jusque par le Quai d'Orsay³¹⁶. La logistique française prend ses marques au Zaïre. Il s'avère d'ailleurs que le colonel Manton - qui fut de 1980 à 1993 une sorte de "pro-consul" à Bangui (point-clef de la présence militaire française en Afrique centrale) - a organisé une prise en tenailles de l'Ouganda et ses alliés (FPR et SPLA) entre le Zaïre et le Soudan³¹⁷.

Dans cette vision, il ne serait pas mauvais de disposer d'un atout face au vainqueur de Kigali, en préservant une souveraineté hutue sur une partie du Rwanda occidental : "*En sanctuarisant, par notre intervention dans l'ouest du Rwanda, la zone gouvernementale où une bonne partie de la population s'est réfugiée, nous allons créer une sorte de Hutuland qui, autrement, serait militairement condamné. C'est évidemment politique et, au lendemain du génocide des Tutsis, totalement inacceptable pour le FPR*", expliquait un responsable français³¹⁸. Mais le FPR, qui a senti le danger, accélère sa conquête du pays, tandis que l'armée rwandaise s'effondre. La méfiance et les critiques que suscitent l'opération Turquoise, en France et à l'étranger, achèvent de rendre impossible ce scénario - du moins en territoire rwandais. Car des *Hutulands* se constituent au Sud et à l'Ouest du Rwanda, dans les immenses camps de réfugiés. Il n'est pas sûr que la France renonce à exercer son influence sur cette masse de manoeuvre que (sauf retours massifs) représenteront les réfugiés du Kivu³¹⁹.

Il fallait aussi, on l'a dit, rassurer les "partenaires" africains en stoppant l'élan de la "rébellion" FPR. La force y était. Le contexte s'avéra, là aussi, trop défavorable. On dut se contenter d'opposer au FPR l'interdiction "militaro-humanitaire" de pénétrer sur moins d'un cinquième du pays - non pas sanctuarisé, mais "humanitarisé" en ZHS (Zone humanitaire sûre). Il faut souligner cependant que, si les jusqu'au-boutistes politiques et militaires de la confrontation avec le FPR n'ont pu donner libre

314. Philippe LEYMARIE, *Litigieuse intervention française au Rwanda*, in *Le Monde diplomatique* de Juillet 1994.

315. Jean GUISEL, article cité.

316. Son secrétaire général s'est rendu le 8 août à Kinshasa, en visite officielle, pour exprimer aux autorités zaïroises "*la reconnaissance de la France*" et envisager une reprise de la coopération franco-zaïroise (D'après *Le Monde* du 10/08/94).

317. En développant, au service de Charles Pasqua, les échanges de bons procédés entre les trois "partenaires" français, zaïrois et soudanais : fourniture de photos satellites et autorisation de passage en Centrafrique à l'armée soudanaise en guerre contre les "rebelles" sudistes du SPLA (cf. Stephen SMITH, *Quand Pasqua prend la voie soudanaise*, in *Libération* du 16/08/94) ; rapprochement des services de renseignement zaïrois et soudanais (cf. *Mobutu-Museveni : guerre secrète*, in *Jeune Afrique* du 04/08/94) ; extradition du terroriste Carlos - le tout agrémenté d'une pression de la France pour sortir tant le Zaïre que le Soudan de leur mise en quarantaine financière. Cf. aussi Simon MALLEY, *Les entretiens secrets Tourabi-Pasqua à Paris*, (in *Le Nouvel Afrique Asie* de Septembre 1994) qui ajoute : "*Les autorités françaises accepteraient d'accueillir un important groupe d'officiers militaires et de policiers soudanais, pour un entraînement dans le domaine de la lutte anti-guérilla. Paris pourrait même envoyer l'envoi de ses propres "techniciens" à Khartoum*". Ceux qui ont si bien "travaillé" à Kigali ?

318. Cité par Stephen SMITH, *L'armée française malvenue au Rwanda*, in *Libération* du 20/06/94.

319. Selon Simon MALLEY, *Rwanda : le bilan tragique de l'opération Turquoise*, in *Le Nouvel Afrique Asie* de Septembre 1994), parmi les décideurs français, une tendance "*encore plus radicale pense que le gouvernement français devrait considérer le Zaïre comme base arrière permettant aux FAR de se réorganiser, de s'entraîner avec le concours de la garde présidentielle de Mobutu (et, pourquoi pas, avec des instructeurs français), de s'armer et de se refinancer afin d'envahir le Rwanda ou de provoquer les forces du FPR, de telle sorte qu'une riposte de ces dernières contre les bases des FAR au Zaïre pourrait ouvrir la voie à une reconquête du pouvoir à Kigali par les FAR et leurs alliés*".

cours à leurs obsessions, c'est que, pour une fois, les divisions au sein de l'exécutif ont tourné à l'avantage des plus modérés et des plus prudents - dont le Premier ministre Edouard Balladur et le ministre des Affaires étrangères Alain Juppé. Le respect du terme de la mission (2 mois) est leur victoire.

Durant cette période, Edouard Balladur s'était d'ailleurs contenté d'un "service minimum". Contraint de s'expliquer sur l'opération Turquoise, il avait évoqué la volonté de "*donner un contenu politique et humain à la francophonie*³²⁰". Un habillage discutable, sans doute, mais passe-partout. Fin juillet, une tournée en Afrique, suivie d'un très bref passage au Rwanda³²¹, lui permettait d'énoncer un programme qui, s'il était appliqué, sonnerait le glas de la Françafrique : affichant une distance inédite, il a souligné sa préférence pour une multilatéralisation des relations financières et économiques³²², et suggéré aux Africains de transformer l'OUA "*en véritable mécanisme de sécurité collective*³²³" - une façon de signifier que les accords de défense bilatéraux pourraient ne plus prétendre très longtemps en tenir lieu.

L'opération-rachat et l'alibi humanitaire

Un objectif, au moins, n'a pu rester secret : "*la France a tenté - même si ses dirigeants s'en défendent - de s'innocenter, par l'humanitaire, de ses opérations militaires antérieures*³²⁴". Mais le concept employé (une "opération militaro-humanitaire") et le tour dramatique des événements (l'exode suicidaire de plusieurs millions de Rwandais, organisé par un pouvoir génocidaire dont on ne jugeait ni n'interrompait la nuisance) ont soulevé une vague d'interrogations sans précédent sur la fonction de l'humanitaire et son rapport au politique.

Pour le président de Médecins Sans Frontières (MSF), Philippe Biberson, : "*l'intervention Turquoise, il faut bien le constater, a créé plus de besoins qu'elle n'en a résolus. Les populations ont été attirées dans une vaste nasse où elles sont devenues totalement tributaires de l'aide internationale. [...] A chacun son métier. Le nôtre est d'alléger les souffrances, celui des politiques est normalement de juger les responsables des massacres. Par dessus tout, que cette aide humanitaire ne dispense pas les politiques de faire le travail qui leur reste à faire : rendre justice au peuple rwandais*³²⁵".

Pourtant, MSF avait été l'une des très rares ONG à approuver l'opération Turquoise. Les ONG ne voulaient pas s'embarquer dans une intervention qui n'affrontait pas vraiment le problème du génocide. On a tenté alors de les mettre en porte-à-faux avec leurs donateurs-télespectateurs. "*Après les massacres froids, planifiés et systématiques - perpétrés durant deux mois dans l'indifférence la plus totale -, voici venu le temps de l'émotion filmée en direct grâce aux moyens logistiques de l'armée. Cette émotion tombe à point pour illustrer le discours tenu depuis plusieurs jours par les autorités françaises, qui cherchent, en vain jusqu'ici, à battre le rappel de leurs alliés et des ONG*³²⁶". Prenant prétexte de la "catastrophe humanitaire", ces autorités ont voulu déclencher un mouvement d'adhésion de l'opinion fondé sur "*la simple compassion*³²⁷".

Mais, se demande Patrick de Saint-Exupéry, "*celle-ci est-elle possible ? Dans le flot des réfugiés protégés par l'armée française, on trouve des malheureux, des victimes et des innocents*". "*En revanche, mêlés à eux ou réfugiés dans des palaces épargnés par la guerre, les responsables du génocide usent de l'alibi humanitaire. A l'abri du parapluie français, ils continuent à tenir leurs discours haineux et font porter à "leur" peuple, le peuple hutu, le poids terrible d'une responsabilité qui, tant que la justice ne sera pas prononcée, restera collective. Au Rwanda, hors d'une cour qui jugerait ouvertement les responsables de l'un des plus atroces génocides du XX^e siècle, il n'est pas d'avenir*³²⁸".

320. Cité par Franck JOHANNES, *Rwanda, la France passe le relais*, in *Le Journal du Dimanche* du 10/07/94.

321. Sans l'accord du gouvernement en place à Kigali...

322. A laquelle s'emploie, avec une rare obstination, son conseiller Anne Le Lorier.

323. Discours du 28 juillet 1994 devant l'Assemblée nationale sénégalaise.

324. Jacques ISNARD, in *Le Monde* du 07/07/94. Pierre-Marie Decoudras estime que le "*syndrome Kouchner joue un rôle évident*" dans le va-t-en-guerre d'Alain Juppé (cité par Henri VERNET, *Pourquoi Paris s'engage*, in *Le Quotidien* du 22/06/94).

325. Libre opinion in *Le Figaro* du 12/07/94.

326. Patrick de SAINT-EXUPÉRY, *Victimes et massacreurs*, in *Le Figaro* du 12/07/94. Les éditorialistes de ce titre soutenaient fermement l'opération Turquoise...

327. Ibidem. Le commandement militaire a aussi multiplié les "visites guidées" de journalistes.

328. Ibidem.

Pour Stephen Smith, l'humanitaire court à sa perte s'il accepte ainsi de devenir l'alibi aux défaillances de la pensée et de la politique, le hochet d'une société du spectacle : *"L'humanitaire moderne, le sans-frontiérisme né, il y a un quart de siècle, au Biafra, meurt aujourd'hui de son succès sur le continent africain : dernière valeur refuge, dans un monde sans idéologie et sans... idées, coqueluche des médias en quête de héros, "relais" des Etats riches qui, dans une Afrique déclassée, se passent de politique étrangère, l'humanitaire étouffé du trop-plein de misère [...]. Sans télévision, le plus grand drame qui se prépare est désormais ni vu, ni connu. Il n'y a d'argent, de fonds d'urgence, qu'une fois les petits écrans envahis de cadavres"*.

"Là où, dans la durée, il n'y a plus de diplomatie ni de coopération, l'humanitaire est censé tout faire : sauver des vies in extremis à Goma [...], prévenir la catastrophe à venir sur Bukavu [...], rapatrier les réfugiés au Rwanda et, en même temps, empêcher l'extension des grandes endémies..." Après coup, et à un coût exorbitant. Chargé d'une mission impossible, l'humanitaire sera aussi un bouc émissaire tout désigné. *"Si, après le retrait de l'armée française" de la ZHS, "un nouvel exode s'y produisait, avec plus d'un million de Hutus se réfugiant au Zaïre, ce ne serait - évidemment - l'échec de personne mais une "catastrophe", que l'on s'empresserait de mettre sur le compte de l'humanitaire"*³²⁹.

Les non-objectifs : désarmer les milices, débrancher Radio-génocide

Il y avait génocide, et il était devenu tellement insupportable à l'opinion téléspectatrice que le gouvernement s'était senti contraint de "faire quelque chose", en y mettant les grands moyens. Le citoyen, ému ou révolté, pouvait imaginer qu'avec un tel déploiement militaire on allait - enfin - arrêter le bras des génociteurs. Mais cela faisait longtemps que le citoyen ne décodait plus les scénarios pour initiés du consortium franco-africain...

Rédigeant elle-même le mandat qui lui sera accordé par l'ONU³³⁰, la France n'y prévoit pas l'arrestation des responsables du génocide. Edouard Balladur le confirmera le jour de son départ pour une tournée africaine : *"La France n'a pas l'intention de jouer un rôle de police dans cette affaire"*³³¹.

Sur place, les militaires feront passer le message aux "humanitaires" : *"On nous répète chaque jour que l'ordre de mission de Turquoise ne comprend pas le désarmement des milices"*³³², dira l'un d'eux. Il est vrai que cette consigne, si elle a choqué certains officiers, évitait certaines complications : *"Les miliciens font la guerre. Par souci de neutralité, nous n'avons pas à intervenir. Sinon, demain, s'il y a des infiltrations de rebelles, on nous fera porter le chapeau"*, avouait ingénument le colonel Jacques Rosier, commandant du secteur sud du dispositif Turquoise³³³.

Bref, la "Zone humanitaire sûre" n'est protégée que du FPR, l'adversaire de l'ex-alliance franco-rwandaise : *"Il y a une semaine, alors que l'ONU demandait à la France de désarmer les soldats de l'armée gouvernementale réfugiés dans son enclave humanitaire, Paris avait répondu ne pas en avoir les moyens et, notamment, les "effectifs requis". En clair : des unités des Forces armées rwandaises (FAR), sans même parler des miliciens qui se sont illustrés par leur acharnement dans le génocide, ont trouvé refuge dans la zone humanitaire française. Mieux : plusieurs membres du "gouvernement intérimaire", héritier de l'ancien régime, s'y sont également mis à l'abri"*³³⁴.

Quant à la Radio des Mille Collines, elle *"a suivi l'état-major des FAR dans ses retraites successives. Militants acharnés, les "journalistes-animateurs", qui se pavanaient il y a trois semaines dans Kigali avec des vestes de combat bariolées, n'ont pas perdu leur verve. Retranchés à Gisenyi, puis à Cyangugu [en ZHS], ils étaient toujours la voix du GIR [Gouvernement intérimaire rwandais] et des FAR en déroute, intimant aux populations de prendre la route du Zaïre. Dans leurs propos violemment antifrançais, ils menaçaient de représailles et de mort ceux qui ne partiraient pas. Le lieutenant-colonel Jacques Hogard, commandant de la partie sud de la zone de sécurité française, a fait preuve de fermeté. En même temps qu'il notifiait dimanche au président et aux ministres du GIR sa décision de les voir quitter Cyangugu, il insistait pour que la Radio des Mille Collines parte aussi. Le lieutenant-colonel a eu gain de cause. La Radio des Mille Collines - qui lançait lundi matin : "Le FPR a mis quatre ans pour rentrer au Rwanda avec deux cent mille personnes. Nous mettrons un mois pour revenir avec cinq millions" -*

329. Stephen SMITH, *Le succès funeste de l'humanitaire*, in *Libération* du 12/08/94.

330. Résolution 929 du 22/06/94.

331. Déclaration sur RFI le 27/07/94.

332. Carnet de bord de Samantha BOLTON, déléguée de MSF à Goma, in *Le Nouvel Observateur* du 28/07/94.

333. Cité par Stephen SMITH, in *Libération* du 27/06/94.

334. Stephen SMITH et Jean GUISEL, *L'impossible mission militaro-humanitaire*, in *Libération* du 19/07/94.

est maintenant à Bukavu, avec le GIR³³⁵". Un bel exemple de la "fermeté" ordonnée par Paris³³⁶ ! L'armée française tient sous la main ceux qui ont appelé au génocide d'une partie de la population rwandaise, puis qui embarquent le reste dans une fuite en avant suicidaire : on lui demande d'inviter ces messieurs à continuer leur travail au Zaïre...

L'armée française était tellement dissuasive à cet égard que c'est de la ZHS qu'a commencé d'émettre Radio Rutemangingo - "celui qui coupe les jarrets" -, appelant la majorité hutue au Burundi à "en finir une fois pour toutes avec l'opresseur tutsi"³³⁷.

L'acceptation de l'ONU

Une fois conçue l'opération Turquoise, ce projet à têtes multiples et objectifs variés - surtout hexagonaux -, restait à l'accouturer d'un habillage international, à faire avaliser par l'ONU une intervention que cette organisation envisageait très différemment. Ayant pris conscience des conséquences dramatiques du retrait presque total des Casques bleus de la MINUAR, les Nations unies tentaient en effet, laborieusement, de mettre en place une MINUAR II, essentiellement africaine. L'ONU est certes une institution lourde, empêtrée de contradictions, mais le désengagement ou la mauvaise volonté de ses principaux membres et donateurs achèvent souvent de la paralyser.

Ainsi, "Paris a refusé d'accorder son soutien au déploiement de plusieurs milliers de soldats africains - notamment zimbabwéens et ghanéens, bien entraînés -, mais qui manquaient de moyens logistiques"³³⁸, pour apparaître finalement comme le seul à même d'intervenir. Ce comportement, ajouté à l'ambiguïté de l'opération, a ôté à l'initiative française tout effet d'entraînement. Malgré un forcing diplomatique, les pays de l'Union Européenne ont décliné toute participation. L'OUA a publié un communiqué hostile³³⁹ - de même que le Conseil Oecuménique des Eglises, de nombreuses associations civiques ou humanitaires. Parmi les Rwandais, le Premier ministre désigné par les accords d'Arusha, Faustin Twagiramungu, tout comme le FPR, refusaient également le concept de l'opération Turquoise : Paris, qui prônait imperturbablement le "dialogue entre les parties", voyait sa "main secourable"³⁴⁰ serrée seulement par le camp génocidaire. Du coup, la France faillit n'avoir pas plus d'alliés africains qu'européens : les pays anglophones n'avaient évidemment jamais eu l'intention d'en être, mais même les traditionnels "clients" francophones se dérobaient. Finalement, on arracha *in extremis* la participation de quelques Sénégalais³⁴¹. Elles étaient loin les conditions émises le 10 mai par François Mitterrand : "il faut qu'on nous demande" et "qu'il y en ait d'autres à nos côtés"³⁴².

Et pourtant, Paris obtint l'approbation du Conseil de Sécurité. Trois explications à cela : l'entregent diplomatique français aux Nations unies, qui demeure considérable³⁴³ ; le soutien inconditionnel du Secrétaire général Boutros-Ghali ; la mauvaise conscience généralisée. Il est vrai que les autres gouvernements occidentaux, interpellés par les images du génocide et l'indignation - relative - de leurs opinions, n'étaient d'aucune manière prêts à intervenir : le cafouillage de "Restore hope" en Somalie, loin de les inciter à rechercher des modes de réaction plus adaptés à ce type de cataclysmes politiques, avait plutôt renforcé les tendances anti-interventionnistes. Il était dès lors très malaisé de s'opposer aux seuls qui manifestaient leur résolution à "y aller", les Français. Les Etats-Unis, en particulier, demeurent très partagés - donc indécis - sur le rôle de la France en Afrique. Ils ne sont pas fâchés de rogner ici et là son influence (au Congo, par exemple, et sûrement au Rwanda), mais la classe dirigeante, imprégnée de Realpolitik, se satisfait très volontiers que l'ancienne puissance

335. Frédéric FRITSCHER, *Sans abris, sans eau, sans soins*, in *Le Monde* du 21/07/94.

336. Le ministre de la Défense François Léotard "a fait valoir que le brouillage des émissions de radio ou la destruction d'un émetteur ne faisaient pas partie du mandat confié à la France par l'ONU" (Alain FRACHON et Afsané BASSIR POUR, *Radio Mille Collines épargnée ?*, in *Le Monde* du 31/07/94).

337. Stephen SMITH, *Le Burundi de nouveau prêt à exploser*, in *Libération* du 12/07/94.

338. Philippe LEYMARIE, *Litigieuse intervention française au Rwanda*, in *Le Monde diplomatique* de Juillet 1994.

339. Contesté ensuite par le camp francophone, Henri Konan Bédié en tête.

340. Selon l'expression de François Mitterrand dans un discours au Cap (05/07/94). Lors de ce voyage en Afrique du Sud, il tenta vainement, avec Bernard Kouchner, de convaincre Nelson Mandela de la pertinence de l'intervention française.

341. Selon un officier sénégalais, le Président Abdou Diouf "aurait obtenu une remise de dette pour son pays, en échange de sa participation" à l'opération Turquoise. Cité par Alain FRILET, in *Libération* du 23/06/94. Le contingent du Sénégal a ensuite été rejoint, lentement, par ceux du Tchad, du Congo, de Guinée-Bissau, du Niger, de Mauritanie et d'Egypte.

342. Sur TF1 et France 2.

343. Et qui aurait donc pu susciter des modes d'intervention plus rapides et moins contestables.

coloniale assume une mission de "maintien de l'ordre" dans un continent considéré comme en voie de marginalisation³⁴⁴.

Reste que le feu vert de l'ONU n'aurait pu être obtenu sans l'entremise de Boutros-Ghali, si déterminée qu'elle a suscité de nombreuses interrogations. Plusieurs motivations ont été avancées, sans que nous puissions trancher sur leur poids respectif : le traumatisme réel de tout le personnel onusien, et de son chef, face à ce génocide sans précédent en Afrique, et à l'impuissance de leur propre organisation ; le "renvoi d'ascenseur" d'un Secrétaire général, francophile, au pays qui avait le plus chaudement soutenu sa nomination³⁴⁵ ; ses attaches égyptiennes - Le Caire ayant, assez inexplicablement, beaucoup "investi" dans le régime Habyarimana.

L'ambiguïté sur le terrain

Placée sous de tels auspices, l'opération Turquoise ne pouvait avoir que des résultats très mitigés. Si elle a incontestablement protégé les rares Tutsis (10 000 ?) survivant dans le sud-est rwandais, où elle a anticipé de deux ou trois semaines l'arrivée du FPR, elle a, faute d'un jugement politique clair sur les responsabilités du génocide, empêché la défaite totale et la déroute morale de l'appareil politique, administratif et militaire qui l'a commis. Plutôt qu'une situation de type "allemand" - où la disparition de l'appareil nazi, acculé jusqu'en ses derniers bunkers, a libéré le renouveau démocratique -, l'opération Turquoise a sans doute facilité une évolution de type cambodgien : le "Hutu power", pas vraiment délégitimé, ni démantelé³⁴⁶, a eu tout le temps de se replier au Zaïre, où il coordonnera probablement son emprise sur les millions de réfugiés - du Kivu, mais aussi du Burundi et de Tanzanie³⁴⁷.

Lors du lancement de l'opération Turquoise, une centaine d'africanistes français avaient lancé un appel aux autorités, où ils posaient entre autres la question suivante : *"L'intervention militaire sauvera des vies, cela ne nous empêche pas de continuer à nous interroger sur les objectifs et les enjeux de cette action au Rwanda. La France a déclaré "qu'elle n'aura aucune complaisance à l'égard des assassins ou de leurs commanditaires". Comment l'armée française coexistera-t-elle avec des préfets, sous-préfets, bourgmestres, militaires, miliciens, civils rwandais qui ont participé aux massacres ? Au nord, à Gisenyi, sont repliés les membres du pseudo "gouvernement intérimaire du Rwanda", qui comprend des responsables du génocide. Comment les forces armées françaises traiteront-elles les assassins, membres de ce gouvernement ?"*³⁴⁸. La réponse allait être donnée sur le terrain.

On a cité plus haut le comportement du lieutenant-colonel Jacques Hogard face au GIR et à Radio Mille Collines. Ajoutons-y quelques témoignages. Le préfet de Kibuye, Clément Kayishama, médecin de formation, n'est pas de ceux qui ont simplement laissé faire. Dans sa circonscription, il a planifié et poursuivi l'objectif d'éradication des Tutsis, ainsi que de leurs "complices" hutus - ceux qui tentaient simplement de s'opposer aux massacres -, avec une rage hallucinée³⁴⁹. *"Le préfet voulait achever la liquidation des Tutsis pour que les Français ne trouvent aucun témoin"* déclare son ancien chauffeur, Hutu, qui faillit être victime de son absence de zèle. Mais le préfet de Kibuye n'eut vraiment rien à redouter de l'opération Turquoise. Un officier supérieur français avouait tranquillement : *"Nous préférons négocier avec lui pour calmer ses miliciens"*³⁵⁰ - qu'il n'avait pas ordre

344. Un point de vue que traduit l'éditorial du *New York Times* du 19/08/94 : *"On a besoin des Français au Rwanda"*.

345. *"L'axe France-Egypte est aussi extraordinairement influent aux Nations unies, car la France est l'un des membres permanents du Conseil de Sécurité, et le candidat de la France au poste de Secrétaire général est Boutros Boutros-Ghali, l'ancien ministre des Affaires étrangères et l'architecte de la politique étrangère de l'Egypte. Tant le Quai d'Orsay que Boutros-Ghali sont connus pour leur loyauté envers les vieux amis ; leurs politiques sont souvent dictées par les relations personnelles"*. African Rights, pré-rapport cité, p. 38.

346. *"Les militaires hutus de Goma se comportent moins comme des vaincus que comme une force d'invasion en attente [...] . Leurs unités sont bien tenues et leur structure de commandement intacte. Alors que les réfugiés meurent de faim, les soldats reçoivent souvent la visite du chef d'état-major ou de ses officiers supérieurs, qui leur accordent suffisamment de rations et de francs rwandais qu'ils ont emportés lors de leur départ de Kigali. Les forces zaïroises leur ont confisqué l'armement lourd mais, comme l'a déclaré le ministre zaïrois de la Défense, il n'est pas exclu qu'on le leur rende."* (Kevin FEKANDO, in *Time* du 15/08/94, cité par *Le Nouvel Afrique Asie*, 09/94).

347. Cette emprise est déjà organisée, depuis au moins la mi-mai, au camp tanzanien de Benako - où les ONG ont fini par refuser de "servir la soupe" aux assassins.

348. *Questions aux autorités politiques françaises sur l'intervention militaire au Rwanda*, Lettre ouverte de plus de 100 chercheurs africanistes, 27/06/94.

349. Que décrit Patrick de SAINT-EXUPERY dans un reportage d'une exceptionnelle qualité, *La "solution finale" du préfet de Kibuye. A l'ouest du Rwanda, dans une région vide de tout rebelle, le représentant du "gouvernement intérimaire" a planifié l'élimination de dizaines de milliers de Tutsis et d'opposants hutus*, in *Le Figaro* du 05/07/94.

350. Ibidem.

de désarmer. Il est vrai que l'expédition Turquoise recourait aux préfets et aux bourgmestres pour faciliter son installation et l'aider à aménager, en "hérisson", une ligne de front anti-FPR³⁵¹.

Un peu plus tard, le capitaine de frégate Marin Gillier, à la tête du détachement des commandos de marine, précisait au journaliste Christian Lecomte : *"Nous savons que les bourgmestres et les sous-préfets de la région sont pour la plupart impliqués dans les massacres de Tutsis, voire leurs instigateurs. Nous avons accumulé des témoignages qui le prouvent. Mais, pour le moment, ils sont nos seuls interlocuteurs auprès du million et demi de réfugiés hutus qui ont afflué dans la zone. Ils nous aident à sécuriser l'endroit en désarmant les milices³⁵² et en persuadant les réfugiés de demeurer sur place. Mission remplie, nous saurons fournir à qui de droit les informations collectées pour que ces notables soient jugés. Nous ne les protégeons pas comme l'affirment certaines associations humanitaires. En les côtoyant chaque jour, nous les sondons et estimons leur degré de responsabilité dans les massacres commis³⁵³"*.

"Joachim Hategerimana, sous-préfet de Kaduha, un peu plus au nord, a, semble-t-il, parfaitement compris le bénéfice qu'il pourrait tirer d'une collaboration franche et totale avec les militaires français. L'homme, à la voix douce et aux petites lunettes d'intellectuel, aurait appelé au massacre de 12 000 Tutsis. Arpenter les travées de l'église de Kaduha revient à se faire une idée du carnage qui s'y est déroulé. Des traces de sang partout, jusque sur ces béquilles de bois oubliées près de la nef. [...] Symbole de l'impunité que l'on espère, rien n'a été lavé, rien n'a été caché. Tout est en l'état comme un lendemain de massacre. [...] Joachim Hategerimana est, lui, tout sourire. Les camions de Solidarité³⁵⁴ chargés de vivres ont pu rallier Kaduha. L'homme, qui n'oublie pas qu'il fut gestionnaire d'entreprises, vendra ces vivres un peu plus tard à chaque famille trois francs rwandais, "pour payer ses administrés, qui se dépensent sans compter pour aider les réfugiés". En quête de virginité, l'homme ira même jusqu'à livrer aux militaires des commandos de marine un enfant tutsi, [un orphelin de Kigali] qui a erré jusqu'à ce qu'une famille de Hutus modéré le sauve et le protège. Car la chasse aux Tutsis se poursuit dans cette région³⁵⁵".

"A Kibuye, comme à Gikongoro ou Shanghi, des préfets, des sous-préfets ou des bourgmestres ont mené les massacres. Aujourd'hui, ils pensent échapper à la vengeance du FPR en se servant de l'armée française comme bouclier. Ces assassins, responsables d'un crime contre l'humanité sans précédent, si ce n'est au Cambodge, ne se cachent pas. Ils ricanent quand on évoque devant eux la tragédie des mois d'avril, mai et juin, ou alors déclarent, sans pudeur, tout ignorer de ce qui a pu se passer. Pourtant, les charniers existent autour des écoles³⁵⁶".

On n'échappe pas à certaines questions : peut-on concevoir une collaboration, même temporaire, avec les responsables d'un génocide ? peut-on "sécuriser" une région et une population si les ordonnateurs du génocide gardent leur autorité, et exhibent leur impunité ? A la veille du départ des troupes françaises, le 22 août, MSF Suisse les a accusées de "laisser derrière elles un chaos", ajoutant : *"si elle a permis un mois et demi de répit, l'opération française arrive au terme de son mandat sans qu'aucun progrès n'ait été accompli dans cette zone, véritable sanctuaire dans lequel se poursuivent les violences des miliciens et de la propagande des FAR³⁵⁷"*.

Soulignons quand même que le strict respect du mandat de 2 mois fixé pour cette opération par les Nations unies marque la victoire politique de l'axe modéré Balladur-Juppé, opposé à un harcèlement du nouveau pouvoir de Kigali.

3.8. Génocide et crimes contre l'humanité : des réalités gênantes.

La réalité du génocide, et l'emploi de ce terme sont, au sens le plus fort, décisifs - tant dans les domaines juridique, que politique, et même philosophique.

351. Avec, par exemple, la main d'oeuvre des prisonniers de droit commun mise gracieusement à la disposition de l'armée française. Cf. François LUIZET, *Les Français verrouillent leur dispositif*, in *Le Figaro* du 06/07/94.

352. Cette affirmation contredit les consignes de non-désarmement exposées plus haut. Il est vrai qu'une fois regroupés et/ou évacués les derniers Tutsis, il devenait possible de "convaincre" les milices de cesser leurs démonstrations armées, sous un "protectorat" français ménageant les représentants locaux du "Hutu power".

353. Propos cité dans le reportage *Au Rwanda, l'horreur est encore à venir*, in *La Vie* du 21/07/94.

354. ONG française.

355. Christian LECOMTE, *ibidem*.

356. François LUIZET, *"Nous ne sommes pas là pour chercher l'affrontement"*, in *Le Figaro* du 07/07/94.

357. Cité par *Le Progrès-Dimanche* du 21/08/94.

Dans le monde souvent conservateur du Droit, l'idée s'est progressivement imposée que le génocide et les crimes contre l'humanité sont de telles infractions au pacte social le plus minimal qu'ils doivent relever de dispositions exorbitantes : l'imprescriptibilité et l'abolition des limites territoriales de compétence. Vigoureusement engagé avec le tribunal de Nuremberg et le renforcement des conventions de Genève, ce processus a été relancé au début des années soixante-dix, à partir du Biafra, puis à nouveau avec la "purification ethnique" en Yougoslavie. Nombre des promoteurs de ces relances successives - de Bernard Kouchner à Louis Joinet - ne cachent pas que le génocide des Juifs est une référence déterminante de leur engagement.

Politiquement, au lendemain de la Seconde Guerre Mondiale, l'ordre du monde et l'ONU se sont construits sur le fameux "*plus jamais ça !*"³⁵⁸. En France, on sait l'impact cinquantenaire de la Résistance au nazisme sur les dynamiques politiques de la IV^e et V^e Républiques. André Glucksmann va plus loin : "*Depuis 1945, la seule légitimité d'un Etat démocratique est d'empêcher le retour des génocides. Il s'agit d'un contrat moral entre le citoyen et l'Etat*"³⁵⁹.

Au plan de la connaissance, enfin, le long débat récent sur les sympathies nazies de Heidegger et les connivences de sa pensée avec certains thèmes chers au national-socialisme, a montré qu'il était illusoire d'établir une cloison étanche entre la justesse de la pensée et la justice élémentaire. "Penser juste" n'est pas possible si la pensée consent en même temps à l'élimination physique massive de l'*autre* du dialogue philosophique ou du débat scientifique.

Ceci n'est pas sans incidence sur le statut de ce rapport, comme des jugements portés sur les décisions de tel ou tel protagoniste français ou rwandais. Tant que l'on reste dans le domaine des affrontements ordinaires, politiques voire militaires, il est prudent de balancer les responsabilités, d'estimer avec indulgence le degré de perspicacité des acteurs, à chaque moment de l'histoire. Mais, lorsqu'il y a génocide, l'évidence s'impose à ceux qui veulent continuer de vivre en société : on a fait "fausse route". S'il faudra sûrement, ensuite, accorder à chacun les circonstances atténuantes auxquelles il a droit, l'urgence est de considérer sans complaisance tous les degrés de complicité qui ont favorisé ou autorisé cette monstruosité, dans un éclairage inhabituellement rétrospectif.

Un fort mouvement d'opinion a poussé à une démarche de ce type dans l'affaire des hémophiles contaminés - qui fit pourtant de l'ordre de mille fois moins de victimes. Même s'il faut exiger qu'au moment de la sanction pénale le degré de perception des décideurs ne soit pas surévalué, on comprend l'exigence des consommateurs de santé publique, que nous sommes tous, de comprendre, le plus précisément possible, quel enchaînement de responsabilités (et surtout d'irresponsabilités) a permis de donner la mort au lieu de sauver des vies. Face au génocide, nous sommes encore davantage concernés : ce qui est ébranlé, c'est la protection contre l'innommable, cette violence totale contre laquelle chaque société, par ce qu'elle a de plus sacré, s'efforce de protéger les siens. C'est ce qui explique que l'on ait si vivement critiqué les petites faiblesses d'un Pie XII vis-à-vis du III^e Reich - faiblesses qui, hors le génocide, eurent paru bien bénignes (quel est le haut responsable qui n'a pas eu des relations courtoises avec tel ou tel tyran ?).

Il ne s'agit pas de poursuivre une vengeance contre les personnes, mais d'examiner sans faiblesse une faillite gravissime des relations interpersonnelles. Cet exercice, absolument indispensable, rencontre d'extrêmes résistances. S'il n'est pas simpliste, il révèle peu à peu l'incroyable étendue des complicités de tous ordres, des lâchetés petites et grandes : on sait que bien peu y échapperont, que la solidarité dans la défaillance tend asymptotiquement vers l'universalité. Pour ce qui est de l'administration, en particulier, on découvre que toute la banalité de son fonctionnement a été mise au service d'une cause délirante³⁶⁰ : elle est en effet un relais essentiel pour la mise à exécution de massacres systématiques. Quand un Hillel, après 1945, a entrepris ses recherches sur les causes de *L'extermination des Juifs d'Europe*, ses travaux ont mis à jour une telle ramification des responsabilités qu'il eut ensuite beaucoup de difficulté à les faire publier. Et son ouvrage de référence mit ensuite très longtemps à être traduit en France - où il a fallu cinquante ans pour que commence d'être reconnue, par les institutions républicaines, la complicité du régime de Vichy...

Au Rwanda, la qualification de génocide est incontournable³⁶¹. Alain Destexhe, Secrétaire général de Médecins sans frontières - l'un des protagonistes de ces "humanitaires" jugés si ambigus - est très

358. Cf. Alain DESTEXHE, Secrétaire général de Médecins sans frontières, in *Libération* du 27/07/94.

359. Interview à *La Vie* du 28/07/94.

360. Cf. Jacques SEMELIN, article cité, p. 48.

361. Comme le montrent par exemple le rapport cité de René Degni-Ségui, les attendus de la plainte pour génocide et crimes contre l'humanité déposée par trois avocats membres de la FIDH (cf. infra), ou le pré-rapport, cité, d'African Rights.

net : "La notion de génocide ne s'applique correctement qu'à un nombre très limité de situations, probablement trois seulement au cours du XX^e siècle : le génocide des Arméniens par le mouvement Jeunes Turcs, celui des Juifs et des Tziganes par les nazis, et récemment des Tutsis par les milices hutues". [...] Après le retour de la guerre en Europe, nous assistons au premier vrai génocide depuis un demi-siècle. Si la réponse de la communauté internationale devait se situer sur le seul terrain humanitaire, sans rendre la justice, ce serait, après la Bosnie, [...] un blanc-seing donné à tous les apprentis dictateurs qui seraient tentés d'utiliser la question ethnique pour consolider un pouvoir vacillant. L'humanitaire n'y pourra rien. A moins, évidemment, selon la technique éprouvée du Kurdistan à la Bosnie, de se satisfaire de la goutte d'eau humanitaire dans le désert politique et de s'autocongratuler bruyamment du spectacle de notre générosité. Derrière l'humanitaire, sous le masque de la générosité, se profilerait une fantastique régression du genre humain³⁶²".

Les hommes politiques redoutent d'instinct ce caractère décisif de la notion de génocide³⁶³, qui leur impose l'intransigeance et les oblige à réagir. Les diplomates américains reçurent des instructions de Washington leur demandant d'éviter de qualifier les tueries du Rwanda de "génocide", afin de ne pas inciter l'opinion publique à exiger une intervention US. "En tant que responsable gouvernemental, vous ne pouvez pas crier au génocide sur tous les toits. Vous dites que des actes de génocide ont pu se produire et qu'une enquête s'impose", le premier devoir étant de "s'assurer de la réalité des faits incriminés³⁶⁴" (et le dernier de s'opposer à un éventuel génocide). Lors de la session des 24 et 25 mai de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, le Soudan, l'Algérie et l'Égypte - gênés aux entournures - s'opposèrent fortement à l'utilisation du mot "génocide". Ils "sont parvenus à édulcorer le texte final de la résolution. Celle-ci, en retrait sur les versions précédentes, déclare que "des actes à caractère de génocide ont pu survenir"³⁶⁵".

Fin avril, le représentant de la France au Conseil de Sécurité refusait l'application du qualificatif de génocide aux massacres perpétrés contre les Tutsis du Rwanda. Il fallut attendre six semaines pour que, le 18 mai, Alain Juppé reconnaisse à l'Assemblée Nationale la réalité de ce génocide. Le 2 juillet, il précisera : "Le retour au dialogue ne pourra se faire que si les responsables des massacres sont écartés, jugés, punis³⁶⁶". On l'a vu, les consignes aux militaires de Turquoise traduiront bien mal ces propos, d'ailleurs assez isolés.

Cette reconnaissance tardive et plutôt rare permit que nos avions militaires évacuent vers la France "plusieurs des dirigeants de la faction présidentielle les plus impliqués dans les crimes contre l'humanité des derniers mois et des derniers jours. Certains ont même déjà été inculpés à ce titre par des juridictions étrangères. Le ministre des Affaires étrangères du "gouvernement" autoproclamé à Kigali, M. Bicamumpaka, et le chef du parti fasciste CDR, M. Barayagziwa, ont très vite été reçus à Paris, comme s'ils étaient représentatifs de l'avenir d'un pays dont ils sont les bourreaux³⁶⁷". L'aveuglement devant la réalité, ou son acceptation contrainte, conduiront la France à rester ensuite à la remorque de l'événement, manquant toutes les occasions d'un rachat authentique de sa politique d'avant avril : interposition franco-belge vers le 10 avril, appui vigoureux à une force africaine en mai, arrestation des responsables du génocide en juin-juillet, soutien critique à une politique de réconciliation menée par le nouveau gouvernement de Kigali, qui compte pourtant nombre de démocrates et de francophiles. La France officielle reste sans voix devant la montée en Afrique d'un "véritable fascisme ethniste³⁶⁸".

Des citoyens, eux, réagissent. L'enjeu décisif que nous venons d'explicitier commence de mobiliser les intellectuels et les associations. Certains trouvent par ailleurs à s'appuyer sur un dernier effet du processus juridico-institutionnel évoqué plus haut. Depuis le 1^o mars 1993, le Code Pénal français (art. 211 et 212) punit de la réclusion criminelle à perpétuité le génocide et les autres crimes contre l'humanité. Le code de procédure pénale prévoit explicitement une dérogation aux règles habituelles de compétence (le lieu du crime) en cas de tortures, traitements cruels, inhumains ou dégradants. La France a donc le droit - et le devoir, selon les conventions de Genève - de poursuivre tous les auteurs ou complices qui se trouveraient sur son sol, sans attendre la constitution d'un éventuel Tribunal

362. In *Libération* du 27/07/94.

363. Certains responsables religieux aussi, qui savent l'influence de l'Église dans un pays qui fut longtemps une quasi-théocratie (cf. annexe 2) : ils aimeraient jeter sur l'implosion de la fraternité chrétienne le voile pudique d'une réconciliation hâtive.

364. *La Meuse* du 11/06/94, citant le *New York Times*.

365. Pierre HAZAN, *L'ONU fait le constat de son impuissance*, in *Libération* du 26/05/94.

366. In *Le Monde* du 02/07/94.

367. Jean-Pierre CHRETIEN, *Rwanda : la responsabilité de la France*, in *Politique africaine* de Juin 1994, p. 5.

368. Jean-Pierre CHRETIEN, *Burundi : pogromes sur les collines*, in *Esprit* de Juillet 1994, p. 29.

international ad hoc. Trois avocats³⁶⁹, membres de la Fédération internationale des droits de l'homme, ont donc pris l'initiative d'une plainte avec constitution de partie civile pour génocide et crimes contre l'humanité au nom de leurs clients, "*personnes de nationalité rwandaise, se trouvant sur le territoire français au moment où leur famille a péri dans le cadre des massacres opérés par les milices hutus*", ou "*récemment arrivées sur le territoire français [...] et qui, en général, ont été témoins directs de l'assassinat de leur famille*".

Sur place, "*l'espoir est porté par [tous ceux] qui ont sauvé des voisins, caché des enfants au péril de leur vie, par tous ces gens qui sont prêts à témoigner dans les procès indispensables contre l'humanité et qui vomissent aussi tous les intégrismes ethniques*³⁷⁰". Un combat difficile, où l'optimisme n'est pas de mise. Car, jusqu'à présent - cruelle leçon -, ce n'est pas le droit qui fait justice aux victimes du génocide, c'est la force. Si le FPR n'avait pas gagné la guerre, le génocide rwandais aurait sans doute été "normalisé" par la diplomatie - comme le génocide des Juifs si Hitler n'avait pas été défait.

369. Maîtres William Bourdon, Daniel Jacoby et Eric Gillet.

370. Jean-Pierre CHRETIEN, *Burundi : pogromes sur les collines*, in *Esprit* de Juillet 1994, p. 30.

Conclusion : Le drame rwandais, révélateur d'une politique chaotique.

Jacques Julliard résumait déjà le 5 mai la plupart des questions que pose ce rapport : *"Une fois de plus, la France est sur la sellette pour sa politique africaine. Pourquoi donc a-t-elle soutenu jusqu'au bout le dictateur Habyarimana, dont la garde prétorienne, craignant pour ses privilèges, est à l'origine des massacres ethniques des dernières semaines ? Oui, pourquoi dans le pays des droits de l'homme quatre présidents successifs ont-ils poursuivi la même politique de soutien inconditionnel à des tyrans corrompus au Gabon, au Zaïre, au Tchad, en République centrafricaine, en Guinée, à Madagascar ? Pourquoi avoir armé les assassins, pourquoi les avoir protégés contre leurs propres peuples ? Pourquoi ces louches réseaux parallèles auxquels, de notoriété publique, sont liés les Foccart, Pasqua, les Jean-Christophe Mitterrand ? S'il y avait un Parlement en France, il se poserait cette question, car elle recouvre le plus long scandale de la République et ses secrets les moins avouables³⁷¹".*

Comme en bien d'autres domaines, le Parlement s'est laissé déposséder de tout pouvoir, ou presque, sur les multiples facettes de la politique franco-africaine - y compris l'aspect budgétaire, par où il commença d'exister. La République a perdu, avec lui, quasiment toute capacité d'interpellation et de contrôle en ce domaine. Toutes les dérives, dès lors devenaient possibles. Disons même une dégénérescence et, à l'italienne, un phénomène de participation prébendière entre clans, réseaux et lobbies.

Mais il ne suffit pas d'accabler les parlementaires. Hommes et femmes politiques, ils sont très sensibles à l'écho que donne de leur action le quatrième pouvoir, les médias, et surtout l'audiovisuel³⁷². Or ce dernier ne s'intéresse pratiquement plus à l'Afrique - sauf pour le "sensationnel", pour lequel on place de plus en plus haut le seuil d'accès. Le contenu des journaux télévisés est guidé par l'audimat instantané : on s'est aperçu que les sujets de politique étrangère faisaient moins d'audience, donc on les limite le plus possible, l'information du téléspectateur diminue, donc son intérêt et son appétit de savoir, donc l'audience... A la fin, l'Afrique est marginalisée dans les médias, comme elle l'est économiquement. Si, ni l'opinion, ni les médias ne sont plus demandeurs de quoi que ce soit, cela décourage les parlementaires les plus motivés³⁷³.

Plus insidieusement, c'est donc l'indifférence qui gagne l'ensemble de la société politique, du citoyen à ses représentants, et désamorce l'exécutif. Ainsi que l'écrivait Stephen Smith au début des massacres : *"Lorsque, sur le continent noir, des gens s'étripent et mutilent à mort, ce n'est pas tant le retour de l'Afrique éternelle que de notre inconscient : après avoir aliéné, abandonné et, le pire, cadeauté de nos surplus et verroteries les Africains, l'Occident s'arme d'une carapace d'indifférence. De moins en moins présent sur le continent, il n'y revient que pour relever les morts et les blessés, avec la bonne conscience humanitaire qui, aux agonisants, ne refuse tout de même pas l'extrême onction. Cependant, entre deux giclées de sang, qui parlerait du Rwanda, du Burundi ou même d'un grand pays comme le Zaïre ? Personne. [...] Si le Libéria et la Somalie, deux pays qui, soudain, ont explosé comme des grenades à fragmentation, devaient servir de leçon, celle-ci consisterait à prêter attention aux pays déclassés par le nouvel ordre mondial [...] et dont beaucoup se trouvent en Afrique. L'enjeu n'est pas stratégique et, du moins à court terme, la barbarie qui y couve ne troublera pas notre sommeil. Est-ce assez de raisons pour passer par pertes et profits des pays entiers et leurs populations ? Ne méritent-ils plus un regard extérieur critique ?³⁷⁴".*

Abandon, indifférence, sommeil, défaut de regard critique... Ces tares ne concernent pas que la politique franco-africaine. Elles décrivent une crise grave de notre démocratie, qui fait le lit de ce que Jacques Julliard appelle *"le fascisme qui vient"*. L'un des signes d'une inversion de tendance serait que nous n'enterrions pas nos responsabilités dans le génocide rwandais, et que l'on sorte enfin du *"plus long scandale de la République"*. Pour François Schlosser, *"on voit mal comment on pourra échapper, à Paris, après le naufrage sanglant du Rwanda, à un véritable procès de la politique française en Afrique, d'autant que des catastrophes de même nature s'annoncent à plus ou moins grande échelle dans plusieurs autres pays du "domaine réservé", le Zaïre, le Togo, le Cameroun³⁷⁵".* Or, après l'opération Turquoise, les sondages absolvent François Mitterrand : sa cote de popularité a remonté. Ce n'est donc pas d'une levée de l'opinion que viendra la remise en question, mais d'une résistance et d'un sursaut de dignité.

371. *Morts et morts*, in *Le Nouvel Observateur* du 05/05/94.

372. Durant le génocide (avant l'exode au Zaïre et le choléra), la presse écrite a, majoritairement, bien accompli son travail d'enquête et d'information, tandis que la télévision et les radios pratiquaient massivement la désinformation. Si l'on en croit les enquêtes d'opinion, c'est l'audiovisuel qui a gagné la partie.

373. Plusieurs nous l'ont confié à diverses reprises.

374. *Le Rwanda et l'indifférence*, in *Libération* du 13/04/94.

375. *Rwanda : la France est-elle coupable ?*, in *Le Nouvel Observateur* du 30/06/94.

Annexes

Annexe 1. La politique de la France au Rwanda, vue par les médias³⁷⁶.

La tragédie rwandaise a déclenché assez rapidement, dans une grande partie de la presse française, quantité de titres et d'articles critiques, écrits par des journalistes déjà informés du dossier ou qu'ont éveillés des enquêtes sur le terrain. Citons par exemple :

- *Nos amis les tueurs* (Laurent Bijard, *Le Nouvel Observateur* du 21/04/94) ;
- *La France soutient militairement Kigali. Aide du Crédit Lyonnais, soldats, appui d'artillerie* (Frank Smyth, *Courrier international* du 05/05/94) ;
- *Rwanda : Paris directement impliqué dans la tragédie* (Michel Muller, *L'Humanité* du 17/05/94) ;
- *Rwanda : les amitiés coupables de la France* ("Une" de *Libération* du 18/05/94), avec *Paris, terre d'asile de luxe pour dignitaires hutus* (Alain Frilet et Sylvie Coma) et *La France prise au piège de ses accords* (Alain Frilet) ;
- *Rwanda : les faux pas de la France* (Renaud Girard, *Le Figaro* du 19/05/94) ;
- *La France au banc des accusés* ("Une" de *La Croix* du 21/05/94), avec *Chape de plomb sur un dossier réservé* (Agnès Rotivel) et *Meurtres sous pavillon français* (Interview de Jean-François Bayart) ;
- *Rwanda : nous savions* (Joseph Limagne, *Ouest-France* du 24/05/94) ;
- *Litigieuse intervention française au Rwanda* (Philippe Leymarie, *Le Monde diplomatique* de Juillet 1994) ; etc.

Par la suite, l'actualité fut fort bien couverte par une série de journalistes, ceux cités ci-dessus, avec notamment Stephen Smith de *Libération*, Patrick de Saint-Exupéry du *Figaro*, Jean Chatain de *L'Humanité*, Maria Malagardis de *La Croix*, Dominique Sigaud et Jean-Philippe Desbordes, d'*Info-Matin*, François Schlosser et Anne Crignon du *Nouvel Observateur*, Jean-François Dupaquier de *L'Événement du Jeudi*³⁷⁷, Jean-Philippe Caudron de *La Vie*, Franck Johannès du *Journal du Dimanche*, etc. Jean-François Bayart et Jean-Pierre Chrétien, entre autres, ont multiplié les interviewes.

Mais la presse a été ensuite largement piégée par la logique télévisuelle. Il y a eu peu d'images du génocide, mais beaucoup de l'exode au Zaïre et des victimes du choléra. Du coup, la vague d'émotion a surgi dans l'opinion avec deux à trois mois de décalage, et la France était là quand "ça se passait" (le drame des réfugiés, pas le génocide). Il est déjà très difficile pour un journal de résister à la vague patriotique, quand des troupes françaises sont exposées en territoire "hostile". Mais si s'ajoute l'ardente obligation humanitaire, il devient héroïque de ne pas rejoindre l'union sacrée. La plupart des éditorialistes ne se sentirent pas vocation à un tel héroïsme, et plusieurs des journalistes qui avaient suivi les événements avec un oeil critique se retrouvèrent en porte-à-faux avec la ligne éditoriale de leur titre (au *Figaro* ou à *La Vie*, par exemple). Les services de communication de l'armée ont su aussi jouer des vacances de tel ou tel spécialiste pour inviter la "grande plume" de la maison à visiter le "terrain" avec un "regard neuf". Et l'opération Turquoise s'en est tirée finalement avec les honneurs de la presse³⁷⁸.

On a laissé à part le traitement - difficilement qualifiable - du dossier rwandais par le "quotidien de référence", *Le Monde*. Si l'on a pu y trouver un certain nombre d'articles techniques et de reportages de qualité, le Service Etranger n'a cessé d'infléchir l'information selon une option viscéralement anti-FPR. Cela conduisit maintes fois *Le Monde* à occulter la responsabilité des concepteurs et des auteurs du génocide - ou à l'"équilibrer" par la liste des forfaits du FPR, ce qui revenait à nier la spécificité du crime de génocide (différent, rappelons-le, des crimes de guerre). Quelques exemples parmi d'autres. Le 11 mai (plus d'un mois après le déclenchement du génocide), *Le Monde* publie dans sa chronologie du mois précédent un "résumé", *Horreurs au Rwanda* : "[L'attentat du 6 avril] provoque la riposte de la garde présidentielle, majoritairement composée de Hutus, qui tue, le 7, à Kigali, dix "casques bleus" belges de la MINUAR ainsi que le premier ministre Agathe Uwilingiyimana.

376. Il s'agira ici, forcément, d'un première perspective assez sommaire.

377. Jean-François DUPAQUIER a publié le 25/08/94 une synthèse très documentée : *Rwanda : à qui la faute ?* p. 38-51.

378. Il y a certes eu un vrai succès politique : celui des partisans de la prudence, qui ont su empêcher l'opération de dériver vers l'affrontement - alors qu'elle était équipée pour. Et il y a eu un succès de communication : celui d'oblitérer les responsabilités antérieures de la France et sa fuite devant le génocide (durant deux mois et demi). Mais ce n'est pas ce type de satisfecit qu'a généralement décerné la presse...

Les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR, minorité tutsie) et l'armée, dominée par la majorité hutue, se battent pour le contrôle de la capitale de l'ancienne colonie belge, et massacrent des milliers de personnes. " Bref, le scénario d'une riposte, "naturelle" et "très modérée" (11 personnes) des fidèles du Président assassiné, suivie d'une guerre civile où les deux parties massacrent équivalement quelques milliers de personnes... Et pas un mot des milices.

Le 18 juin, un titre aguichant barre la page 3 : *D'où viennent les armes au Rwanda ? Les responsables de l'ONU semblent incapables de mettre fin aux trafics qui rendent possibles les massacres.* On s'attend à lire un reportage sur les fournitures de mitraillettes à la Garde présidentielle, et de machettes aux milices, responsables du génocide des Tutsis. Pas un mot. Le long article est consacré exclusivement aux livraisons d'armes au FPR : il s'en déduit qu'il est le seul responsable des massacres... Seuls sont d'ailleurs cités le "massacre des évêques à Kabgayi" et les "tueries attribuées au FPR". L'article se conclut sur une allusion à "un certain Cambodge", renvoyant au mythe des "Khmers noirs du FPR" distillé par les sphères officielles françaises. Allusion que Jean-Marie Colombani ne put s'empêcher de reprendre dans son éditorial du 23 juillet³⁷⁹. *Le Monde* tombait d'autant plus aisément dans les pièges des spécialistes de la désinformation (Barril et la "fausse boîte noire", qui obtient la "Une" ; les ragots de certains officiers de Turquoise nostalgiques de la lutte anti-subversive...) qu'il a toujours été en harmonie avec la version officielle de l'engagement français au Rwanda.

Jeune Afrique, fidèle soutien du général Habyarimana de son vivant (il a aussi publié un cahier spécial pour louer la sagesse politique du général Eyadema), a senti tourner le vent : il est passé d'un aveuglement aux exactions du "Hutu power"³⁸⁰ à une attitude plus circonspecte. Mais on laissera la palme de la désinformation militante à Patrick Girard - dont l'article *Rwanda, la honte de l'Occident*, dans *Globe* du 21 avril, est une caricature des thèmes que nous avons présentés en 2.6 (syndrome de Fachoda et hostilité au FPR). On accordera la palme de l'exploitation littéraire à l'académicien Jean d'Ormesson, pour sa série de trois reportages dans *Le Figaro* des 19 au 21 juillet. Entre autres morceaux de bravoure, on y trouve par exemple : "Sortez vos mouchoirs : il va y avoir des larmes. Ames sensibles s'abstenir : le sang va couler à flots sous les coups de machette". "Ce sont des massacres grandioses dans des paysages sublimes".

Moins étonnant et plus "expéditif", le *Spectacle du Monde* de juillet 1994 résume ainsi la situation : "Depuis deux mois, les massacres ont ravagé le pays. Les Hutus vengeaient la mort de leur président. Puis les Tutsis, aidés par l'Ouganda, sont passés à l'attaque par le nord du pays. Leur offensive est un rouleau compresseur, qui chasse et écrase tout sur son passage. Le 20 juin, les rebelles tutsis du FPR avaient conquis 85% du territoire rwandais. Des centaines de milliers d'habitants avaient fui devant eux. Derrière, il reste des charniers que personne n'a pu aller filmer. La France a été mise en cause pour "complicité de génocide". Elle avait longtemps soutenu le pouvoir hutu. Au nom de la démocratie. Les premières élections pluralistes organisées dans ce pays avaient logiquement donné le pouvoir à la majorité : les Hutus³⁸¹". Il ne fait pas bon être minoritaire dans la société du *Spectacle* !

Nous disposons de moins d'éléments sur le traitement audiovisuel des événements au Rwanda. Ce que nous en avons vu est généralement "terrifiant" d'alignement sur la version officielle, surtout sur les chaînes et radios publiques. Sur France 2, par exemple, tous les extraits de reportages qui pouvaient donner une mauvaise image des FAR ou de la Garde présidentielle étaient systématiquement censurés³⁸², pour ne laisser passer qu'une mélasse humanitaire, agrémentée de temps à autres d'accusations diverses contre le FPR. Très notable exception, les dix jours d'émissions : "Là-bas si j'y suis" que Daniel Mermet a réussi à faire passer sur *France Inter*, en direct du Rwanda, du 13 au 22 juin. Et, bien sûr, *RFI*, où un certain nombre de journalistes ont réagi vite et bien à leur devoir d'informer.

La presse belge, plus "déliée", a pu faire un bon suivi. Colette Braeckman a accompli, dans *Le Soir*, un travail exceptionnel. Soulignons aussi la qualité de la "couverture" assurée par Marie-France Cros dans *La Libre Belgique*. *Courrier international* a publié à plusieurs reprises des séries d'articles, très critiques de la politique française, en provenance d'autres pays européens ou des Etats-Unis. Mais la presse étrangère s'est trouvée prise ensuite dans les contradictions de chacun des pays d'origine, tempérant sa lucidité pour ne pas souligner leur passivité.

379. Colette BRAECKMAN démonte les résurgences de cette *Désinformation et manipulation*, in *Le Soir* du 25/07/94.

380. Le 14 avril, Juvénal Habyarimana est encore présenté comme le "protecteur bienveillant de la minorité tutsi", et a droit à un éloge graphologique..., tandis que Sperancie Karwera présente les massacres de Tutsis comme une vengeance spontanée.

381. Frédéric PONS, *Opération Turquoise*.

382. Les journalistes de France 2 faisaient état de fortes pressions de l'Elysée.

Annexe 2. La position des Eglises.

L'Eglise catholique était, au Rwanda, dans une position très particulière. A partir de 1918, le colonisateur belge l'a installée dans une "co-gestion complice", comme "une des composantes d'un Etat chrétien au sens strict". Elle s'est ainsi attachée à substituer "des autorités baptisées à l'ensemble des autorités traditionnelles"³⁸³. La Belgique lui délégua l'enseignement et la "subsida" à cet effet. En 1932, elle chargea même un ordre religieux, les Frères de la Charité de Gand, de diriger l'Ecole d'administration³⁸⁴. Pendant 40 ans, cette promotion d'élites "baptisées" bénéficia "naturellement" aux Tutsis - chez lesquels on rencontrait l'essentiel de l'élite traditionnelle.

"La Révolution sociale de 1959 est le fruit d'une collaboration étroite entre l'Eglise catholique, les militants hutus et les autorités administratives [...] A l'époque, les élites princières, principalement tutsi, du Rwanda et du Burundi, avaient épousé le discours tiers-mondiste, revendiquant avec l'appui des Nations unies l'indépendance pour leur pays³⁸⁵". Et elles osèrent "remettre en question la primauté de l'Eglise dans le domaine de l'enseignement"³⁸⁶. "L'Eglise, se sentant trahie par les princes qu'elle avait promus, a alors opéré une volte-face opportuniste. Voyant qu'elle perd le contrôle sur les élites tutsi, elle se tourne vers les Hutu au nom du choix de la justice"³⁸⁷.

"Les Belges et l'Eglise catholique soutiennent dès lors le Parmehutu³⁸⁸ du premier président Kayibanda qui, à ses débuts, a ses bureaux dans l'archevêché de Kabgayi³⁸⁹", auquel cet ancien séminariste sera ensuite relié, dit-on, par une sorte de "téléphone rouge"³⁹⁰. "Toutes les élites du pays, celles de la Ire République et le noyau central de la seconde, ont été formées dans les séminaires comme celui de Nyakibanda"³⁹¹.

La chute du régime Kayibanda en 1973 "fut précédée par l'apparition du "Comité de salut Public", créé à l'initiative d'un missionnaire belge, le Père Naveau. Ce comité parcourra le pays en dénonçant "la myopie sociale" : les Hutu sont devenus myopes parce qu'ils ne réalisent pas que le nombre de Tutsi est très important aussi bien dans l'enseignement que dans le secteur socio-économique du pays"³⁹². Puis, malgré un considérable travail sanitaire et d'éducation, "le refus aveugle et obstiné de contester les dérives autoritaires et raciales d'un pouvoir de plus en plus népotique laissera se mettre en place les éléments de la tragédie"³⁹³.

Le clergé demeurait certes à 70 % composé de Tutsis. Mais "ce clergé a eu tendance à effacer au maximum sa "tare" ethnique en ne ménageant pas son soutien au pouvoir et en taisant toute remontrance vis-à-vis de ses tendances racistes, - même lorsque d'implicites, elles devinrent explicites. Il a ainsi accepté que l'archevêque de Kigali, un Hutu très proche du couple présidentiel, siège pendant des années au comité central du parti unique, malgré de nombreuses pressions du Vatican. Ce dernier, pour obtenir le départ de "Monsieur Vincent" [Nsengiyunmya] de cette puissante instance politique, avait dû en faire un préalable à la visite du Pape, en septembre 1990"³⁹⁴.

Dans les dernières années du régime Habyarimana, des groupes "très minoritaires au sein de l'Eglise ont abordé franchement les problèmes du multipartisme et de l'ethnicité. Kinyamateka servait de tribune pour ces débats. Ce qui explique que son rédacteur en chef soit mort dans des circonstances non élucidées"³⁹⁵. André Guichaoua conclut ainsi son rappel historique : "L'Eglise a toujours été trop proche du pouvoir. Du fait de ces compromissions, elle n'a jamais eu à souffrir de son lien avec l'Etat"³⁹⁶.

Cette proximité était encouragée de l'étranger, par une partie de l'Eglise catholique belge, et par l'Internationale Démocrate Chrétienne (IDC). Celle-ci prit au Rwanda des initiatives périlleuses. "Depuis 1991, l'Internationale Démocrate Chrétienne (IDC) a oeuvré pour une alliance entre le MRND et le MDR (Mouvement démocratique républicain), le parti de Faustin Twagiramungu. Ce parti s'étant scindé, l'IDC a décidé de soutenir la fraction anti-Twagiramungu qui a rejoint le camp présidentiel du "Hutu power"³⁹⁷". Plusieurs indices³⁹⁸ montrent que, au Burundi comme au Rwanda, elle préfère "choisir ses alliés dans les franges ethnicistes de partis par ailleurs respectables"³⁹⁹.

383. D'après André GUICHAOUA, interview à *La Croix* du 04/08/94.

384. D'après Bernard NANTET, *L'influence des religieux au Rwanda*, in *Libération* du 21/08/94.

385. André GUICHAOUA, interview cité.

386. Interview de Luc de HEUSCH, in *Le Soir* du 05/07/94.

387. André GUICHAOUA, interview cité.

388. Les Pères Blancs du Syndicat Chrétien Belge sont particulièrement impliqués dans la création de ce Parti du mouvement de l'émancipation des Hutus (PARMEHUTU), qui traitait carrément les Tutsi de "rare minorité étrangère (venue d'Abyssinie) qui exploite "les authentiques Rwandais" que sont les Hutus" (D'après Rwanda, *L'autre pays de l'apartheid*, in *Bulletin du CRIDEV* de Mai 1991).

389. Luc de HEUSCH, interview cité.

390. D'après Bernard NANTET, article cité.

391. André GUICHAOUA, interview cité.

392. Rwanda, *L'autre pays de l'apartheid*, in *Bulletin du CRIDEV* de Mai 1991.

393. Bernard NANTET, article cité.

394. Marie-France CROS Rwanda : un clergé ambigu, in *La Libre Belgique* du 20/06/94.

395. André GUICHAOUA, interview cité.

396. Ibidem. i

397. Marie-France CROS, *L'échec de l'Internationale IDC*, in *La Libre Belgique* du 11/07/94.

Jean-Pierre Chrétien explique ainsi ces liaisons dangereuses. "*L'idéalisation du "modèle" rwandais à l'étranger a joué un rôle particulièrement pervers [...] : l'assimilation entre "masse populaire" (rubanda nyamwinshi) et "paysannerie bantoue", c'est-à-dire entre loi de la majorité et autochtonie, a fondé la bonne conscience d'un véritable intégrisme ethnique. Une bio-sociologie d'apartheid s'est drapée dans les couleurs d'une démocratie chrétienne*⁴⁰⁰".

On comprend que, dans un tel contexte, les institutions catholiques eurent quelque difficulté à faire face au déchaînement de la haine, qui se focalisa même dans ce qui aurait dû être des lieux d'asile, les églises et les paroisses. Tous n'eurent pas la position radicale de ce jeune abbé hutu, à la tête de la Procure de Butare : "*Au Rwanda, on ne peut pas ne pas choisir son camp. Après avoir endormi la communauté internationale, les Français doivent se battre à nos côtés. [...] Il faut qu'elle [la France] sache qu'il n'y a pas de réconciliation nationale possible, et que seule une solution militaire mettra un terme à ce conflit. Nous sommes allés trop loin. La raison du plus fort doit finir par l'emporter [...]. [Les Tutsis] se préparaient à nous tuer tous, ils avaient des listes, on ne les a devancés que de quelques jours*⁴⁰¹".

Mais, peut-on se demander, avec ces deux prêtres rescapés⁴⁰², "*pourquoi les évêques n'ont-ils pas réagi ? Ils ont fait quelques discours, mais n'ont eu aucune action prophétique. S'ils l'avaient fait, peut-être les massacres se seraient arrêtés. Non, les autorités religieuses n'ont rien fait. Parmi les prêtres tués étaient particulièrement visés ceux qui militaient pour la défense du droit de l'homme. [...] Deux évêques seulement se sont engagés personnellement, ceux de Kibungo et Kabgayi. L'évêque de Rwankeri, lui, a osé officiellement demander aux chrétiens de soutenir le gouvernement actuel*".

Les prises de position de Rome durant la tragédie rwandaise ont été pour le moins hésitantes. Dans son message du 9 juin au Rwanda, deux mois après le début du génocide - qui est alors presque consommé -, Jean-Paul II déplore la mort des prélats, prêtres et religieux, mais il ne parle pas de ce génocide, commis pourtant par un peuple chrétien, et même ses élites, qu'il aurait pu rappeler à des préceptes moraux élémentaires. Derrière d'assez vagues appels à la "*charité fraternelle*" et à la "*concorde*", on sent la volonté du Pontife de ne surtout pas s'aliéner la majorité hutue en dénonçant ceux qui l'ont entraînée dans une folie meurtrière. Quant au message adopté à l'unanimité par le synode des cardinaux, "*en solidarité avec le Saint-Père*", il parle de "*réconciliation*" et d'"*aide humanitaire*", mais pas de péché ni de crime... Fin juin, le cardinal Etchegaray a été rencontrer le "gouvernement intérimaire", dont le Président Théodore Sindikubwabo est soupçonné d'être le responsable direct de l'un des plus grands massacres, celui de la ville de Butare.

On soulignera par contraste la position très ferme, dès le 5 mai, de Mgr. Jacques Delaporte, président de la Commission Justice et Paix, au nom de l'épiscopat français : "*Il faut appeler les choses par leur nom, il s'agit au Rwanda d'un génocide, plus d'une entreprise totalitaire planifiée, délibérée. Nous devons la condamner avec la plus extrême vigueur et agir en conséquence*". Et la déclaration qui suit est digne de cette amorce.

Les missionnaires protestants avaient accompagné les deux décennies de présence allemande, au début du siècle. Les Eglises réformées ont conservé par la suite au Rwanda une présence minoritaire mais significative (entre 25 et 30% de la population, pour 60% de catholiques⁴⁰³). Elles s'étaient vigoureusement employées, dans le sillage des accords d'Arusha, à promouvoir la réconciliation. Après le début des massacres, le Conseil Océuménique des Eglises n'eut pas les prudences du Vatican, et se permit de contester directement la géopolitique française : "*La perspective de la France n'est pas fondée sur une analyse approfondie de la réalité au Rwanda et dans les pays voisins*⁴⁰⁴".

On ne peut toutefois achever cet aperçu très sommaire sans souligner, avec Marie-France Cros, "*l'abnégation de religieux et de religieuses qui, ces dernières semaines, ont parfois refusé la possibilité qui leur était offerte de sauver leur vie, pour ne pas abandonner la population qui cherchait secours auprès d'eux*⁴⁰⁵".

398. Après le début des massacres, l'IDC "*s'est activée - en vain - à obtenir de la Belgique qu'elle reçoive des membres du gouvernement "Hutu power" installé par l'armée rwandaise trois jours après l'attentat contre le président Habyarimana*" (Marie-France CROS, article cité).

Le 6 juin 1994, un conseiller politique de l'IDC a écrit au CVP et au PSC pour leur demander de soutenir un projet de "*reconstruction morale et sociale*" des communautés réfugiées pour "*préparer leur retour en liberté*" (autrement dit, partir à la reconquête du Rwanda) sur la base d'un rapport établi par un membre de l'aile extrémiste du Frodebu burundais, Raphaël Ntibazonkiza. (D'après Marie-France CROS, article cité).

399. Marie-France CROS, article cité.

400. Jean-Pierre CHRETIEN, *Le Rwanda et la France : la démocratie ou les ethnies*, in *Esprit*, Mars 1993, p. 190-195.

401. Propos recueillis par Laurent BIJARD, *Turquoise, l'opération sans boussole*, in *Le Nouvel Observateur* du 30/06/94.

402. Les abbés Ntaganira et Rukanika, cités par Jean CHATAIN, *Deux prêtres témoignent des atrocités au Rwanda*, in *L'Humanité* du 03/05/94.

403. Le reste est animiste ou appartient à la petite communauté musulmane.

404. Communiqué du 21/06/94.

405. *Rwanda : un clergé ambigu*, in *La Libre Belgique* du 20/06/94.

Annexe 3. Les positions africaines.

On a évoqué (2.1) "*le silence gêné des dirigeants d'Afrique francophone face à cette tragédie*", en raison de leur profonde aversion pour le spectre de déstabilisation brandi par le FPR.

La réaction des membres du club françafricain sera donc très spécifique. Les autres pays n'étaient pas restés impassibles : "*en réponse au premier appel de Boutros-Ghali pour 5 500 Casques bleus supplémentaires, les pays africains disposant d'armées bien équipées et entraînées, tels le Zimbabwe et le Ghana, étaient prêts à fournir de nouvelles troupes (le Ghana a déjà un contingent significatif sur le terrain). Quatre mille soldats africains ont été mis spécialement à disposition de l'ONU au début de ce mois, lors du dernier sommet de l'OUA. Seule la défaillance des pays occidentaux à fournir un soutien logistique et financier les a empêchés de venir immédiatement renforcer le petit contingent de l'ONU à Kigali*⁴⁰⁶".

On conçoit que Paris, en train d'accoucher de Turquoise, ne se soit pas précipité pour équiper ces forces de paix essentiellement anglophones. On comprend qu'en retour l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA) ait émis, le 21 juin, un communiqué défavorable à cette opération "*compte tenu de l'opposition exprimée par l'une des parties au conflit*". "*Il est à craindre de possibles complications, et même qu'une telle intervention ne soit dangereuse*⁴⁰⁷". "*Quelques heures plus tard, la Tunisie, qui préside l'OUA, estimait que l'envoi de troupes au Rwanda devrait se limiter à des contingents exclusivement africains et recueillir l'approbation préalable des belligérants*⁴⁰⁸".

Successeur d'Houphouët-Boigny, Président d'un pays-pivot de la Françafrique, Henri Konan Bédié ne pouvait, pour son voyage inaugural à Paris trois semaines plus tard, laisser se prolonger une si fâcheuse appréciation. Approuve-t-il l'intervention française au Rwanda ? "*Oui, absolument. C'est une bonne action de la France*". Le communiqué de l'OUA ? C'est un excès de pouvoir d'un "*fonctionnaire du secrétariat général*". Reproche-t-il aux grandes puissances du Conseil de sécurité d'avoir refusé de donner des moyens d'action aux pays africains ? "*Je n'ai pas de reproches à faire. Quand on est demandeur, on ne dicte pas ses conditions*⁴⁰⁹". Tout est dit. Chaque chef d'Etat africain des pays du champ vient une ou plusieurs fois par an à Paris en "*demandeur*" - du moins en apparence. Car s'il demande et obtient chaque fois des crédits, c'est qu'un subtil réseau de contreparties s'est établi⁴¹⁰. L'approbation de Turquoise en est une. La fierté d'une intervention africaine serait, par contre, sûrement, une demande parasite.

Dès le 24 juin, les chefs d'Etat des six pays de l'Union des Etats d'Afrique centrale (Congo, Cameroun, Tchad, Centrafrique, Guinée Equatoriale, Gabon) avaient "*accueilli avec soulagement l'initiative courageuse et humanitaire du gouvernement français*⁴¹¹".

Plusieurs pays arabes (le Soudan, l'Algérie et l'Egypte), on l'a dit, se sont bâtis sur un autre front : empêcher une utilisation hâtive du mot de génocide - qui sonne comme une interdiction de massacrer sans retenue. Le Soudan est directement concerné - à propos des Noubas, notamment. L'Algérie craint sans doute que l'on ne s'intéresse trop près à la répression anti-islamiste, tout comme peut-être l'Egypte. On notera que les régimes de ces trois pays ont de bonnes ou très bonnes relations avec ceux des responsables français qui soutiennent une relation "traditionnelle" avec le continent africain, fort peu soucieuse des droits de l'homme et du développement.

406. Victoria BRITAIN, *L'impact fatal de la France*, in *The Guardian* du 24/06/94.

407. Cité par Marie-Pierre SUBTIL, *De vives critiques*, in *Le Monde*, 23/06/94.

408. Ibidem.

409. Interview au *Figaro* du 12/07/94.

410. "*Sept notables du régime ivoirien disposeraient de plus d'un milliard de Francs [français], à commencer par l'ancien Directeur des Douanes et nouveau Président de la République, Henri Konan Bédié - avec quelque 2,5 milliards de francs. Ces notables ont en fait été placés à des postes stratégiques leur permettant de ponctionner des ressources privées et publiques (distinction largement théorique), un peu comme les fermiers généraux d'avant 1789. Point n'est besoin d'insister sur les facilités offertes par les Douanes : l'administration "oublie" de réclamer la moitié des droits à l'importation. Konan Bédié, lorsqu'il était Ministre de l'Economie et des Finances, a été éclaboussé dans l'affaire, exemplaire, de la surfacturation des "complexes sucriers", si typique de l'origine de la dette du Tiers-Monde. Et il y a ces fameux postes de quototaires, les 45 intermédiaires exclusifs de la commercialisation du café et du cacao. [...]*

*Cette confusion permanente entre les patrimoines privés des dirigeants et les ressources nationales, agricoles ou minières, se retrouve au Gabon, au Congo et au Cameroun (pour ne pas parler du Zaïre). Comme par hasard, ces trois pays ont été, avec la Côte d'Ivoire, les principaux bénéficiaires de l'aide au développement française, destinée en fait à combler les trous d'une gestion-passoire des finances publiques. "Les 90 000 titulaires des plus gros revenus ivoiriens ne paient jamais d'impôts", et ils oublient de payer leurs notes d'électricité ! Pourquoi ces libéralités aveugles ? Ces pays sont dirigés par de grands "amis de la France", ou plutôt de ses principaux décideurs économiques (Elf, Bouygues, Alcatel, ...) et politiques : ceux-ci émergent largement au gaspillage" (A.-S. BOISGALLAIS et F.-X. VERSCHAVE, op. cit., p. 86-88, en référence à *L'or des dictatures* de Philippe MADELIN, Fayard, 1993).*

411. D'après *La France s'engage à l'ouest du Rwanda*, in *Libération* du 25/06/94.

Annexe 4. Les positions européennes.

La Belgique, ancienne puissance colonisatrice, est bien sûr un cas à part. Le drame rwandais y a suscité une émotion considérable, aiguisée par le massacre initial de dix Casques bleus belges. "Grâce" à la France, la Belgique commençait de se départir de plus en plus nettement d'un rôle néo-colonial - dont elle a sans doute plus tôt compris qu'elle n'avait, d'aucune manière, les moyens. Aussi la recherche de la vérité put y être plus vive. Elle se heurta cependant aux rémanences d'une histoire plus ancienne, et à une considération plus conjoncturelle : la candidature du Premier ministre Dehaene à la succession de Jacques Delors, co-parrainée par Helmut Kohl et François Mitterrand. Tant qu'il fit figure de grand favori - jusque fin juin -, le chef de l'exécutif belge ne put donner le sentiment qu'il se désolidarisait des positions - et des difficultés - françaises.

L'histoire plus ancienne a déjà été évoquée à propos de la co-gestion du Ruanda-Urundi avec l'Eglise catholique, et du renversement d'alliances conjoint de 1959. La monarchie, une part de la démocratie chrétienne et de l'Eglise restèrent très liés aux deux Républiques (avant et après 1973) issues de la "Révolution sociale", sans prise de conscience réelle des ravages de l'ethnisme dont ils avaient posé les fondements. Cette même "Révolution sociale" n'était pas sans susciter les sympathies de ceux que Jean-Pierre Chrétien désigne sommairement comme "*les militants associatifs de droite ou de gauche en mal de terrain*" et "*les militants flamands de l'ethno-paysannerie*"⁴¹² (car certains ne manquent jamais de projeter sur n'importe quel sujet leurs ressentiments "linguistiques").

Tout cela n'avait pas empêché un indiscutable revirement. Plusieurs événements ont joué, et plusieurs influences. Selon Jean Birara, personnalité rwandaise déjà plusieurs fois citée, "*la diplomatie belge au Rwanda a changé quand, à la suite de l'action du nonce - seul ambassadeur avec le Belge, Johan Swinnen, qui ait donné l'alerte sur ce qui se préparait - l'Eglise rwandaise a cessé de soutenir le régime*"⁴¹³. "*Peu après l'invasion du FPR, la Belgique a suspendu toute aide militaire. L'an dernier, à la suite de la publication du rapport de la commission internationale, la Belgique a rappelé son ambassadeur pour consultation*"⁴¹⁴. "*La Belgique a quant à elle adopté un rôle beaucoup plus neutre à partir de l'avènement du gouvernement Dehaene*"⁴¹⁵. Cela suffit à déclencher au Rwanda de violentes campagnes anti-belges⁴¹⁶.

Quoique plus nette et moins tardive que l'inflexion française de l'été 1993, ce changement de cap n'altéra pas suffisamment l'image du "*saint homme*" Habyarimana, et surtout ne mobilisa pas suffisamment les énergies pour que la Belgique puisse faire autre chose que subir les événements, en particulier le départ précipité, mi-avril, des parachutistes français. Quand il lui fut demandé d'apporter une contribution, même modeste (une antenne chirurgicale, par exemple) à l'opération Turquoise, le gouvernement de Bruxelles tergiversa suffisamment pour s'abstenir.

On retrouve la même insuffisance de motivation, la même extrême prudence, et finalement la même impuissance en Allemagne, en Grande-Bretagne, et en Italie - avec des nuances. La première n'est pas encore vraiment sortie de son isolationnisme constitutionnel, la seconde du syndrome irlandais (et elle observait sans contrariété l'étalage des compromissions françaises). Quant à Silvio Berlusconi, soucieux de s'assurer les bonnes grâces françaises, il prononça d'abord un oui télégraphique à une participation italienne dans Turquoise, avant d'esquiver adroitement une source d'embarras supplémentaire.

Ces pays, et les autres de l'Union Européenne, se rejoignirent aisément sur l'alibi humanitaire, dont on dopa les enveloppes nationale et communautaire.

Quant à la Suisse, dont on apprit à cette occasion qu'elle n'avait pas signé la Convention de 1948 sur la prévention et la répression du génocide, elle accueillit discrètement, le 13 juin, le président de la Radio des Mille Collines, Félicien Kabuga. Lorsque cette présence s'ébruita, plusieurs moyens juridiques furent recherchés pour obtenir son interpellation et sa mise en jugement. Lorsque l'avocat Pierre Heger fut près d'aboutir, un ordre d'expulsion "*venu d'en haut*" permit à Félicien Kabuga de s'envoler tranquillement vers Kinshasa, avec sa famille. "*Dans le milieu FPR, chacun semble tenir pour acquis que dans l'administration, en particulier à la Coopération au développement qui a derrière elle un long cousinage avec le pouvoir hutu, nombreux sont ceux qui ne souhaitaient pas le pénible déballage qu'auraient probablement déclenché [...] une arrestation et un procès*"⁴¹⁷.

412. Dans *Burundi : pogromes sur les collines*, article cité, p. 29.

413. D'après Marie-France CROS, in *La Libre Belgique* du 24/05/94.

414. Frank SMYTH, in *The Nation* (New York), traduit par *Courrier international* du 05/05/94.

415. *Conserver le pouvoir par la division et la haine*, in *Rwanda aujourd'hui, et demain ?*, édition spéciale de la revue de l'ONG belge COOPIBO.

416. Menées notamment, sur Radio des Mille Collines, par le ressortissant belge Georges Ruggiu...

417. Alain CAMPIOTTI, *La Suisse laisse délibérément filer un criminel de guerre rwandais*, in *Le Nouveau Quotidien* de Lausanne, 19/08/94.

Annexe 5. La position américaine.

Les Etats-Unis n'ignoraient sans doute pas grand'chose du contexte rwandais. Presque naturellement, leurs relations avec les gouvernements et les mouvements politiques d'Afrique noire sont d'autant meilleures que ceux-ci sont moins liés à la Françafrique. Washington apprécie beaucoup Museveni, et les amis soudanais ou rwandais du Président ougandais ne manquent pas d'armes. Ces luttes d'influence n'ont, en principe, guère de connotation idéologique. Cependant, comme le système français tend à prolonger des régimes dégénérés, les points d'appui américains ont souvent une allure plus convenable. Il est certain aussi que le débat de politique étrangère est moins verrouillé à Washington qu'à Paris.

Lorsque s'est déclenché le génocide rwandais, les Etats-Unis se trouvaient donc plutôt "du bon côté". Mais ils souffraient, eux, du syndrome somalien - leur armada "Restore hope" ayant cumulé presque toutes les maladresses, pour repartir dans la confusion. Ils donnèrent donc consigne à leurs diplomates de retarder le plus possible la reconnaissance du génocide⁴¹⁸. Or ils étaient les seuls avec la France, en l'absence d'un dispositif international permanent, à avoir les moyens d'intervenir à temps. Non seulement ils ne le firent pas, mais ils furent "*le principal obstacle à l'envoi de Casques bleus au Rwanda au début de la tragédie*"⁴¹⁹.

A la Maison Blanche, le brain-trust du Conseil National de Sécurité ne jugea pas utile de réveiller le communicant Clinton. Celui-ci avoua découvrir "*la pire crise humanitaire*" de l'histoire récente trois mois et demi après son déclenchement. Ainsi, le chef d'Etat a priori le plus puissant et le mieux informé de la planète s'apercevait, en même temps que le téléspectateur américain moyen, qu'avec le choléra il y avait là-bas trop de morts, trop dérangeants lors des journaux télévisés. Et il déclencha l'opération "*humanitaire*" Support Hope, qualifiée par le chef d'Etat-major le général Shalikashvili de "*course contre la montre*"⁴²⁰. *Le lièvre et la tortue*, version Kafka. On en vient à se demander si la libération d'Auschwitz n'est pas un hasard de la dernière guerre...

La politique classique, elle, ne perd pas ses droits. Les Etats-Unis se sont empressés de nouer, à Kigali, les contacts avec le nouveau gouvernement rwandais que la France s'empêchait de prendre.

418. Ou d'user, eux aussi, de la tactique des "fausses fenêtres". En marge de la réunion extraordinaire de la Commission des droits de l'homme des Nations unies, les 23 et 24 mai 1994, le chef de la délégation américaine Geraldine Ferraro a déclaré à la presse que des atrocités avaient été commises "*des deux côtés*". Bref, tous des barbares, qui ne méritent pas la vie d'un GI.

419. Patrick SABATIER, *Les Nations unies gendarme désarmé*, in *Libération* du 22/08/94.

420. D'après Nathalie MATTHEIEM, *L'Amérique découvre la tragédie rwandaise*, in *Le Soir* du 23/08/94.

Annexe 6. La position de l'ONU.

Présente à Kigali avec la MINUAR, l'ONU s'est trouvée face au pire, elle a réagi de la pire des manières, et connu sans doute son pire échec. Il y avait 2 500 Casques bleus à Kigali le 6 avril, pour veiller à l'application des accords d'Arusha. Dix d'entre eux, belges, sont massacrés le lendemain. Dès lors, le gouvernement belge est désemparé - stupéfait aussi par la rage anti-belge. Il annonce le retrait de son contingent, le plus nombreux de la MINUAR, ce qui déstabilise celle-ci. L'administration onusienne ne peut concevoir des ordres adaptés à la furie génocidaire. Les parachutistes "évacuateurs" français font bande à part, et le 21 avril, l'ONU annonce une décision incroyable : elle divise par près de dix, à 270, les effectifs de la MINUAR, et n'accorde même pas à ces derniers le recours à la force.

Alors, dit un témoin⁴²¹, *"j'ai pu voir des massacres pratiquement sous les yeux des Casques bleus, et ceux-ci se contentaient de regarder ailleurs"*. Par contraste, certes, on a pu admirer le comportement d'hommes comme le capitaine Mbaye - ce Casque bleu sénégalais dont le sens aigu de la négociation a sauvé du massacre d'innombrables victimes désignées. Il est mort *"terrible ironie - à un barrage "gouvernemental" touché par un obus du FPR"*. *"Cette forme de persévérance et de courage naturel, que l'on retrouve chez de nombreux soldats et gradés africains de la Minuar, force le respect. Elle nourrit aussi un insupportable malaise"*⁴²², car elle souligne que la lâcheté n'est pas une fatalité. Or, osera-t-on dire, l'Organisation des Nations unies a, en tant que telle, fait preuve d'une lâcheté sans précédent - comme si elle capitalisait la lâcheté de tous ses membres. Il faudra bien, comme les autres principaux "responsables", qu'elle s'en explique, à moins d'entrer définitivement dans l'ère de l'irresponsabilité.

*"Il y avait donc 2 500 Casques bleus à Kigali au moment de l'assassinat de Juvénal Habyarimana. Leur présence, confortée par un changement de leur mandat les autorisant à utiliser la force, aurait sans doute permis de protéger, et de sauver, des milliers de civils tutsis. Mais la Minuar est partie parce que "c'était dangereux"... Peut-on, décemment, évacuer des militaires d'un pays parce qu'il y règne la guerre ? Peut-on, après la Somalie et la Yougoslavie, obliger encore les Casques bleus à regarder se commettre sous leurs yeux les pires atrocités, au prétexte de leur indispensable neutralité ?"*⁴²³.

Il fallut ensuite près d'un mois pour que, le 17 mai, la résolution 918 reconstitue la MINUAR et porte théoriquement son effectif à 5 500 hommes. Il fallut encore 3 mois pour qu'un tiers de cet effectif arrive sur le terrain... *"Dans les plus hautes sphères de l'ONU prédomine un sentiment d'impuissance, voire d'échec"*⁴²⁴. Un haut fonctionnaire de l'Organisation confie : *"Nous avons tout essayé pour faire l'impossible et nous avons échoué. Il y a un sentiment général de fatigue et d'indifférence. Nous avions les hommes, ils étaient prêts à partir, mais nous n'avons pas les matériels pour les équiper ni l'argent pour acheter de l'équipement. Nous sommes devenus une sorte de super-mendiant, les Etats membres n'arrêtent pas de nous demander de créer des forces de maintien de la paix, mais ils ne sont pas prêts à les financer"*⁴²⁵.

Est-il service public plus essentiel que d'empêcher la perpétration des génocides ? On ne trouve pas un sou pour cette urgence, mais l'on trouvera instantanément des milliards face à une épidémie de choléra qui n'est qu'une sous-conséquence de l'impunité du génocide. Et, bien entendu, ni les Etats-Unis, ni la France ne confieront à l'ONU, en temps voulu, ne serait-ce que le dixième du coût des opérations Support Hope ou Turquoise. Les Nations unies sont à leur tour victimes du degré zéro de la politique. Jusqu'où faudra-t-il que gagne ce symptôme pour qu'apparaissent les anticorps ?

Concernant le génocide, l'ONU s'aligna longtemps sur la position très évasive de la France. *"Le représentant spécial du Secrétaire général, Jacques-Roger Booh-Booh, a insisté sur la priorité d'un cessez-le-feu, et s'est abstenu de critiquer le gouvernement intérimaire"*⁴²⁶. Dans son rapport au Conseil de Sécurité, le 20 avril, Boutros-Ghali a parlé de *"Hutus tuant des Tutsis et de Tutsis tuant des Hutus"* et plaidé instamment la cause d'un cessez-le-feu entre les forces du génocide et leurs adversaires - comme s'il s'agissait d'une guerre civile ordinaire. Le 18 mai, on autorisa le "ministre des Affaires étrangères" du gouvernement "Hutu power" auto-proclamé, Jérôme Bicomumpaka, à adresser un discours raciste, incendiaire et mensonger au Conseil de Sécurité⁴²⁷. S'abstenant de combattre le camp du génocide, la "communauté internationale" abandonnait cette tâche humanitaire prioritaire au seul FPR, restreignant ainsi le poids politique de l'opposition rwandaise intérieure : la force, décidément, primait le droit.

421. Le médecin et photographe Eric GIRARD, in *Le Quotidien* du 18/05/94.

422. Hommage d'André GUICHAOUA, in *Le Soir* du 27/06/94.

423. Géraldine FAES, *Suicide*, in *Jeune Afrique* du 28/07/94.

424. Afsané BASSIR POUR, *Le drame rwandais bouscule la communauté internationale*, in *Le Monde* du 23/07/94.

425. Cité par Afsané BASSIR POUR, *ibidem*.

426. African Rights, pré-rapport cité, p. 39.

427. D'après African Rights, pré-rapport cité, p. 39.

Annexe 7. Bribes de témoignages sur le déclenchement des tueries.

"Il n'y a jamais eu beaucoup de Tutsis dans ce coin et nous les avons tués très vite, dès le début de la guerre, sans histoire. Nous avons l'impression d'être invulnérable." (Firmin, commerçant à Ruhengeri). "J'ai participé à des massacres. Je ne sais plus pourquoi. J'étais fou." (Un homme en fuite vers Gisenyi)⁴²⁸.

"Lorsque les temps se sont troublés, j'ai été contraint de devenir milicien pour protéger [ma belle villa]. [...] Je me suis vraiment rallié à la dernière heure, et je n'ai participé qu'à quelques actions, peut-être cinq ou six meurtres" (Un propriétaire de Gitarama)⁴²⁹.

"De là-haut, ils attaquaient en chantant "dutsembatsembe" : "extermination", raconte Bernadette, une rescapée tutsie dont trois enfants ont été massacrés. "Ils" désignant des Hutus armés de machettes ou de fusils, certains en uniforme⁴³⁰.

Les 5 000 réfugiés de Shangi avaient "repoussé plusieurs attaques à coups de cailloux depuis le 10 avril. Le 13, il y a eu une cascade de grenades toute la journée. Lorsque les grenades cessèrent, ce fut le brigadier de la commune de Gafunzo, Philippe Sekanyambo qui mena des attaques à l'aide de fusils de la commune et d'un autre fusil, livré par un gendarme. Ils ont lancé des grenades dans les salles abritant les femmes et les enfants [...]. Du fait que les réfugiés étaient nombreux, il a fallu trois jours pour les exterminer tous." (Un témoin du massacre)⁴³¹.

Les 15, 16 et 17 avril, le père Maindron, curé de Crête Zaïre-Nil, dans le sud-ouest rwandais, note dans son journal : "La chasse à l'homme continue. Ce n'est pas une guerre civile, car la plupart de ces gens sont sans défense. On les abat comme les agneaux à l'abattoir.. Chaque matin, des hommes, comme on lève le gibier, quadrillent la paroisse pour découvrir ceux qui éventuellement pourraient se cacher dans les herbes. Ceux qui sont découverts sont abattus sur le champ.. On veut éliminer tout ce qui est tutsi. On est allé jusqu'à extraire l'embryon d'une femme hutue, mariée à un Tutsi, pour l'éliminer. Quel acharnement diabolique ! Ces jours-là, nous avons vu le visage hideux de la haine derrière lequel se cache l'adversaire, le prince des ténèbres..."⁴³².

"L'instituteur [de Nyagurati] - Hutu lui aussi - se joint à la discussion. "Il y a eu beaucoup de morts ici [...]. Moi-même, j'ai tué des enfants. [...] On avait 80 enfants en première année à l'école. Aujourd'hui, il en reste 25. Tous les autres, on les a tués, ou ils sont en fuite". [...]

Le policier reprend : "Tout ça, c'est la faute aux Tutsis. On les a tués parce qu'ils sont complices du FPR. On le sait. C'est pour ça qu'on les tue. Les femmes et les enfants aussi. C'est normal : les enfants des complices sont des complices. [...] Avec les villageois, on partait le matin et tous les Tutsis qu'on trouvait, on les tuait. Vous savez, le bourgmestre nous a envoyés ici, dans ce village, pour faire fuir les malfaiteurs et les complices. C'est ce que nous avons fait. On avait des ordres [...] Il y avait de nombreux gestes qui montraient qu'ils voulaient nous attaquer... ". - "Lesquels ?" - "Des écrits où ils traitaient mal le peuple hutu. Je le sais, le préfet de Kibuye m'a montré ces textes. Il est d'ailleurs venu ici pour vérifier comment ça se passait. Il m'a dit que je faisais du bon travail". [...]

En quelques kilomètres, le paysage de cette région idyllique bascule dans le cauchemar. [...] Quelques silhouettes fantomatiques apparaissent sur le bas-côté. [...] Eric Nzabihimana [instituteur à Gisovo] parle sans pouvoir s'arrêter. Comme s'il allait mourir avant d'avoir pu expliquer ce qui se passe dans ce décor dévasté. "On n'en peut plus. Chaque jour, les miliciens et les autorités tuent quelques-uns d'entre nous. Ça fait deux mois, on est à bout. Partout ici, il y a des groupes de Tutsis en fuite. Là, sur les sommets que vous pouvez voir, on est entre 5 000 et 8 000. Ils nous chassent sans répit. Une dizaine de soldats des forces armées rwandaises, accompagnés de 150 miliciens armés de machettes, arrivent tous les matins vers dix heures et ça commence. Nous, on court, on court, mais on n'en peut plus..."⁴³³.

428. Propos recueillis par Florence AUBENAS, *De Kigali à Gisenyi, le grand exode des Hutus*, in *Libération* du 11/07/94.

429. Cité par Florence AUBENAS, *L'exil doré des profiteurs rwandais au Zaïre*, in *Libération* du 30/07/94

430. Cité par Dominique SIGAUD, *Ils attaquaient en chantant "extermination"*, in *Info-matin* du 04/07/94.

431. Cité par Marie-France CROS, *La neutralité de l'opération "Turquoise" surprend*, in *La Libre Belgique* du 27/06/94.

432. Cité par François LUIZET, *Rwanda : le "journal de guerre" du père Maindron*, in *Le Figaro* du 04/07/94.

433. Patrick de SAINT-EXUPERY, *Rwanda : les assassins racontent leurs massacres*, in *Le Figaro* du 29/06/94.

"Le père Lucien est docteur en philosophie. Avant de prendre sa retraite dans la petite paroisse de Kibero, il a enseigné la théologie pendant dix-sept ans [...]. Au début d'avril, le père Lucien a vu la moitié de ses fidèles assassiner l'autre moitié à coups de machette, à l'intérieur de sa propre église, qu'ils ont ensuite incendiée⁴³⁴".

"A Mibirizi (commune de Cyimbogo), le 8 avril, quelque 2 200 personnes, essentiellement tutsies mais aussi hutus de l'opposition, se sont vus donner la chasse alors qu'elles couraient se réfugier vers l'église, traditionnellement asile en cas de tueries ; beaucoup d'hommes et d'enfants mâles ont été tués avant d'y arriver. Ceux qui ont trouvé refuge dans les locaux paroissiaux ont pu repousser plusieurs assauts - à chaque fois mortels car les assaillants, dirigés par un commerçant Interahamwe, Edouard Bandetse, et un homme récemment élu bourgmestre, jetaient des grenades. Après un répit de quelques jours, les victimes ont subi un nouvel assaut le 18 avril, cette fois avec deux mitrailleuses, des fusils et des grenades. Enfin, un nouvel assaut a été donné le 20. Tous les hommes et enfants mâles ont été tués. Il ne resterait qu'environ 350 femmes et fillettes⁴³⁵".

"Dans les salles de classe de Nyarutuye, on marche sur des cadavres d'enfants [...]. Des corps, il y en a partout. Dans la cour, sous le proche, dans le jardin, sous les bananiers. [...] Un peu plus loin, dans un local attenant à l'église, les femmes elles aussi s'étreignent et s'emmêlent [...]. Les corps disloqués le prouvent. Le récit de Gaspard [un rescapé] l'atteste. Ici, comme partout au Rwanda, on a tué avec méthode, comme ailleurs on traque le gibier. "Pour ceux qui étaient rassemblés dans l'église, dans les salles de classe, c'était facile", dit Gérard. Les assaillants lançaient des grenades, des explosifs. Après quoi on finissait le travail à la machette⁴³⁶".

"Les miliciens qui étaient sommairement armés de crochets et de machettes n'étaient pas capables de massacrer rapidement autant de monde. Ils ont donc généralement fait appel à des gendarmes qui venaient à cinq ou six faire leur sale boulot avec un ou deux fusils-mitrailleurs, des grenades et de temps en temps des obus de mortier. Quand les gendarmes n'étaient pas très chauds pour tuer autant de monde, à ce moment-là seulement, les forces armées rwandaises en petit nombre prenaient le relais. D'après les témoignages de plusieurs curés de village à l'est de Kigali, les réfugiés dans les presbytères ont été exécutés à la grenade. L'armée rwandaise a même tiré des obus qui ont traversé le toit des églises et qui ont explosé à l'intérieur. Un curé m'a raconté que, dès le début des massacres, il avait téléphoné au préfet de sa région. Ce dernier lui a promis d'envoyer deux gendarmes, sept heures plus tard, ils n'étaient toujours pas arrivés. Il a alors rappelé le préfet qui finalement est venu lui-même sur place, une liste à la main. Le curé a alors très vite compris qu'il était là uniquement pour vérifier que les gens qui étaient sur sa liste avaient bien été passés par les armes" (Eric GIRARD, médecin et photographe)⁴³⁷.

"James, enseignant primaire, [...] ne cache pas que beaucoup de ses camarades du camp [de Cyanika] ont certainement les mains pleines de sang : "Mais ce sont de pauvres paysans hutus, complètement manipulés par le régime et les militaires. Ils sont innocents". Les larmes aux yeux, le jeune prof raconte comment on a voulu le forcer à tuer les enfants tutsis de sa classe. Il a préféré s'enfuir⁴³⁸".

"Tous les témoignages l'attestent désormais. Les premiers meurtres [...] étaient planifiés. Politiques. [...] Ils avaient pour but d'éliminer les opposants tutsis et hutus. Ensuite a commencé la purification ethnique. J.C., un fonctionnaire hutu qui vivait dans un quartier tutsi de la capitale, a fui avec ses voisins dès le 7 avril vers une colline voisine. Trois jours plus tard, les miliciens les ont rejoints, ont égorgé les Tutsis et dit aux autres de rentrer chez eux. Dans le reste du pays, en revanche, comme l'atteste le témoignage de M.R., un haut fonctionnaire qui a fui Kigali pour Gikongoro le 12 avril, "la population hutu est restée relativement neutre". Tous les Hutus ne se sont pas transformés en massacreurs en quelques heures. "C'est lorsqu'on a commencé à dire que des villageois ou paysans tutsis cachaient des documents prouvant leurs liens avec le FPR que les massacres ont débuté", explique-t-il. La propagande hutu, en d'autres termes, a fait naître l'idée d'une "cinquième colonne" tutsi prête à offrir le pouvoir aux hommes du FPR venus d'Ouganda pour asservir les Hutus. Comme au temps de la royauté. Et comme

434. Géraldine FAES, "Le FPR règnera sur un désert", in *Jeune Afrique* du 02/06/94.

435. Un témoignage, parmi d'autres, publié par *La Libre Belgique* du 18/05/94.

436. Colette BRAECKMAN, *Plongée dans l'enfer rwandais*, in *Le Soir* du 02/06/94.

437. In *Le Quotidien* du 18/05/94.

438. Jean-Pierre CEPPI, *Nouvelles menaces d'exode après le départ de Turquoise*, in *Libération* du 03/08/94.

l'explique "Muchado", Hutu marié à une Tutsi, [...] "*ces crimes stupides sont dus au vieux complexe d'infériorité des Hutus face aux Tutsis*". [...]

Mais il y a aussi les autres raisons, toutes les autres. L'ignorance, la spirale du meurtre, parfois la simple cupidité. Dans la région de Cyangugu, par exemple, certains Tutsis étaient propriétaires de plantations de thé importantes. Les tuer ne fut qu'une façon de récupérer leurs biens. Et puis, comme le dit un autre fugitif de Kigali, un Hutu qui a entraîné dans sa fuite l'enfant tutsi d'un de ses amis égorgé devant ses yeux, "*le plus dur quand on a commencé à tuer, c'est de s'arrêter*". Surtout quand personne ne vient s'interposer. Quand l'ONU laisse agir les meurtriers sous ses yeux, sans un geste. M.R. le dit et le répète, "*les massacres ont commencé à se calmer dans les campagnes quand les premières organisations internationales les ont violemment critiquées dans les médias*". Une voix, enfin, s'opposait à cette haine sans limite⁴³⁹.

"Tout blessé (supposé tutsi puisque blessé) était massacré. Sous nos yeux. Les militaires venaient prendre les blessés, les alignaient à l'extérieur et les descendaient à la mitrailleuse. [...] C'est aussi la première fois que notre personnel local est assassiné de façon massive : plus de deux cents morts. Tout notre staff médical tutsi (médecins et infirmières) a été enlevé et tué en avril à Kigali. JAMAIS nous n'avons vu un pareil carnage ! Tout a été planifié, annoncé, claironné et mis en oeuvre ouvertement. A Butare, il a fallu tuer le préfet, qui refusait d'appliquer les ordres de la capitale.

Comme en Serbie, la radio s'est livrée à un matraquage délirant, alimentant un climat de terreur. Les populations hutues n'étaient pas terrorisées par les Tutsis mais par le spectre du FPR, dont Radio Mille Collines affirme qu'il va "*venir venger ses morts*". On maintient la population dans un projet d'extermination (vieux raffinement totalitaire : tout le monde doit avoir les mains pleines de sang), puis on la plonge dans la terreur de la vengeance" (Françoise Bouchet-Saulnier, responsable du droit humanitaire à Médecins Sans Frontières)⁴⁴⁰.

439. Dominique SIGAUD, *Rwanda, tenter de comprendre*, in *Télérama* du 27/07/94.

440. In *Télérama* du 27/07/94.